

55

COMPTES RENDUS

du

GROUPE LINGUISTIQUE

D'ÉTUDES

CHAMITO-SÉMITIQUES

(GLECS)

TOME III

(Années 1937-1940)

GLECS
Ecole Pratique des Hautes-Études
A la Sorbonne — Paris Ve

Groupe Linguistique d'Etudes Chamito-Sémitiques

Comptes rendus des Séances

Séance du 24 Novembre 1937

Communications..

I. H. J. POŁOŃSKY. — Deux verbes auxiliaires méconnus du copte.

Au sujet du Second Parfait copte on trouve dans les grammaires (en dernier lieu chez CHAINE, *Eléments de gramm. dialect. copte*, § 600-601) deux constatations étonnantes : (1) l'akhmimique, dit-on, ne connaît ce temps (sous la forme *nta-*) qu'après la préposition-conjonction *ǧn(n)-*, « depuis (que) » ; (2) dans un cas où le Second Parfait (boh. *eta-*, sah. et subakhmim. *nta-*) est obligatoire dans tous les dialectes (à l'exception — prétendue — de l'akhmim.), à savoir dans la phrase interrogative à pronom ou adverbe interrogatif placé après le verbe, le fayoumique emploie le Premier Parfait (c'est moi, crois-je, qui ai fait cette observation — erronée — le premier : *OLZ.* 1931, 841), sous les deux formes, supposées équivalentes, *a-* et *aa-* (les autres dialectes connaissent seulement *a-*) ; ce n'est que rarement, et exclusivement dans des textes influencés par la sahidique, que l'on trouve *nta(a)-*.

Il est peu vraisemblable, a priori, que le parfait ne soit pas représenté, dans ces deux dialectes, dans le système des Seconds Temps. Et en fait, il y existe bien.

La syntaxe des Seconds Temps est encore fort mal connue. Un cas seulement est établi : ils sont obligatoires dans la phrase interrogative du type défini ci-dessus. Pour retrouver le second parfait de l'akhmim. et du fayoum., le procédé indiqué est donc d'examiner de telles phrases. Voici ce que l'on trouve.

L'akhmim. emploie un auxiliaire *na-*; p. ex. Épître de Clément XVI, 3, *na p-xōpš m-p-ğais cōlp a-nim ?* « à qui est-ce que le bras du Seigneur s'est révélé ? » ; *ibid.* XXVII, 5, *nak-r o ?* « qu'est-ce que tu as fait ? », *ibid.* XLVII, 2, *naf-sxei o nēine ?* « qu'est-ce qu'il vous a écrit ? » (en grec le verbe est à l'aoriste: *apekaluphihē, epouēsas, egrapsen*). A l'extérieur au moins cet auxiliaire est identique à celui de l'imparfait

Le fayoum. emploie l'auxiliaire *aa-*, dont *a-* est une licence orthographique occasionnelle, malheureusement identique, en ce qui concerne la forme, au Premier Parfait (mais *aa-*, de son côté, ne s'emploie jamais comme Premier Parfait); p. ex. Matthieu XIII, 27, *aaḥ-čimi čē tōn n-nei-entčč ?* « où est-ce donc qu'il a trouvé ces zizanies ? » ; *ibid.* v. 56, *aa pei un čen nei tēlu tōn ?* « où est-ce donc que celui-ci a trouvé toutes ces choses ? » ; mais *ibid.* v. 54, *a pei čen tei-sbō tōn ?* « où est-ce que celui-ci a trouvé cette science ? ».

Les Seconds Temps s'emploient lorsqu'il s'agit de mettre en évidence un membre de phrase hors du verbe, surtout un complément. L'emploi illustré ci-dessus n'en est qu'un cas spécial qui n'a rien à faire avec l'interrogation comme telle. Dans les traductions du grec ils correspondent, dans bien des cas, à un changement de l'ordre normal des mots: complément placé devant le verbe; voir, pour l'akhmim., Clément XVIII, 5 (= Psaume L, 7), *este gar nau-uu mmai .xn hen-anomia*, « car voilà, c'est dans des péchés que je fus conçu », grec *idou gar en anomiais sunelēmphthēn* (le sah. a le Second Parfait; le boh., qui est plus libre sous cet égard, imite l'ordre grec, ce qui lui permet d'employer le Premier Parfait); — pour le fayoum., I Corinthiens XV, 21, *epidē gar aa p-mu šōpi ebal hitn u-lōmi*, « puisque c'est par un homme que la mort a pris existence », grec *epeidē gar di anthrōpou thanatos* (pour le sah. et le boh. même remarque qu'à propos de l'exemple précédent).

Les Seconds Temps sont des formes relatives, et les phrases dans lesquelles ils apparaissent sont des « phrases coupées » du type répandu dans beaucoup de langues à ordre des mots rigides, comme en français et en anglais (et en danois, d'après JESPERSEN, *Analytic Syntax*, p. 85 et suiv.), — et dans le domaine chamito-sémitique en arabe (phrases introduites par *innamā*) et surtout en amharique.

Les questions d'ordre diachronique feront l'objet d'un article qui doit paraître dans *The Journal of Egyptian Archaeology*. Le seul but de la présente communication est de signaler l'existence des auxiliaires du Second Parfait, akhmim. *na-* et fayoum. *aa-*

J. Ch. VITROLLEAUD. — Questions de vocabulaire ougaritique.

On rencontre, dans les textes alphabétiques de Ras-Shamra (anc. Ugarit), un assez grand nombre de mots dont le sens, au moins général, est bien établi, mais dont l'étymologie est obscure ou incertaine. De ce nombre sont le verbe *zġ*, « meugler » ou « aboyer », et le subst. *zġt*, « meuglement » ou « aboiement », qui ont été signalés déjà dans les *Comptes-rendus du GLECS* t. I. p. 42. On peut citer en outre les mots suivants :

hry, qui est un équivalent de *ašt*, « épouse », ou de *ġlmt*, « jeune femme ». Ainsi I Keret 203-205, *hm hry bty eqh*, *ašġrb ġlmt hšry*, « voici que je prendrai (dans) ma maison une *hry*; je ferai entrer une *ġlmt* (dans) mon parvis », et aussi (texte inédit) *ašt tqh btk*, *ġlmt lšġrb hšrk*. Ce même mot *hry* figure, semble-t-il, dans le n. pr. *Mšt-hry* qui est le nom de la femme de Keret, comme *Mšt-dnty* est le nom de la femme du héros Danel.

htk alterne avec *ab*, « père », dans certains cas, p. ex. I AB 3-4, 34-35 (*Syria* 12, 212). Mais on trouve aussi, une fois (*Syria* 17, 165 et 172), au lieu de *Bn-dgn*, « le Fils de Dagon », qui est fréquent, la var. *Htk-dgn*. Le cas paraît comparable à celui d'hébr. *htn*, qui représente soit le « beau-père » (*hotem*), soit le « gendre » (*hatan*).

ary, autre nom de parenté, se trouve en parallélisme tantôt avec *bn*, « fils » (I AB 1, 12-13: *Syria* 12, 195), tantôt avec *ah*, « frère » (II D 2, 14-15 et 19-22 [*Danel*, p. 196]).

kḥš pl. *kḥšm*, synonyme de *ksu* pl. *ksat*, « trône ». Le mot se rencontre dans les Lettres d'El-Amarna, n° 120, 8, à côté de *iršu*, « lit »; il faut lire, en effet, « *ī* [^{tu}] *ka-ah-šu* », et non pas, comme on l'a fait jusqu'à présent, « *ī* [...] dont le *kaḥu*... ». A Ras-Shamra, *kḥš* est souvent accom-

pagné du mot *nht*, « repos », qui paraît jouer l'office de glosé. Peut-être *khš* est-il un vocable d'origine étrangère, et de même sens que *nht*.

ed signifie certainement « fois », d'après I *Danel* 79, et III D 1, 22-23, 33-34, et aussi d'après un texte recueilli en 1937, où on lit : *l pEn X, šbE(e)d w šbEed qit*, traduction littérale de la formule babyl. *ama šêpê X 7-šu u 7-tana amqut*, « aux pieds de X. 7 fois et 7 fois je me suis jeté ». A noter que « deux fois » se dit, non pas **šned*, mais *šnm*, qui est l'hébr. *šenaïm*.

adt, fém. de *ad*, forme primitive de *adn* (*adon*), « seigneur », se rencontre non seulement à Ras-Shamra (tant dans les textes assyriens — p. ex. *Syria*, 15, 140: *Abdi-adati*, n. pr. h. — que dans les documents alphabétiques), mais aussi à Byblos, inscr. d'Elibaçal, *Syria* 6, 109, où il faut lire [*l b*] *Elt gbl adtw*, « à la Dame de Byblos, sa Souveraine » (voir aussi Z. S. HARRIS, *Phoen. Gramm.*, p. 74), et encore à Palmyre (J. CANTINEAU, *Gramm. palm. épigr.*, p. 160).

kbd, dans les textes comptables, remplace *šql*, « sicle » (qui se rencontre dans les Poèmes), le sens des deux mots étant approximativement le même; *kbd* figure, d'ailleurs, dans une glose carienne sous la forme $\kappa\upsilon\beta\delta\alpha$, comme l'a rappelé Z. S. HARRIS. *op. cit.*, p. 110.

Séance du 22 Décembre 1937

*Observations sur la communication précédente :*

Pour *zġ*, comparer arabe *zġzġ*, « parler d'une voix faible », *zġrt*, *zġrt*, *zġrd*, etc., « cri de joie » (M. Cohen, G. S. Colin).

Pour *ħry*, comparer arabe du Datina *ħariw*, *ħarēw*, « fiancé, jeune marié », *ħariwah*, « fiancée, jeune mariée » (W. Leslau). Cf. aussi arabe classique *ħir*, « vagin » (G. S. Colin).

Pour *ħtk*, il peut s'agir de relations juridiques entre père et fils et non de relations physiques de géniteur et engendré (M. Cohen). La graphie de Ras-Shamra étant *defectiva*, *ħtk* pourrait représenter tantôt « fils » (cf. arabe *walad*) et tantôt « père » (cf. arabe *wālid*), différenciés dans leur prononciation mais non dans leur forme écrite (G. S. Colin).

Pour *ed*, voir l'arabe *sid* qui se compose avec divers mots désignant des moments du temps (G. S. Colin).

Entretien sur la question des labio-vélaires en chamito-sémitique.

INTRODUCTION, par Marcel COHEN. Dans un article récent (Jerzy Kuryłowicz. *Quelques problèmes de consonantisme indoeuropéen*, *Odbitka z prac filologicznych*, t. XVII), Jerzy Kuryłowicz a examiné du point de vue de la phonologie ou phonétique fonctionnelle le problème des gutturales en indoeuropéen; se basant sur le fait que dans aucune langue il n'y a coexistence de la série labio-vélaire et de la série palatalisée, il semble montrer que ces deux séries résultent indépendamment d'une différenciation de la série des gutturales ordinaires en raison des contre-coups dus à des articulations différentes devant voyelles d'arrière et voyelles d'avant (toutefois il admet encore que l'indo-européen commun avait eu deux séries, l'une simple, l'autre mouillée). Aux pages 89-90 il reproduit l'explication analogue qu'il a déjà donnée pour l'éthiopien (citée dans nos *Comptes-rendus*, II, p. 73), et il

pose la question de savoir si pour complément d'analogie avec l'indo-européen on ne trouverait pas en éthiopien des langues à palatalisation au lieu de vélarisation. C'est une occasion d'envisager comment se pose le problème en chamito-sémitique. Ce problème doit être examiné d'abord au point de vue phonétique : en quels points rencontre-t-on des articulations labio-vélaires (et aussi des articulations prépalatales) ? Ensuite il faut l'examiner au point de vue phonologique : où y a-t-il opposition phonologique de labio-vélaires (ou prépalatales) et palatales ou vélaires simples, et comment fonctionne cette opposition, statiquement et historiquement ? L'examen est rendu difficile par le manque de travaux préparatoires, et semble devoir être d'un caractère tout provisoire. On peut laisser hors de la discussion la tentative de M. H. GRIMME, *Theorie der ursemitischen labialisirten Gutturale*, ZDMG., 55, 1901, qui, sur la base de diverses correspondances irrégulières et d'étymologies contestables (où il y aurait sans doute diverses choses à retenir), croyait pouvoir attribuer au sémitique primitif une double série complète de labio-vélaires simples et aspirées. De même il suffit de mentionner que Hermann Möller, dans sa tentative pour reconstituer un préindo-européen-sémitique, attribue des labio-vélaires au stade ancien qu'il envisage (*Vergleichendes indo-germanisch-semitisches Wörterbuch*, 1911).

Georges S. COLIN examine des faits arabes. En arabe classique le timbre *ū* de la voyelle de l'imparfait est habituel au contact de *h*, *g*, *k*, *q*. En ce qui concerne les dialectes modernes, il expose la situation dans les parlers de Marrakech. Alors que dans l'ensemble une ancienne voyelle brève *ū* ou *ī* de l'arabe classique disparaît ou est représentée par une voyelle neutre *ə*, d'anciens *ū* se reflètent dans la vocalisation actuelle au contact de consonnes postérieures, ainsi dans le verbe « renverser », imparfait *yānkūs* et même parfait *nkūs*; il arrive qu'elles provoquent une explosion labialisée d'une consonne en groupe, ainsi *rok^hna*, « angle », *suk^hti*, « tais-toi (fém.) », ou un petit *ɾ* devant une voyelle longue, ainsi *nuh^hwāla*, « son ». D'autre part le même appendice labial prolonge volontiers les consonnes labiales *b*, *f*, *m*, surtout géminées, devant une voyelle longue, surtout *ā*; il peut même arriver que *f^w* passe à *ff*.

E. Benveniste et M. Cohen constatent qu'il s'agit de détails de l'articulation (phonétique), mais non de constitution de

nouvelles séries de phonèmes (phonologie). On pourrait soupçonner qu'en arabe maghrébin des articulations de labio-vélaires ou de labiales affriquées sont dues au substrat berbère (voir ci-dessous); mais les mêmes articulations ont été observées aussi en arabe oriental, et se trouvent au Maghreb même dans les parlers bédouins qui échappent le plus à l'influence berbère (M. Cohen, G. S. Colin, M. T. Feghali). De futures études pourront montrer comment l'articulation des occlusives chamito-sémitiques les prédispose souvent à l'affrication (M. Cohen).

Mlle L. HOMBURGER (parlant comme hôte à cette séance du GLECS) mentionne l'existence de k^p , g^b , à valeur phonologique distincte, dans certaines langues négro-africaines du Cameroun.

E. DESTAING, empêché de venir, a envoyé pour la séance la note suivante. Dans un même parler des oppositions de b , g , k , g , h , w — b^w , g^w , k^w , g^w , h^w — bb^w , gg^w , kk^w , qq^w , aident dans un assez grand nombre de cas à marquer pour les noms, pour les verbes d'une même racine, diverses oppositions: parfait g / imparfait g^w : ugr / ag^wr , « surpasser », $g^w n^i / a$ / gnu , « coudre » — thème momentané / habituel: gli , $g^w li$ / $aqg^w lai$, « monter », zwi / $zugg^w i$, « vanter » — thème primitif / dérivé: kti , $k^w ti$ / $s^u kti$, factitif « rappeler » — singulier / pluriel: $izigg$ / $izagg^w en$, « frange », $asgg^w ər d$ / $isügrad$, « lavoir ». Ces faits attestent l'existence d'articulations labio-vélaires, qui jouent un rôle dans les oppositions morphologiques; mais, pas plus qu'en arabe, il ne s'agit d'une série de phonèmes indépendants s'opposant aux phonèmes non-labialisés.

Marcel COHEN expose brièvement les faits éthiopiens, tant couchitiques que sémitiques: dans les deux groupes de langues, les labio-vélaires apparaissent à côté des postpalatales et vélares comme une série indépendante, donnant lieu dans le vocabulaire à des oppositions phonologiques; ainsi en bilin gi signifie « être mûr, cuit », $g^w i$ signifie « se dresser, se lever »; de même en amharique: $gaddala$, « tuer », $g^w addala$, « être en moins ».

Il n'est pas douteux que les langues sémitiques éthiopiennes aient été influencées à cet égard par le substrat couchitique. Il n'en reste pas moins possible d'examiner dans l'état relativement ancien représenté par le guèze dans quels mots d'abord (des mots ayant eu anciennement \check{u} ou w après con-

sonne) les labio-vélaires ont apparu de manière conditionnée avant de prendre leur autonomie (études de Dillmann et J. Kuryłowicz). C'est ainsi (comme le rappelle Jules Bloch) que les cérébrales de l'indo-aryen, dues à une influence de substrat, ont eu accès au vocabulaire d'abord dans des mots atteints de certains accidents phonétiques. Secondairement les labio-vélaires s'altèrent plus ou moins sur le domaine éthiopien; pour le couchitique, voir nos *Comptes rendus*, I, p. 49. En sémitique éthiopien dans l'ensemble, lorsqu'elles tendent à s'éliminer (amharique actuel, tigré, harari, sans doute gouragué), elles conservent leur articulation postpalatale, vélaire ou laryngale (*h* issu de *ħ*), tandis que l'élément labial se fond généralement dans les voyelles voisines (voir nos *Comptes rendus*, II, p. 28); ainsi *g^waddala* devient *goddala*.

La série prépalatale, riche dans toutes les langues sémitiques éthiopiennes modernes (comme dans les langues couchitiques, et sous leur influence), provient presque toujours de la mouillure des dentales.

H. J. Polotsky a observé récemment en gouragué tchaha que les postpalatales se mouillent devant les voyelles prépalatales, sans toutefois donner une série phologiquement indépendante.

S. GRÉBAUT rappelle que la fusion de l'élément labial des labio-vélaires dans les voyelles s'observe fréquemment dans l'orthographe des manuscrits guèzes, mais plus souvent dans des manuscrits relativement anciens.

Il y a eu sans doute à une certaine époque une réaction puriste (M. Cohen).

Séance du 26 Janvier 1937



Communications.

I. Ch. VIROLLEAUD. — Le causatif et le réfléchi dans la langue de Ras-Shamra.

LE CAUSATIF. — Dans la langue des tablettes de Ras-Shamra, le causatif se présente, le plus souvent, sous la forme du *šafel*. Les premiers exemples en ont été donnés, dès 1931, dans *Syria*, XII, 21; mais, depuis lors, le nombre s'en est beaucoup accru. C'est ainsi qu'on peut citer :

šlhm (de *lhm*, « manger ») : impf. *yšlhm*, *tšlhm*, *tšlhmnh*; opt. *l tšlhm*; imp. *šlhm*.

ššqy, « faire boire » (en hébr. *šâqah*, au hifil) : impf. *yššq*, *tššqy*; imp. *ššqy*.

šrbE, « faire (une chose) quatre fois » : impf. *yšrbE*, *ašrbE*, — tandis qu'on a (hifil ou piel) *yhmš*, *yšdš*, *yšbE* (« faire cinq, six, sept fois »).

šEly, « faire monter » : impf. *yšEly*, *tšEly*; prft. *šEly* (3^e pers. masc.) et *šElyt* (3^e pers. fém.); imp. *šEly*.

šerb, « faire entrer » : impf. 2^e pers. *tšerb*.

šqrb, « faire approcher » : imp. *šqrb šr*, « fais approcher le taureau ».

šrhq, « faire s'éloigner » : imp. *šrhq ašt l pnn[h]*, « fais s'éloigner l'épouse de devant [lui] ». Pour *l* remplaçant hébr. *min*, cf. *Comptes rendus du GLECS*, I, 50, et II, 13.

šhlk, « faire partir » : impf. 1^{re} pers. *ašhlk*, alternant avec *ašr*, hifil de *sr* (hébr. *šwr*).

Quand la 1^{re} radicale du verbe est *s*, le *š*, indice du *šafel*, se maintient sans changement : *aššprk*, « je te ferai écrire (ou compter) » ; *mšsdpt*, « celles qui provoquent les gémissements ».

Il en est de même quand la 1^{re} radicale est *ṣ*: *tšṣqn*, énerg. I, 2^e pers. fém. d'une racine *ṣq*, ou, peut-être, de *yṣq*, « verser ». On a, en tout cas, *yšṣe*, « il fera sortir »; *l ašṣe*, « que je fasse sortir »; *mšṣu qtr*, « cassolette ».

Mais, devant *š*, *s* devient *š*: rgm. *tššb*, « elle répondra », et aussi *tšškrn*, d'un verbe *škr*, de sens indéterminé. Noter, à ce propos, que le nom d'Issakar (*Genèse*, XXX, 18, etc.) est constamment écrit *yšškr* (ou *yšškr* ?), forme qui représente exactement la 3^e pers. sing. du safel.

À côté du safel, il y a plusieurs exemples d'un autre causatif, qui équivaut au hifil de l'hébreu, mais qui peut aussi bien (en l'absence d'exemples du parfait) correspondre à la IV^e conjugaison de l'arabe. Ainsi *nmlk*, « nous ferons régner »; *amlkn* (énerg. I), « je ferai régner »; *rgm l tdḡ* (hébr. *todaḡ*) *nšm*, « puisses-tu faire connaître aux hommes le message »; *abl*, « j'apporte »; *nbl* et *nblu*, « nous apportons ».

En outre, et pour deux verbes au moins, *yšc*, « sortir », et *šb*, « revenir », les deux causatifs coexistent, et cela dans des textes de la même époque, sinon écrits de la même main. La locution *w yšc trḡ ḥdš*, « et Téraḡ fait sortir la nouvelle lune », alternant, en effet, avec *w ybl trḡ ḥdš*, « et Téraḡ apporte la nouvelle lune », *yšc* est nécessairement l'hébr. *yôšic*. De même, dans *w yšn dnel...*, *yšb ḡzr...*, *yšb* représente le hifil de *šb*, employé sans complément, au sens de « répondre », comme dans *Job*, XIII, 22.

LE RÉFLÉCHI. — Si, en hébreu, le *t* du réfléchi n'est placé entre la 1^{re} et la 2^e radicales que dans les verbes dont la 1^{re} radicale est une spirante, à Ras-Shamra, c'est là — et quelle que soit la 1^{re} radicale — la règle constante. Les rares exceptions qu'on a cru pouvoir alléguer résultent certainement de fausses lectures.

Exemples: *emthš*, « je combattrai »; *éšbm*, « je bâillonnerai »; *etrš*, « j'acquerrai » (de *yrš*); *yrthš*, « il lave »; et à l'imp. *éštmḡ*, « écoute ! », ou bien *štmḡ* en composition, dans le nom de ville *El-štmḡ*.

Il en est de même, d'ailleurs, à Byblos (Aḡiram): *thtpk*, et dans la stèle de Mésa (II, 11, 15): *w elthm* (de *lhm*, « combattre »).

Le réfléchi de *šhy* se présente exactement sous la même forme (hiptalel) qu'en hébreu : *yšthwy*, « il se prosterne » ; *l ašthwy*, « certes, je me prosternerai ».

Le nifal n'apparaît que très rarement, mais certaine scène de combat en fournit, à la fois, trois exemples très nets : *yghn*, « ils foncent l'un sur l'autre », *ywškn*, « ils se mordent », *ywšhn*, « ils s'affrontent ».

Pour la locution *tspr b yrdm arš*, « tu seras compté parmi ceux qui sont descendus dans la terre », il est permis d'hésiter entre le nifal et le pual, les deux thèmes étant attestés en hébreu biblique.

Pour le pual même, on peut citer : *k yld* (= *yullad*) *bn ly*, « car il m'est né un fils », et pour le hofal : *mgš*, qui semble représenter le participe hébreu *muggaš*, « mis en contact » (racine *ngš*).

Observations :

L'état de Ras-Shamra s'écarte par divers traits tant de l'hébreu que du phénicien.

Malheureusement la non-vocalisation et la non-notation de la gémination ne permettent pas de juger exactement de certaines formes ; certains causatifs pourraient être dans la forme des intensifs ; certaines formes présumées à *n* préfixe assimilé pourraient être des passifs à caractéristique vocale interne (Marcel COHEN).

En particulier il est impossible de voir si les réfléchis à *t* infixé correspondent ou non à la forme intensive qui est celle du réfléchi à *t-* de l'hébreu (R. FOLLET).

II. Marcel COHEN et W. LESLAU. — Mots amhariques présentant le traitement $k > \check{c}$.

Les mouillures d'anciens *k*, *g*, *q*, en amharique non dialectal sont rares (voir PRAETORIUS, *Amharische Sprache*, pp. 70-72) et doivent être justifiées, autant que possible, pour chaque mot.

Pour *k*, en dehors de la terminaison *-ki* passée à *-š*, on n'a jusqu'à présent considéré que deux mots :

čāla, « pouvoir », correspond à guèze *kəhla*, *γəkl* (tigré *kāhlā*, tigrigna *kačala*, gouragué *hāra* et *čāla* suivant les dialectes); on peut se demander si la mouillure en amharique (et gouragué ulbarag) ne provient pas de l'infinitif *kəhilōt*, passé à amharique *čəlōt*, « puissance »; la cause adjuvante du traitement *č* serait le besoin de préserver un « corps » à ce mot important, menacé d'être un bilitère à *h* initial (par affaiblissement de *k* — comparer *hōna* provenant de *kōna*, « être »).

čär, « bon, bienveillant », correspond à guèze *her*, « bon »; pour ce mot une consolidation exceptionnelle de *h* en *k* est attestée par le tigrigna *kēr*; l'initiale amharique (avec mouillure par *e*) est une autre sorte de consolidation, dans ce mot court.

Il faudrait d'ailleurs tenir compte de possibles influences couchitiques, sur lesquelles on est mal instruit; observer que le bilin a *kēr* et le quara *šär*; il n'est peut-être pas inutile aussi d'observer que l'amharique a d'autre part *gar*, « doux, apprivoisé, benêt », qui se rattache à une racine *grh*, usitée en tigrigna, non en guèze (Marcel COHEN).

Aux exemples précités on peut ajouter deux mots isolés: amh. *mənčät*, *mənčət*, « vase », tigré *mankēt*, bilin peut-être *manqa*; amh. de Gondar *čāl*, « mesure de capacité », qu'on peut comparer avec la racine sémitique *kyl*, « mesurer ».

Dans *ənči* à côté du normal *ənki*, fém. de *ənkā*, « tiens ! », le *či* semble être dû à une raison morphologique (W. LESIAU).

Séance du 23 Février 1938

Communications.

I. J. J. CLÈRE. — Existe-t-il un préfixe verbal *t* en ancien égyptien ?

Dans un article intitulé *Die t-Präfix- und t-Suffixverben im Ägyptischen* (*WZKM.*, 39 (1932), 295 et suiv.), M. K. Feichtner a rassemblé 12 verbes égyptiens qui, d'après lui, comporteraient un préfixe *t* donnant au verbe une valeur réfléchie (10 cas) ou intensive (2 cas). L'existence d'un préfixe *t* en ancien égyptien n'aurait rien d'étonnant puisqu'on le retrouve dans d'autres langues chamito-sémitiques. Mais aussi bien en ce qui concerne la valeur réfléchie ou intensive du préfixe qu'en ce qui concerne son existence même, les conclusions de Feichtner sont à mon avis des plus douteuses. Ainsi il est étrange qu'une catégorie de verbes aussi nombreuse que celle des trilitères soit représentée uniquement par des verbes à 1^{re} radicale faible caduque, donnant encore des trilitères après préfixation du *t*. Les formes quadrilitères étant acceptées par l'égyptien, on trouverait certainement des exemples du type *t-123* si cette langue conservait des restes d'un préverbe *t*. En fait, presque tous les rapprochements proposés par Feichtner rencontrent des obstacles, d'ordre sémantique ou morphologique.

1) *wɔy* « kommen » : *twɔ* « jem. bittend angehen » — *wɔy* exprime essentiellement une idée de mouvement : cf. *wɔy* « s'éloigner », *wɔt* « chemin », *šwɔy* « passer », etc. ; la racine *twɔ*, déterminée par l'homme priant ou suppliant, a pour sens initial « mendier, demander » : cf. *twɔ*, *z twɔ* « homme pauvre ». Il s'agit de deux racines différentes.

2) *wɔh* « legen » : *tɔh* « sich ablagern (Schlamm) » — l'idée fondamentale de *tɔh* est « (s') enfoncer dans un liquide » : cf. *tɔh* « plonger, être immergé », *tɔh*, verbe en relation avec l'eau, *tɔht* « dépôt d'un liquide (vin, bière) ». *Wɔh* et *tɔh* sont deux racines différentes. Cf. n° 5.

3) *wɔy* « fern sein » : *tɔy* « widerstehen, abweisen » — *tɔy*, qui a pour var. *try* « repousser » — en fait une graphie historique de *twr* (> *tr* > *ty*) « repousser » —, est une orthographe semi-phonétique du même mot *twr*. Cf. n° 7.

4) *wpy* « (den Mund) öffnen » : *tpy* « einatmen » — *tpy* est en fait un ancien *tpr* : cf. la var. *tpr* (ME.) et la notation fréquente du *y* final.

5) *wḥ* (*š*) « (ein Gewässer) passieren » (Rinder) : *tḥ* « eintauchen » — le sens de *wḥ š* n'est pas « passer », l'expression se rapporte à un acte des bouviers qui guident le troupeau. Cf. n° 2.

6) *wḥ* (*mt*) « (den Tod) über jem. verhängen » : *tḥ* « den Feind töten » — *tḥ* (BE.) ne signifie pas certainement « tuer » : cf. *tḥ* « personne nuisible ».

7) *wr* « gross sein » : *twr* « respektieren » — *twr* (au ME. écrit aussi *try*, cf. n° 3) « respecter » (à côté de *šnḡ* « craindre ») doit être identique à *twr* (aussi *try* au ME.) « repousser » : cf. « (se) tenir à distance — tenir ses distances — respecter ». Sens étymologique : « respecter *par crainte* » et non « jem. [...] "für sich" *gross sein lassen* ».

8) **is* ungebrauchlicher Stamm ; enthalten in (*i*)*š.t* « Sitz » : *tyš* « sich setzen » — *tyš* (BE., = *ts*) < *čš* « s'asseoir » attesté au ME.

9) *hm* « heiss sein, (ver)brennen » : *thm* « etwas kochen » — le *Wörterb.* explique *thm* comme « etw. kochen o. ä. (*unter Umrühren* ?) à cause de *thm* « remuer (dans un chaudron) », et en même temps renvoie à *thbw* « épaissement (d'un liquide, etc.) » ; cf. encore *whm* « brûler », *rhb* « ardeur du feu », *šhb* « vent chaud » ; *t-* n'est pas plus un « préfixe » que *w-*, *r-* ou *š-* (pour *m/b* cf. n° 12).

10) *wɔ* « dörren » : *tɔ* « heiss sein » — la racine *tɔ*, représentée par *tɔ* « four », *tɔ* « être chaud », *tɔw*, *tɔyt* « chaleur », *štɔ* « chauffer », etc., ne contient aucune trace de valeur réfléchie et apparaît comme une racine primitive simple.

11) (*t-* intensif) *iy* « (das Auge) verletzen » : *ty* « (Horus-auge) zerstampfen » — la racine *ty* signifie « piler » (pas spécialement l'œil) : cf. *ty* « pilon » ; cf. aussi *tyty* « fouler ». Racine primitive sans relation avec *iy* « crever l'œil avec une pointe » (d'après le déterminatif).

12) (*t-* intensif) *hm* « (hinein)stossen » : *thm* « (durch-)stossen » — *thm* (aussi « transpercer, fouler ») et *hm* sont synonymes dans « cogner avec les cornes », mais ce sens est aussi celui de *khb* (aussi « parcourir ») et d'après le *Wörterb.* *hm* n'est qu'une graphie récente de *hb* (> copte

hōm) « fouler, parcourir, pénétrer (couteau) » ; cf. encore *whb* « transpercer », *hbhb* « parcourir, fouler ». Cf. n° 9.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'*aucun des rapprochements proposés par Feichtner ne s'impose*. Ils sont même, à mon avis, tous extrêmement douteux. Dans certains de ces verbes, on peut certes considérer le *t-* comme un élément formatif de racine, mais à peu près tous les phonèmes peuvent jouer ce rôle et bien des trilitères à *t* initial pourraient aussi être décomposés de cette façon. Ce qui importe, c'est qu'il ne s'agit pas de morphèmes — même subsistant à l'état de traces, incorporés dans la racine — pouvant être placés sur le même plan que ceux que Feichtner mentionne pour les autres langues chamito-sémitiques.

Observations :

La recherche de M. K. Feichtner était pleinement justifiée, puisque l'absence du *t* formatif en égyptien est étonnante et que d'autre part on rencontre en sémitique même des exemples de racines trilitères dont une des composantes est un ancien affixe *t* ou *n*. D'autre part l'absence d'un sens réfléchi net (du type que M. K. Feichtner a eu tort de trop rechercher par des interprétations forcées) n'est pas probante contre une étymologie tenant compte d'une agglutination de *t* : en effet *t* n'a pas toujours une valeur réfléchie (voir notamment l'accadien), et d'autre part peut la perdre dans un terme remanié. Mais pour admettre les étymologies par *t* agglutiné, il faut que le sens des mots (comparés à des radicaux sans *t*) et leurs usages s'y prêtent de manière claire ; d'où le grand intérêt de la recherche de J. J. Clère, qui semble bien montrer qu'on ne peut pas faire état actuellement de restes de préfixe *t* en égyptien (Marcel COHEN).

M. STRACMANS explique *wh š* comme une abréviation de **wh šrt hr š* « (im)poser la main sur l'étang », expression se rapportant au geste des bouviers qui, par des pratiques magiques cherchent à éloigner les crocodiles du troupeau.

II. R. BLACHÈRE. — Un accord aberrant du duel en arabe ancien.

En arabe classique, le duel, par les accords qu'il fournit, s'oppose constamment au sing. et au plur. Au contraire dans

les dialectes vivants, le duel donne des accords du plur.; cf. le marocain *yəddih kânu mfəzzgîn* « ses mains étaient mouillées ». Déjà, en arabe ancien, on trouve des exemples de duel amenant un plur. comme premier terme d'un état construit: *qulûb^u-kumâ* « vos cœurs » (*Coran* 66, 4). De même, dans le *Coran*, 55, versets 46, 56, 68, 69, où il est parlé des deux jardins du Paradis, on trouve *fihinna* « dans eux » avec le pron. fém. plur. alors qu'on s'attendrait à *fihimâ* « dans eux deux », avec le pron. duel. Enfin dans Buḥârî, *Ṣaḥîḥ*, éd. Krehl III, 28, il est parlé de deux femmes qui « ont mentionné une église qu'elles ont vue » *dakarâtâ kanîsat^{an} raṣaynahâ* où le dernier verbe est au plur. fém. Des accords de ce genre ne sont pas, il est vrai, très nombreux, sans doute parce qu'à l'époque classique ils ont fait l'objet de corrections de la part des grammairiens arabes. Ils autorisent à penser, en tout cas, qu'à une époque ancienne, le duel tendait déjà à se fondre dans le pluriel.

III. Marcel COHEN. — Un nom du *treillis* commun au latin et à des langues chamito-sémitiques et voisines ?

L'étude *Sur le nom d'un contenant à entrelacs dans le monde méditerranéen* (*B. S. L.*, t. 27, 1926) a déjà montré comment le nom d'un objet à claire-voie peut désigner soit des récipients divers (panier, etc.), soit des véhicules, notamment des embarcations. Il semble qu'on puisse grouper comme « mots-bouchons » provenant d'une racine à redoublement d'origine non déterminée les mots suivants :

latin : *carcer* ou *carcar* « enclos ; barrières qui forment la piste des chars » et « prison » ; *cancrî* « barreaux, treillis » ;

araméen de Palestine : *qwrqwr* « objet servant à prendre des oiseaux ou des poissons » ;

soqotri : *qarqor* « cage » et « nasse » (*W. LESLAU, Lexique soqotri*) ;

nouba : *karkarē* « filet » ;

un nom de bateau, attesté, sans doute comme emprunt (voir CALICE, *Grundlagen*, n° 440), en ancien égyptien *qṣṣw* ; en grec *κέρκωρος* ; en syriaque et en arabe *qurqūra*.

Séance du 23 Mars 1938



Communications.

I. H. FLEISCH. — Quelques formes *tafɛala* en arabe classique.

Un réfléchi du simple à *t* préfixé est usuel en dialecte arabe tunisien. Il a aussi été remarqué en Égypte, au Maroc et, d'après Pedro de Alcalá, en Espagne. Y a-t-il là continuation d'un ancien état suggéré par éth. *taqatla*, tigré *taqatala*, *taqatla*, et qui aurait laissé des traces en arabe classique, ou bien une véritable restitution par l'analogie des autres réfléchis à préfixe *t* ?

L'examen du *Lisan* et du *Taj* (quadrilitères à initiale *t*) et la recherche des formes rares ou aberrantes rangées par Kazimirski après la X^e forme ou en cours d'article fournissent le matériel suivant (formes vérifiées) qui doit donner moralement tout ce qui existe en fait de *tafɛala* (L = *Lisan*, T = *Taj el 'Arḫūs*, LA = *Lane*, B = *Belot*, Q = *Qāmōūs*).

talmada (B), *tarḡama* (LA), dénominatifs sur emprunts arabéens cités pour mémoire.

tarmasa « se retirer de la bataille ». Howell, *Grammaire*, II, p. 225; Ibn Mālek, *Lāmiyyat al 'Aḫḫāl*, p. 316 (*Maḡmūḫ el M. al K.* 1340 h.); L, VII, p. 33, qui donne également *ḫafara turmusatan* (*turmusat* « cave, souterrain, caveau », Kazimirski). Un dénominatif est vraiment probable. *ṭarmasa* (var. *ṭamrasa*) « s'écarter, fuir » (Q) est plutôt à expliquer par une vélarisation du *t* de *tarmasa* devant le *rā*.

mutalɔib « être en bon état (chemin) » (B) à côté de *ɔitlaɔabba* même sens. Mauvaise lecture probable car la forme ne se retrouve ni dans Q, ni dans L, ni dans T. Cependant B donne un *multaɔib* complètement isolé « debout, droit » qui doit représenter une métathèse du *t* et du *l*. Néanmoins élément douteux.

tāsā dans *tāsāhu* (T, X, p. 52) d'après Ibn al 'Aḫrābī « nuire à quelqu'un, le traiter avec mépris ». Pas de racine *tasā*; *satā* (*ū*) (LA) « se hâter » et *sātāhu* « jouer avec

quelqu'un au jeu nommé *šafallaqa* ». L. accepte la forme mais exprime un doute. Les sens sont très écartés : la solution est à chercher dans *sāwa* « être mauvais » ou *ʿasiya* « être triste ». Un *tasāwa* suppose un déplacement de quantité non invraisemblable d'après les exemples donnés par Nöldeke (*Zur Gr.*, p. 6) mais peu probable. Un *taʿsā* > *tāsā* est beaucoup plus indiqué. Il suppose simplement que cette forme isolée a été entraînée dans la catégorie des *fāʿala*. Néanmoins élément douteux.

tantala « se salir après s'être nettoyé » et aussi « faire le fou après avoir fait le sage » T, VII, p. 242, d'après Ibn al 'Aḡrābi. LA : graphie défectueuse de *tantala*. On pourrait aussi songer à une prononciation dialectale du *ṭ*. Donc élément également douteux.

taḥmama « avoir pris la couleur noire par l'action de la chaleur » (LA). De même *ḥamma* (i) (*iḥmaumaitu*), *taḥmama* et *taḥamḥama* écrit *taḥmama* dans l'édition de Calcutta du Q. Élément faiblement attesté.

tabraka (L) « s'arrêter dans un endroit ; *Tibrāk*, nom de localité, en est dérivé ». LA donne *baraka* (o), *burūk* et *tabrāk* « s'agenouiller (chameau) » ; de *baraku* (*burūk*) il fait dériver le sens de « être ou devenir ferme, fixe, continuer, rester ou demeurer » ; *baraka* « s'agenouiller (chameau) ». Yāqūṭ (*Muḡmaḡ al B.*, éd. Wüstenfeld, I, 820) rapporte ce point d'eau, d'après différentes autorités, aux Banou 'Anbar, aux Banou 'Oumair et au pays des 'Amr ben Kilab. Il y avait là une *raḍa* (attribution aux 'Amr b. K.). « Lorsqu'on demandait à quelqu'un : « Où descends-tu ? », il disait : « Je descends près de l'eau », il ne disait pas près de Tibrak » — comme si « Tibrak » et « eau » avaient été équivalents. A cette vieille station on peut prêter un vieux mot et garder une probabilité à l'étymologie du Lisan.

tarfala (LA) « marcher en inclinant le corps de côté et d'autre soit par orgueil soit par grand âge ». *rafala* (o), *rafl* et *ʿarfala* « il allongea ses vêtements et les fit traîner en marchant avec une allure élégante, fière et satisfaite, en affectant d'incliner le corps de côté et d'autre » ; *taraffala fi ṭiyābihi* comme *rafala*. LA donne un *tarfīl* isolé « le fait d'agrandir son vêtement ou de l'allonger jusqu'à terre » ; de ce *tarfīl* il tire *raffalahu* « il l'honora, le fit roi, chef ». Ainsi donc *tarfala tarfalatan* (comme les quadrilitères) reste en rapport avec le simple *rafala*, en similitude de sens avec

taraffala (avec de petites différences). Rien ne s'oppose à y voir un *tafɛala* primitif (nous n'avons pas vu signaler qu'un *tafɛala* puisse être la réduction de *tafaɛɛala* ou autre).

Conclusion. Il y a, en fait, beaucoup d'éléments douteux ou discutables, à part *tarfala* qui semble plus solide. Ces formes ne peuvent constituer une preuve en faveur d'un ancien *tafɛala* en arabe classique et appuyer les idées de Vollers (*ZA.* XII, 134; *Volksspr. u. Schriftspr.*, p. 116).

Observation :

M. Féghali voit dans *tabraka* et *tarfala* un essai de reformation sur les *maɣdar*.

II. A. BASSET. — Un pluriel devenu singulier en berbère.

Le nom usuel de l'orteil, en berbère, est *tifdant* (ou : *taf-dant*), plur. *tifədnin*. A Tamezrett, Zraoua, Taoujjout, villages — groupés et formant îlot berbérophone — de la montagne des Metmata dans le sud tunisien, nous avons eu, en Janvier 1932, confirmé en Décembre 1937 : *tafədnint*, plur. *tifədninin*. Nous sommes tentés d'expliquer *tafədnint*, par le passage de *tifədnin* du pluriel au singulier, avec modification attendue du vocalisme préradical et suffixation de *t*, et avec reformation d'un pluriel en *-in* sur ce nouveau singulier.

III. W. LESLAU. — Observations sur quelques faits éthiopiens et sudarabiques.

I. — *Traitement des labio-vélaires en sémitique d'Ethiopie.*
E. Cerulli a traité ce problème pour les langues couchitiques (cf. *Comptes rendus du GLECS*, I, p. 49) et a signalé entre autres cas le passage des labio-vélaires q^w , g^w , k^w à *b*, *f*. Je signale quelques exemples montrant le même phénomène dans des langues sémitiques d'Ethiopie. En amharique : *kufɬa*, *gufta*, à côté de *bufta*, *bofta* « petit bonnet de laine rouge porté par les musulmans », har. *kufɬa*, du couchitique : ga. *gofta*, chamir *kufɬa*, *kufda*; — *gučəllā* et *bučəllā* « petit chien », à mettre en rapport avec amh. *buč*, cri pour appeler les chiens, har. *buč* « chien » (cf. E. CERULLI, *Harar*, sous

buč); — *q^wattata* et *b^wattata* « griffer, égratigner »; — *g^waddana* et *b^waddana* « partager en deux camps » (cf. M. COHEN, *Études*, p. 385, et *Nouvelles études* (à paraître), p. 47). En harari : *ɣabaɔ* « parole », du couchitique *duk^w* (signalé par CERULLI, *Harar*); ajouter *čiba* « boue », en face de *čeqa*, également d'origine couchitique, et peut-être aussi *maboa* « plume à écrire » si on le compare avec amh. *maqā* « roseau », tigrigna *māqā*. Le passage de *g^w* à *f* se trouve dans har. *fadēla* « croupière », *čaha gudēla*.

II. — *Suppléments au problème de la prépalatalisation de k en č*. Aux exemples du *k* devenu *č* (cf. ci-dessus, p. 12) on peut ajouter : amharique *salačča* « éprouver du dégoût, de l'ennui », tigrigna *salkaya*. Pour le Godjam la prononciation prépalatale de *k* est attestée dans de nombreux cas, voir M. COHEN, *Nouvelles études* (à paraître); j'ai relevé dans le manuscrit Mondon-Vidailhet 279, fol. 3, la forme *ləččä* pour *ləkke* « moi étant envoyé », de la racine *lāka*. D'après le témoignage de M. Herouy on prononce en Godjam en récitant le guèze *salām lači* « salut à toi (fém.) » pour *salām laki*.

(Pour les faits concernant le Godjam, voir *Nouvelles études*, p. 36 [Marcel COHEN].)

III. — *Un cas particulier du traitement du t du réfléchi en soqotri*. Le réfléchi en soqotri est formé par le *t* préfixé ou infixé; le *t* est toujours infixé dans les racines dont la première radicale est *s*. Dans un seul exemple le *t* est préfixé, à savoir dans le mot *itseleṭ* « il règne », d. la racine *slṭ*; comparer les faits accadiens.

IV. — *Soqotri di-ɣiméde, plur. il-ɣiméde « Bédouin »*. Ce terme signifie textuellement « celui, ceux de *ɣiméde* », c'est-à-dire « celui, ceux du coucher du soleil », se rattachant à la racine *ɣmd* « se coucher (en parlant du soleil) » (soq. *ɣémod*, syr. *ɣ^mmad* « plonger », ar. *ɣigtamada* « entrer dans la nuit »); il semble être une trauction de l'arabe *ɣarab* « Bédouin », racine qui dans les dialectes de l'Arabie du Sud, même dans ceux qui possèdent le *g*, apparaît pour *grb* dans le sens de « se coucher » (dof. *maɣrib*; racine *ɣrb* aussi en hadramout, daṭina, *šhauri*, su-arabique ancien). Donc l'arabe *ɣarab* « Bédouin » a été pris dans le sens de « se coucher », d'où en soqotri l'emploi pour « Bédouin » d'un mot signifiant « celui du coucher du soleil ».

Séance du 27 Avril 1938



Communications.

I. S. GRÉBAUT. — Le causatif de réciprocité des verbes exprimant l'idée d'hostilité en guéze.

Les verbes d'hostilité de forme réciproque *taqātala* se rencontrent principalement dans la littérature magique, dont le dépouillement est loin d'être achevé. Ces verbes, dont quelques-uns sont dénominatifs, dépassent de beaucoup le nombre restreint d'exemples donnés dans le *Lexicon* de Dillmann.

Par ailleurs, la plupart de ces réciproques donnent naissance à un causatif *ḡastaqātala*. Parfois le seul causatif existe, alors que le réciproque n'est pas usité ou n'a pas encore été trouvé.

Les verbes suivants *ḡastaqātala* sont les causatifs des réciproques *taqātala*. Plusieurs d'entre eux, soit d'une catégorie, soit de l'autre, sont inconnus à Dillmann.

ḡastabālḡa, causatif de *tabālḡa*, « s'entre-manger » ; *ḡastanākaya*, causatif de *tanākaya*, « s'entre-nuire » ; *ḡastusānana*, causatif de *tasānana* (dénomnatif de *tasnān* « chicane »), « s'entr'attaquer (procès) » ; *ḡastarāḡaḡa*, causatif de *tarāḡaḡa*, « se donner des coups de pied l'un à l'autre » ; *ḡastahāmaya*, causatif de *tahāmaya*, « s'entr'injurier » ; *ḡastatāḡalḡa*, causatif de *taḡalḡa*, « s'entre-haïr » ; *ḡastawāḡaḡa*, causatif de *tawāḡaḡa*, « s'entre-dévorer » ; *ḡastamāḡḡa*, causatif de *tamāḡḡa*, « se mettre en colère l'un contre l'autre » ; *ḡastanāsaka*, causatif de *tanāsaka*, « s'entre-mordre » ; *ḡastazābaḡa*, causatif de *taḡābaḡa*, « s'entre-heurter » ; *ḡastabāḡasa*, causatif de *tabāḡasa*, « se combattre » ; *ḡastahāyasa*, causatif de *tahāyasa*, « se faire des reproches mutuels » ; *ḡastadārara*, causatif de *taḡārara* (dénomnatif de *ḡar* « ennemi »), « se traiter en ennemis » ; *ḡastaqānḡa*, causatif de *taqānḡa*, « s'envier l'un l'autre » ; *ḡastarāmḡa*, causatif de *tarāmḡa* (dénomnatif de *rāmḡ* « lance »), « s'entr'attaquer à la lance ».

Observations :

Les dépouillements de S. Grébaut montrent de manière très utile le développement qu'a pris en guèze le causatif à préfixe *as-* du réfléchi-réciproque (à préfixe *ta-* et *ā* intérieur) — forme que l'arabe ignore; la vitalité de la forme est révélée de manière particulièrement nette par les nombreux exemples dénominatifs (C. BROCKELMANN; Marcel COHEN).

L'arabe libanais possède un verbe *istenāwel* « prendre avec la main (un objet placé haut ou loin) » ou (au sens chrétien). « communier, prendre l'hostie consacrée »; il est formé de *nāwel* « faire passer quelque chose à quelqu'un avec la main » (III^e forme) avec le préfixe *ist-* de la X^e forme (ordinairement réservée au thème simple sans *ā*). Il existe deux ou trois autres exemples de la même formation (M. FÉGHALI).

II. Ch. VIROLLEAUD. — Les noms de plantes dans les textes alphabétiques-sémitiques de Ras-Shamra.

Il y a environ 40 mots de cette sorte. Les principaux sont les suivants :

šmm (à distinguer de *šmn* « cieux ») paraît désigner « les plantes »; en général (comme en akkad. *šammu*, plur. *šammê*, tandis que, en hébreu, *sammim* a un sens beaucoup plus restreint), particulièrement dans les locutions *w akl b šmm* « mange donc des plantes » (sur *b* au sens partitif voir *Comptes rendus du GLECS*, II, 13) et *šhrrt la šmm* « les déserts (arabe *šahrârât*) sans plantes ».

[*Observations*: On peut aussi rapprocher l'anc. égypt. *šmw* (copte *sim*) « herbe », qui a lui-même déjà été comparé à l'akkad. *šammu*, cf. CALICE, *Grundlagen der ägypt.-sem. Wortvergleichung*, n^o 806 (J. J. CLÈRE). — La correspondance anormale de la sifflante entre l'hébreu et la forme de Ras-Shamra apparaît également entre l'hébreu et l'akkadien; ceci doit probablement s'expliquer par le fait que ce mot est un emprunt (W. LESLAU).]

ēš « arbre », plur. *ēšm*; *dm ēšm* « le sang des arbres » désigne poétiquement le vin, comme en hébreu *dam ʿenab* (ou *dam ʿanabim*) « le sang du raisin (ou des raisins) »;

ες se rencontre plusieurs fois associé à *hś*, qui est arabe *hišš* « verger », et à *εbς* dont l'étymologie est obscure; ες est associé aussi, ou opposé, à *abu* « pierre », mais dans ce cas ες est parfois remplacé par *γερ*, qui est l'hébr. *ya'ar* « bois ».

[*Observations* : Marcel COHEN demande si *dm εsm* ne pourrait pas désigner plutôt le « vin de palme » (litt. « sang d'arbre » = sève d'arbre »); Ch. VIROLLEAUD répond que l'expression apparaît dans des phrases parallèles où, en général, les deux termes mis en parallélisme désignent exactement la même chose, mais qu'il n'est toutefois pas impossible que parfois on ait affaire à deux choses très voisines mais non identiques. — M. FÉGHALI propose de rapprocher *εbς* de l'arabe *εafς* « platane, chêne (et d'autres grands arbres) ».]

arz « cèdre », plur. *arzm* (hébr. *arazim*).

st « olivier », associé, une fois, à *kś*, qui doit désigner aussi un arbre.

gpñ « cep de vigne », plur. *gpnm*, comme en hébreu; à *gpñ* est associé parfois *nqbn*, qu'il convient peut-être de rapprocher de l'arabe *naqaba* « défricher la terre ».

śdmt « vignoble », hébr. *šedêmâh*.

krm « vigne » (hébr. *kerem*), seulement au plur. *krmn*, en parallélisme avec *hrnqm*, à comparer peut-être à akkad. *urnuqqu*, nom de plante.

gnb, plur. *gnbm*, est probablement le raisin, en hébreu *εcnâb*, en akkad. *inbu*, mais aussi *hmmibu*; voir déjà *Comptes rendus du GLECS*, I, 19.

qel, sans doute « fleur de vigne », d'après arabe *qo'el*.

ešl « tamaris », hébr. *εešel*.

ddym « mandragores » (à distinguer de *ddm* plur. de *dd* « pot »); en hébr. *duday*, mais au plur. *dudawim*.

brkn paraît correspondre à hébr. *barqânim* (Juges VIII, 7. 16), qui a été rapproché de l'arabe *birkân* ou *birqân*, nom d'une plante de la steppe.

śer « orge », hébr. *εεorâh*; mais au plur. *śerm*, comme en hébreu.

hñt « froment », hébr. *hñtah*, arabe *hñtat*.

śśmm, sans doute « sésame »; comparer akkad. *šamaš-šammu* et arabe *simsam*.

tyt, peut-être akkad. *tijātu* « *assa fætida* ».

šhlt, a été rapproché par Ed. Dhorme de l'akkad. *šahul-latu* « cresson ».

nš « fleur », sans doute, d'après héb. *neš* et *niššâh*.

pr « fruit », comme à Carthage.

[*Observation* : Voir aussi l'anc. égypt. *prt*. (copte *ebra*) « fruit », déjà rapproché de mots ou racines chamito-sémitiques; cf. CALICE, *op. cit.*, n° 38 (J. J. CLÈRE).]

nbt, équivaut probablement à héb. *nofet* « miel »; on rencontre aussi le plur. *nbtm*.

D'après certain document très fragmentaire (*Syria*, 15, 154 et suiv.), plusieurs plantes ou fruits étaient employés comme remèdes pour les cheveux atteints de quelque infirmité. Ainsi :

dprn, qui est sans doute le genévrier, d'après akkad. *daprânu*.

qlql = héb. *qeloqel* (*Nombres* XXI, 5), akkad. *qaqqullu* « cardamome ».

hndr, qui a été expliqué par arabe *hanzal* « coloquinte », et aussi par *hardal* « moutarde ».

ergz, au plur. *ergzm*, peut-être arabe *gurğud*.

qmh-bql « farine (héb. *qêmah*) de gruau » (*bql* = akkad. *buqlu*).

dblt et *šmqm* « gâteaux (de figues) » et « raisins secs », d'après l'hébreu; comparer la *debelet-tecênim*, appliquée à un ulcère, dans *II Rois* XX, 7.

Séance du 25 Mai 1938

Communications.

I. E. DESTAING. — Remarques sur la qualification en tachelhit du Soûs (Maroc).

A. ADJECTIF ATTRIBUT. — A la question : *manik a iga usêlham nek ?* « comment est ton manteau ? » on peut répondre : (1) *asêlham inu iga umlil (asggân)* « mon manteau est blanc (noir) » [verbe *g* conjugué au parfait + adjectif qualificatif à la forme simple]; ou bien en évitant l'emploi de *g*: *man llün ila ?* « quelle couleur a-t-il ? »; (2) *asêlham inu imllul (isggan)* « mon manteau est blanc (noir) » [verbe d'état *mêllul* (état stable) conjugué au temps unique].

Les deux propositions 1 et 2 sont employées pour rendre l'état présent. On entend le verbe d'état (2) plutôt que l'adjectif (1) dans la phrase interrogative : *is imllul nğ^edd is isggan ?* « est-il blanc ou bien est-il noir ? »; dans une comparaison : « *imllul zund adfêl* « il est blanc comme la neige »; *adfêl imêllul f tadûd* « la neige est plus blanche que la laine »; pour l'état passé, l'état futur, on emploie de préférence le verbe d'état : *ikka ttinn imllul* « autrefois, il était blanc », *ra iimlul* « il sera blanc » (plutôt que *iga umlil, ra ig umlil*).

Dans l'expression d'idées générales, dans des proverbes, on rencontre plutôt le verbe d'état que l'adjectif : *imllul udfêl* « la neige est de couleur blanche »; *imllul galim* « la paille est blanche ! », etc.

Il existe en tachelhit plusieurs centaines de verbes d'état d'usage courant; les uns appartiennent au vocabulaire du berbère; beaucoup sont empruntés, à la langue arabe notamment. A côté de ces verbes, l'adjectif n'apparaît que rarement; on ne trouve guère en tachelhit qu'une centaine d'adjectifs qualificatifs; pour rendre « être grand, petit, lourd,

léger, chaud, froid, beau, bon, large, étroit, etc. », ce dialecte ne dispose que de formes verbales : *imjur*, *imzi*, *igay*, *ibsus*, etc. On peut cependant pour ces verbes employer l'auxiliaire *g*; « il est léger » peut se dire *ibšsus* ou bien *iga wad ibšsusën*. Cette dernière forme est le participe du verbe *ibsus* « être léger ». Elle permet aussi de rendre l'adjectif épithète.

B. ADJECTIF ÉPITHÈTE. — Dans des propositions telles que : (1) « vends le cheval blanc », (2) « achète un cheval blanc », l'épithète peut être rendue (a) soit par un adjectif : (1) *zəns ayyis umlil*, arabe du Soûs *šri lʕʔud lbīd* (cheval réel, qui est blanc), (2) *səg d ayyis igan umlil*, arabe du Soûs *šri lʕʔud ikun bīd* (cheval imaginé, qui soit blanc); (b) soit par un participe. Pour la phrase 1 on n'entend pas *zəns ayyis mʕllulën*; mais on dit *hā ayyis mʕllulën lli iak sgiğ* « voici le cheval blanc que je t'ai acheté »; *səg iat tili mʕllulën ig trit tadūd ifulkin* « achète une brebis blanche si tu veux de belle laine », arabe du Soûs *šri mʕaʕa biða ila bgiṭi ššūf mliha*. A la phrase 2 correspondrait *sğ iyi iat tili inllulën* (pluriel: *sği yid kra n tatten mʕllulin*), arabe du Soûs *šri li waḥəd mʕaʕa n tkūn biða*.

II. G. S. COLIN. — Observations critiques sur quatre communications antérieures.

I. Sur R. Blachère, *Un accord aberrant du duel en arabe ancicn* (ci-dessus, p. 15). — L'étude de l'accord du substantif duel avec son verbe et son adjectif qualificatif en arabe classique ne peut être séparée de l'étude du sort du duel en arabe.

Dans les parlers arabes actuels, le duel ne survit — partiellement — que pour les substantifs. A peu près partout, il a disparu avec les adjectifs qualificatifs. Partout, il a disparu avec les verbes et les pronoms (personnels, démonstratifs et relatifs). Cette situation est sûrement ancienne; elle est attestée dès le 12^e siècle pour l'arabe hispanique; il est vraisemblable que, dès l'époque classique, ces tendances étaient plus ou moins latentes et que la prose ancienne en conserve des traces. Par ailleurs, la mise au duel, simultanément, du substantif, de son adjectif qualificatif, de son

pronom relatif et de son verbe, alourdissait singulièrement la phrase et cela sans utilité; l'indice du duel suffixé au substantif, en tête de phrase, suffisait à préciser de quoi il s'agissait; pour le reste, l'accord au pluriel suffisait.

Il conviendrait aussi de distinguer le cas de l'accord d'un duel avec son verbe du cas de son accord avec son adjectif qualificatif. Dans le premier cas, Marrakech emploie le féminin; dans le second, le pluriel masculin.

II. Sur H. Fleisch, *Quelques formes tafɣala en arabe classique* (ci-dessus, p. 17). — L'arabe classique a effectivement ignoré une forme verbale *tafɣala*. Cependant, dans l'arabe dialectal, la situation du réfléchi-passif à *t-* préfixé n'est pas exactement celle que décrit H. Fleisch.

Les parlers asiatiques paraissent l'ignorer (des traces à Palmyre ?). Dans les parlers africains, elle est courante; mais, dans la grande majorité des cas, il s'agit de *parlers de sédentaires citadins*: Le Caire (*et-*); Tunis et petites villes du Sahel: Takrouna, etc. (*t-*); Constantine (*t-*); petites villes de l'Oranie du Nord: Mazouna, Mostaganem, etc. (*tt-*); Marrakech et villes marocaines ayant un parler citadin de type méridional (*tt-*). Les seuls Bédouins qui l'emploient sont ceux du Sud-Oranais.

Les parlers arabes anciens, de la couche pré-hilalienne, l'ignorent complètement (cas de l'Espagne, de Malte, des Jbala marocains) ainsi que l'énorme majorité des parlers bédouins.

Il faut aussi distinguer les parlers où le réfléchi-passif à *t-* préfixé coexiste avec la VII^e forme (à préfixe *n-*), comme au Caire et à Alger-juifs, de ceux où elle l'a complètement éliminé (Tunis, Marrakech).

Quant à l'origine du réfléchi-passif à *t-* préfixé dans les parlers arabes, on ne peut invoquer que l'action analogique des réfléchis-passifs de la II^e et de la III^e trilitère et de la I^{re} quadrilitère qui sont tous avec *t-* préfixé. Penser aussi aux nombreuses VIII^e formes classiques tirées de racines à 1^{re} radicale faible (*hamza*, *w* ou *y*) qui, après assimilation, se présentent avec *itt-* au début.

III. Sur A. Basset, *Un pluriel devenu singulier en berbère* (ci-dessus, p. 19). — Dans les parlers arabes de l'Afrique du Nord, sur un substrat berbère, on relève de nombreux

exemples de singuliers ou de singulatifs provenant secondairement d'un pluriel. Il s'agit : (1) de pluriels primitifs dont le thème, pour une raison quelconque, a fini par se confondre avec un thème singulier; (2) de pluriels (ou de collectifs) primitifs désignant des objets qui, dans la nature, se présentent comme formant un groupe stable, une unité. Le plus souvent d'ailleurs, ces deux facteurs coopèrent.

Voici quelques exemples pris parmi les noms de parties du corps : arabe classique *banān*, collectif singulier signifiant « extrémités des doigts », donne en arabe dialectal *bnān*, qui a le sens d'un quasi-pluriel et un thème qui est celui de nombreux pluriels. Le dialectal en tire secondairement un singulier, correct au point de vue grammatical, *bānn* « orteil ». Chez les Jbala du Nord-Ouest marocain (anciens Berbères arabisés), les singuliers *ʕain* « œil » et *ūdān* « oreille » s'emploient couramment avec la valeur des pluriels « yeux » et « oreilles » (comme en français). Mais, inversement, leurs pluriels *ʕainin* et *wūdūn* ont été sentis comme de simples collectifs dont on a tiré des singulatifs : *ʕainīna* et *wūdānīna*.

IV. Sur W. Leslau, *Soqoṭri* di-ʕiméde, plur. il-ʕiméde « Bédouin » (ci-dessus, p. 20, IV). — L'expression sud-arabique désignant les Bédouins recouvre exactement une expression arabe bien connue : *ʕahlu-l-ʕimād* « les Bédouins », litt. « les gens des bâtons soutenant la tente », « les gens qui vivent sous la tente ».

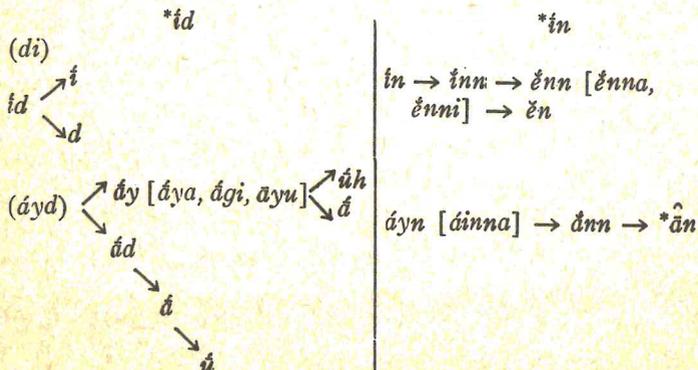
Séance du 22 Juin 1938

A. COMMUNICATIONS.

I. G. MARCY. — Fonctions originales dans les parlers berbères des pronoms démonstratifs-relatifs **id*, **in*.

La généralité des parlers berbères utilisent, en fonction dominante de pronoms démonstratifs-relatifs, deux thèmes monosyllabiques fondamentaux, invariables en genre et en nombre, ayant pour formes prototypes en berbère commun : **id* et **in*, et qui correspondent respectivement aux deux degrés berbères de la démonstration : 1) proximité de l'objet désigné, d'une part (**id*), 2) éloignement ou absence, d'autre part (**in*); l'absence est secondairement distinguée de l'éloignement simple par un élargissement vocalique terminal en -a ou -i : *argaz-in* (-ann) « cet homme-là » (éloignement); *argaz-enna* (-enni) « cet homme (en question) » (absence, l'objet désigné étant perçu seulement en mémoire ou en imagination). On a déjà proposé (cf. *Comptes rendus du GLECS*, t. I, p. 18) de rapprocher **id* (> **ayd*) de la série des vieux démonstratifs-relatifs du sémitique : *dā*, *dī*, *dū*; un rapprochement n'est pas non plus exclu de **in* avec le relatif du vieil-égyptien *ny*, qui connaît certains emplois analogues, notamment comme relatif de possession (cf. ci-dessous n° 6).

Selon les tendances générales propres des parlers, et aussi, dans chaque parler, selon les conditions phonétiques variables qui correspondent aux différents emplois grammaticaux, **id* et **in* revêtent une série de formes secondes :



On rappellera brièvement ci-dessous la liste des emplois grammaticaux de ces deux pronoms en insistant seulement sur les emplois de *id* × *áyā* qui se présentent en berbère avec un caractère plus ou moins original par comparaison avec les faits sémitiques analogues relatifs à *dī*.

1° **id*, **in*, pronoms démonstratifs neutres autonomes (*aya*, *ayu* « ceci »; *ayn* « cela »; *ainna* « cela en question »).

2° **id*, **in*, suffixes nominaux et pronominaux démonstratifs (*argaz-ad*, *-a*, *-aya*, etc., « cet homme-ci »; *argaz-in*, *-ann* « cet homme-là »; *argaz-ěnna*, *-ěnni* « cet homme en question » — *ay-ann* « cela »; *wa-nn* « celui-là », etc.).

3° **id*, **in*, pronoms relatifs sujets ou compléments directs ou indirects. [Sur cet emploi, cf. *Comptes-rendus du GLECS*, t. I, p. 46 = *BSL*, 37 (1936), p. 45-57].

4° **id* conjonction de subordination entre deux verbes, et pré-verbe de l'optatif-injonctif-futur. (a) *riġ ad-iddu* « je veux qu'il parte ». (b) *Optatif* : *ad-iddu* ! « qu'il parte ! » (« puisse-t-il partir ! »). *Injonctif* : *ad-iddu* ! « qu'il parte ! », *ad ur iddu* ! « qu'il ne parte pas ! » (l'intonation seule distingue ici l'injonctif de l'optatif). *Futur* : La langue berbère ne connaît pas d'expression réelle du futur. Pour des raisons psychologiques ce temps ne peut se rendre en berbère que de façon indirecte, par l'optatif-injonctif : *ad-iddu* « il partira » (en réalité : « puisse-t-il partir ! » ou « fasse le destin qu'il parte ! »).

5° **id* particule d'affirmation formant pivot de propositions nominales de type expressif : sujet (exprimé ou sous-entendu) + **id* + attribut — : *nětta d-amēil* « lui, il est forgeron » ou « c'est lui le forgeron » [litt. « lui ceci le forgeron » ou « lui celui (qui est) le forgeron »].

6° **in* relatif de possession, traduisant la préposition « de » du génitif : *alēmmās ěn-taddart* « le milieu de la maison » (cf. *dī* × *d-* préposition du génitif en arabe maghrébin).

7° **id*, **in*, adverbes de lieu. (a) *Statifs*, si précédés de la préposition « dans » (*di-*, *d-*, Sous *ġ-*) : *d-ay* (Aurès), *d-agi* (Kabyle); *ġ-id* (Sous) « ici » (litt. « dans celui-ci, dans cet (endroit)-ci »); — *d-ina*, *d-ihin* « là » (éloignement); — *di-ma* « là (en question) » (absence). (b) *Avec mouvement*, la préposition est *s-*, *si-*, *sy-* « vers, à partir de, par » : *sy-a*, *si-a-ha* « par ici »; *s-ihin* « par là », etc. En élidant la préposition, on obtient une expression atténuée de l'adverbe directif. Ainsi s'explique l'emploi de **id* et **in* comme particules verbales respectives de rapprochement ou

d'éloignement accompagnant un verbe actif qui exprime, ou implique nécessairement, un déplacement corporel, une translation complète du sujet de l'action (ex.: « aller », « passer », « suivre », « entrer », « transporter », etc.): *yuška* « il est allé »; *yuška-d* « il est venu » (vers ici, c'est-à-dire : vers le sujet parlant); *yīwi* « il a transporté », *yīwi-d* « il a apporté ». On obtient des sens antithétiques avec **-in* : *yuška-nn* « il est parti » (« il s'est éloigné »).

8° **id* particule verbale d'insistance sur un régime pronominal au datif, exprimé ou sous-entendu. Il s'agit en réalité d'un véritable démonstratif, postposé au pronom régime, et qui donne lieu à une forme insistée, expressive du datif pronominal. Cet emploi est très particulier à la langue berbère. Ainsi : *ūs* « remettre »; *yūs-as* « il lui remet »; *yūs-as-d* « il lui remet pour lui-même, il lui abandonne ».

On peut distinguer trois cas d'emploi : (a) Datif à valeur d'attribution. Le datif, à la forme simple, marque que l'action est faite « pour » le régime indirect, à son profit. La forme expressive avec pronom **-id* postfixé marquera alors qu'elle est faite « essentiellement pour le compte personnel du régime, à son profit, son bénéfice exclusif » : *isg-as ayis* « il lui achète un cheval »; *isg-d ayis* « il achète, pour le lui remettre, un cheval »; Siwa *εazemg-ak-a* « je t'ai invité (à titre personnel) ». Quand le pronom au datif correspond au sujet même de l'action, on se dispense de l'exprimer; on fait suivre simplement le verbe de la particule *-d* (× *-id*) ou *-a* (Siwa, Zénaga), qui traduit alors notre pronom réfléchi français : *isga-d ayis* « il s'est acheté un cheval ». (b) Datif à valeur d'opposition. Dans quelques cas le datif exprime que l'action est faite « à l'encontre » du régime indirect : *illef-as* « il l'a répudiée » (= « il a répudié à elle »). L'addition du suffixe *-d* ou *-a* accentue alors cette nuance d'hostilité : Siwa *ikim-as-a lahmayt* « la fièvre s'est emparée de lui » (« est entrée à lui »). (c) Datif-directif. Lorsque le verbe actif exprime, ou implique nécessairement un déplacement corporel, une translation complète du sujet de l'action, le datif pronominal prend tout naturellement la valeur d'un directif : *yuška* « il est allé »; *yuška-^vas* « il est allé à lui »; *yuška-^vas-d* « il est allé directement vers lui ».

En résumé, il était intéressant de montrer l'unité sémantique et morphologique profonde d'un important ensemble de faits qui, dans les manuels classiques, font l'objet d'exposés indépendants, donc inutilement complexes. Il impor-

tait aussi de faire voir comment le berbère a diversifié de façon originale, mais selon des procédés encore perceptibles à l'analyse linguistique, les emplois des deux démonstratifs-relatifs fondamentaux **id* et **in*, qui paraissent bien appartenir au matériel pronominal commun du chamito-sémitique.

II. R. COTTEVIEILLE-GIRAUDET. — A propos du nom de la harpe en vieil-égyptien. Notes étymologiques.

I. — Le nom de la harpe, *byn.t*, *bn.t*, copte *bōinē*, *ouōini*, est sporadique en égyptien, mais ses affinités linguistiques ne paraissent pas douteuses. On en trouve d'abord l'équivalent en négro-africain avec le sens d' « arc musical », exemple : ogowé *^mbeñ*; cf. dans le même idiome *biūra* « jeu de l'arc » (*Journ. Soc. Africanistes*, 1936, p. 85). Il est intéressant de remarquer que, contrairement au trigone mésopotamien, la harpe égyptienne est bien un arc musical perfectionné, monté de plusieurs cordes. Le sens primitif de *b(y)n.t* serait « arc » (musical ou non). L'origine du thème égyptien et négro-africain **bn* « arc » nous reporte en Extrême-Orient méridional : sumérien *pan* « arc » ; indonésien *bana* « arc », *pana* « arc, flèche, tirer à l'arc », *fana*, *faḏn* « arc », etc. ; polynésien *pana* « arc », *fana* « arc, flèche, tirer à l'arc » ; mélanésien *fan* « arc », *pna* « flèche », *vana*, *vene* « tirer à l'arc », etc. ; P. Rivet ajoute le hoka *bal*, *pal* « flèche », *bal*, *wōl* « tirer à l'arc » (*Journ. Soc. Américanistes*, 1926, p. 198 sq.). Il n'est pas inutile de rappeler que l'arc musical est originaire de l'Asie du sud et de l'Océanie, avant de se répandre dans certaines régions de l'Afrique ; G. Montandon (*Traité d'ethnologie culturelle*, p. 372 et *passim*) note que l'arc musical serait antérieur à l'arc de guerre.

II. — On constate que beaucoup de mots océaniens précités désignent la flèche en même temps que l'arc. Cela permet d'envisager l'étymologie de l'*apax* vieil-égyptien *byn* (déterminé par le harpon) que citent Erman et Grapow (*Wörterbuch*, I, p. 444) sans donner de traduction. On ne le connaît que par l'expression *ḥnw.t byn*, surnom de Hathor à Dendéra. Je proposerais volontiers d'accorder à ce mot la même origine qu'à *b(y)n.t* « arc > harpe » : *ḥnw.t byn* serait littéralement « la Dame à la flèche » ; un tel surnom peut se justifier par l'identification de Hathor avec Neith-Isis.

III. — Le mot désignant en vieil-égyptien l'arc de guerre ou de chasse est *pḡ.t*, copte *pitē*. Ses affinités négro-africai-

nes sont nombreuses; citons le sango *mboto*, l'inzabi *buta*, même sens. Mais c'est encore en Asie méridionale qu'on en retrouve l'origine, ce qui est normal, puisque l'arc est une arme asiatique : mélanésien *bada* « arc », *pidu* « arc, flèche », *basi* « flèche »; indonésien *pusi* « arc », etc.

Vu la parenté de *n* et *d*, on peut admettre pour le nom de l'arc une formule générique telle que $*b^n/a$, dont les racines profondes sont à rechercher en Asie. Les mots *b(y)n.t* « arc musical > harpe », *byn* « flèche (?) », et *pġ.t* « arc » seraient à considérer comme des cousins germains, entrés indépendamment, mais très anciennement, dans la langue de la vallée du Nil.

Observations :

Comme, au point de vue organique, il n'y a pas de séparation absolue entre la lyre, souvent dyssymétrique, et la harpe (A. SCHAEFFNER), il y a lieu de rapprocher du terme égyptien *byn.t* le nom éthiopien de la grande lyre, *baganā* (M. COHEN). Avec trois consonnes également, il faut considérer le nom d'instrument de musique sumérien *balag*, en accadien *balaggu*, *balangu* (L. OPPENHEIM). D'autre part la forme courte se retrouve dans le terme de l'Inde *vina* « cithare » et formes analogues (A. SCHAEFFNER). G. MARCY signale le guanche ancien des Canaries *banot* désignant une « arme de jet » mal déterminée (« javelot » ?).

III. E. CERULLI. — La racine monosyllabique (consonne + voyelle ou voyelle seule) en couchitique.

1. — Il faut remarquer qu'en Afrique la racine monosyllabique est caractéristique des langues soudanaises (négro-africaines). La diffusion de ce type peut donc être considérée en général comme un caractère nègre. Nous verrons dans quel sens on pourrait aujourd'hui accepter cette hypothèse, pour le couchitique, et avec quelles réserves.

2. — Il est intéressant, en relation avec le § 1, de rechercher les différentes proportions de la diffusion des racines monosyllabiques dans chaque groupe ou dans chaque langue couchitique, dans la mesure de ce que nous en savons. En faisant — provisoirement — une proportion entre le total du lexique connu actuellement dans chaque langue et le nombre des racines monosyllabiques, j'ai trouvé ce qui suit :

(a) Dans les langues agaou une diffusion considérable de racines monosyllabiques (bilin : *a*, *ɛi*, *bi*, *fī*, *gā*, etc.). — (b) Cette diffusion est encore plus remarquable dans le bédja (racines : *a*, *ē*, *ī*, *bī*, *bū*, *dā*, etc.); on doit noter aussi dans cette même langue des racines (monosyllabiques) homonymes : ainsi *da* « hommes (au pluriel) », *da* « génisse », *da* « chose, objet » ; *ha* « personne », *ha* « bière, boisson en général », etc. — (c) Les racines monosyllabiques sont aussi relativement fréquentes dans les langues sidama, quoique — semble-t-il — un peu moins qu'en bédja ; dans l'intérieur du sidama, sur la base de nos connaissances actuelles, on peut noter une diffusion des monosyllabes plus grande dans le groupe occidental que dans le groupe oriental. — (d) Les racines monosyllabiques ne manquent pas dans le groupe bas-couchitique, mais leur diffusion est relativement beaucoup moindre qu'en bédja et en agaou ; il faut ajouter que les langues bas-couchitiques sont aussi les mieux connues parmi les langues couchitiques.

Dans l'ensemble de ces langues, les racines monosyllabiques sont en nombre très réduit en proportion des racines des autres types (bilitères et trilitères).

3. — Parmi les racines monosyllabiques certaines appartiennent au fonds commun couchitique. (a) $\sqrt{mā}$ « manger ». Sidama de l'Omo : wol. zala , gof. *mā*, bad. *mi* ; sidama occidental : kaf. *mā*, šināšā *mā* « manger » (kaf. *māyō* « céréales »). Agaou : ḥamta *mī*, ḥamir *mī*, agaoumeder *me* « pain ». — (b) $\sqrt{ba:bi}$ « ne pas avoir ». Agaou : bilin *bi*, ḥamir *bi*, quara *bī*, qemant *bš*, *bī*. Sidama oriental : *-ba* suffixe négatif du verbe en kambatta ; sidama de l'Omo : wol., *zala*, *barwa* « il n'y a pas », wol. *-ba* suffixe négatif du verbe. — (c) $\sqrt{ba:bi}$ « sortir ». Agaou : bilin *fī*, ḥamir, ḥamta, qemant, dembea *fi*, quara *fe*, awiya *fa*. Sidama oriental : sid. *ba* ; sidama de l'Omo : wol. *bā*, *zala ba*. Bas-couchitique : galla *ba*, 'afar *bā*, somali *bah*. Bédja : *bāy*. — (d) \sqrt{y} « dire ». Agaou : bilin, qemant, ḥamir, quara, ḥamta *y*. Bas-couchitique : saho *i*, 'afar *y*. Sidama oriental : sid., had., kamb. *y*.

4. — De même que des racines trilitères ou polylitères peuvent être adaptées au type courant consonne + voyelle + consonne (cf. *Comptes rendus du GLECS*, t. I, p. 44-45), on peut remarquer le même phénomène avec les racines monosyllabiques qui parfois sont changées en racines de ce type, généralement par insertion d'une semi-voyelle ou d'une laryngale entre la voyelle finale de la racine et la voyelle initiale du suffixe formatif du nom (ou du verbe) — : (a) \sqrt{ba}

« sortir » donne en somali *bah* et en bédja *bāy*; (b) \sqrt{ba} « ne pas avoir » donne en wolamo et zala *baɔw*; (c) \sqrt{ri} « chèvre » : bas-couchitique : galla *rēē*, *rē*, somali *rī*, donne en bédja *nā* et en 'afar *rāy*.

5. — On trouve aujourd'hui dans certaines langues couchitiques des racines monosyllabiques qui correspondent à des racines du type consonne + voyelle + consonne ou de différents types plus complexes dans les autres langues de la famille. (a) Le somali (rahanwēn) a le mot *dō* « parole, discours » ; il correspond à la racine (du couchitique commun) $\sqrt{daq^w}$ avec labio-vélaire finale. La labio-vélaire est conservée en agaou : hamir *duq*, agaoumeder *duq^w*. Elle a perdu son appendice labial en agaou awiya *doq*, *doğ*, damot *dog*. Au contraire l'appendice labial a eu un développement complet en galla *dub*, tandis que dans plusieurs autres langues on est passé de la labio-vélaire à la semi-voyelle correspondante τ : agaou : bilin, qemant, quara *duw*; sidama : kaf. *tawō*; sidama oriental : kamb. *tawā*. C'est à la forme \sqrt{daw} (de $\sqrt{daq^w}$) qu'il faut rattacher la racine monosyllabique *dō* du somali (rahanwēn). Il est à remarquer que dans le même somali (hawiyya) la racine monosyllabique s'est adaptée encore une fois au type commun consonne + voyelle + consonne, et elle est devenue *doɛ*. — (b) Le sidamo a *fē* « balayer » ; cette racine correspond à : sidama de l'Omo : had. *feq-ā*; bas-couchitique : somali *fiq*. La réduction est due à une palatalisation $q > y$, qu'on trouve déjà en sidama oriental : had., kamb. *fiy*; bas-couchitique : saho *fiy*. — (c) Le saho et le 'afar ont la racine *lā* « vache, bétail bovin ». Il s'agit d'une forme réduite du couchitique commun $\sqrt{lak^w}$ (conservé en hamir : pluriel *luk^we*) avec passage de la labio-vélaire à la semi-voyelle τ : agaou : bilin *luɔwī*, *lāw*. En somali, reconstitution d'une racine du type consonne + voyelle + consonne par addition d'un hamzah : *loɔ*. — (d) Le somali hawiyya a *kō* « un » (somali *dārōd* et *isāq kāu*). Ce monosyllabe est une réduction de la racine *kāb* qui a été conservée dans le même dialecte hawiyya dans la numération : *kōbāy* « 1 », « un » (en galla *kopā* « seul »).

On peut conclure que les langues couchitiques ont un certain nombre de racines monosyllabiques du même type que les langues nègres du Soudan. Ces monosyllabes peuvent être aujourd'hui groupés en deux séries : monosyllabes étymologiques appartenant au fonds commun couchitique, et monosyllabes formés par réduction de racines bilitères ou trilitères.

Il y a aussi des monosyllabes étymologiques assimilés historiquement au type prédominant consonne + voyelle + consonne.

Observations :

En sémitique, de même qu'en égyptien et en berbère, certaines racines, généralement par suite de l'usure phonétique d'éléments faibles, se trouvent avoir des formes très courtes; on peut se demander si même les racines courtes du fonds couchitique commun n'étaient pas anciennement plus longues (M. COHEN). La racine *ba, bi* « ne pas avoir » est peut-être réduite d'une racine plus longue; cp. l'arabe *ṣabā* « ne pas vouloir », et peut-être l'amharique *ḁmbi* (W. LESLAU).

B. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE PENDANT L'ANNÉE 1937-1938.

Les nouvelles adhésions ont été cette année nombreuses et le Groupe comprend maintenant 82 membres. Le nombre des présences aux séances a été de 17 en moyenne.

Le budget du Groupe pour 1937-1938 se présente ainsi :

Recettes :

Reliquat créditeur de 1936-1937.....	90 »
Cotisations encaissées	1.489 85
Vente des <i>Comptes-rendus</i> , tomes I et II....	270 »
	<hr/>
	1.849 85

Dépenses :

Frais d'impression des <i>Comptes rendus</i> et d'organisation	1.699 80
	<hr/>
En caisse : reliquat créditeur.....	150 05

Grâce à l'augmentation du nombre des adhérents, le montant de la cotisation peut être maintenu à 20 frs. français pour 1938-1939.

NOUVEAUX MEMBRES: Bibliothèque de l'Université de Pensylvanie, Philadelphie (U. S. A.); MM. A. Berham, E. Cordin, R. Cotteville-Giraudet, W. Crum, A. de Biran, M. Hablot, H. Polotsky, C. Rabin, S. Reich, M. Stracmans, T. Tanenbaum-Arazi, A. Vincent.

Séance du 23 Novembre 1938



COMMUNICATIONS

I. W. LESLAU. — Notes sur le tigrigna (éthiopien septentrional).

Les observations qui suivent concernent le tigrigna de la région de 'Addi Grad située à la frontière du Tigré et de l'Érythrée. Une description du tigrigna doit toujours être située localement car le tigrigna, contrairement à l'amharique, a des dialectes distincts. Je dois la connaissance de ce dialecte à mon informateur M. Tekle Gourmou.

I. — *Spirantisation de k et de q.* La spirantisation de certaines consonnes est connue dans les langues sémitiques; ainsi les consonnes *b, g, d, k, p, t* se spirantisent en araméen et en hébreu. Dans le domaine éthiopien seules les consonnes *b* et *k* se spirantisent sporadiquement: *b* dans presque tous les parlers éthiopiens, *k* en amharique seulement, devenant *h*. Mais dans tous les dialectes tigrigna les consonnes *k* et *q* simples (non géminées), entre deux voyelles ou après voyelle, se spirantisent toujours en *ḳ* et *q̣*. Exemples: *kādānā* « il a couvert », mais *yəkāddən* « il couvre »; *qälläbā* « il a nourri », mais *yəqälləb*; *k* et *q* géminés ne se spirantisent pas, ainsi *yəqätläkkä* « il te tue ». Dans le dialecte de mon informateur *k* et *q* se spirantisent également après une des laryngales *ʕ, h* et *ħ* (représentant le sémitique *ḥ* et *h*); exemples: *šäliḥka* « tu as détesté », *wāgiḥkum* « vous avez fait la guerre » (mais *säbirikum* « vous avez cassé »), *sərah kāmzuy ʕəyyu* « le travail est ainsi ». Cette spirantisation est toutefois facultative, surtout si l'on prononce le mot lentement, ainsi *šäliḥka*, avec *k*. Dans l'explication de ce fait il faut tenir compte d'une part de la faiblesse du *k* qui dans d'autres dialectes tigrigna peut se spirantiser après n'importe quelle consonne, et d'autre part d'un affaiblissement possible des laryngales.

II. — *Transport de labialité en tigrigna*. Le problème des labiovélares et l'appendice ^w a été traité dans plusieurs communications au GLECS (cf. *Comptes rendus*, II, p. 28, 72). M. Cohen (p. 72) tend à expliquer les formes du guèze *mubāw* à côté de *məbṽāw* « venir », *muḥār* à côté de *məḥwār* « allée », par une tendance à grouper les éléments labiaux dans le début du mot. En tigrigna ce traitement semble être normal pour les infinitifs des verbes dont la première radicale est une labiovélaire ou une consonne suivie de la voyelle *o*. Ainsi on a, en face de l'infinitif régulier *məqṭal* (du type des verbes non géminés), la forme *muqṭal*, pour ^w*məqṽṭal*, dans les verbes du type mentionné ci-dessus. Exemples : *g^wāmädä* « couper », infinitif *mugmad* ; *g^wāḥayä* « être affligé », infinitif *mughay* ; *k^wāḥalä* « enduire de collyre », infinitif *mukḥal* ; *k^wanüyä* (type conatif) « maçonner », infinitif *mukḥay* à côté de *mūḥünay* ; *kolälä* « faire un tour pour visiter les champs », infinitif *mukḥal*. Signalons d'autre part l'assimilation régressive du *w* (deuxième radicale) sur la voyelle *ə* du préfixe *mə*, devenant *mü* ; ainsi *gəwṽwädä* « entrelacer », infinitif *müqūwṽwäd* ; *kəwṽwälä* « cacher », infinitif *müḥūwṽwal* ; *konä* « devenir », infinitif *müḥwan*.

III. — *Un cas particulier de l'état construit en tigrigna*. L'état d'appartenance s'exprime en sémitique soit par l'état construit, c'est-à-dire par la simple réunion du complété et du complément, soit par un procédé analytique, c'est-à-dire par l'emploi des diverses particules. Dans les langues qui emploient l'état construit, le complété est généralement abrégé, par exemple hébreu *dābār* « parole », mais *d^ebar ham-meḥḥ* « la parole du roi », arabe de Tlemcen *kursi* « chaise », mais *kursuḥti* « la chaise de ma sœur ». Dans les langues éthiopiennes qui emploient l'état construit, c'est-à-dire le figé, le tigrigna et le harari (ce dernier exprime l'état construit par la succession complément-complété), le complété n'est jamais abrégé ; ainsi en tigrigna *kälbi* « chien », de même *kälbi ḥallarwi* « le chien du gardien » ; *gäza* « maison », de même *gäza ḥawwəḳa* « la maison de ton frère ». Seule la forme du participe actif de la forme *qätali* et des thèmes dérivés (*taqatali*, *maqatali*, etc.) peut être abrégée en *qätal* ; exemples : *gäräzi* « qui circonçit », mais *gäräz q^wälḥa* « qui circonçit le garçon » à côté de *garäzi q^wälḥa* ; *šähafi mäṣṣaf* « qui écrit le livre », à côté de *šähaf mäṣṣaf*. Pour d'autres *qätali* mon informateur admet seulement la forme *qätal*, ainsi *märaḥ mägäddi* « le guide du chemin » et non

pas **mārahi māgāddi*. L'abrégement du complété ne fait pas en lui-même de difficulté étant donné le caractère de l'état construit qui tend à former un seul groupe psychologique et syntactique du complété et du complément, d'où l'abrégement du début du groupe, mais il est difficile d'expliquer pourquoi seule la forme *qātali* s'abrège en *qatal*. On ne peut pas l'expliquer par le fait que le -i final est senti par la langue comme -i phonétique (comme dans *kālbi* « chien », *nāfsi* « âme », où le -i sert à disjoindre le groupe final), car cet -i est senti comme -i morphologique dans l'adjonction du suffixe possessif de la première personne où le -i devient même *y*, ainsi *mārahi* « guide », mais *mārahyäy* « mon guide », alors que *kālbi* perd son -i dans ces conditions et que l'on dit *kālbäy* « mon chien ». Il faudrait peut-être envisager le fait que la forme *qātali*, *qättali*, et des thèmes dérivés est seulement employée dans les langues éthiopiennes en face du sémitique *qattal*, d'où une certaine faiblesse du -i final.

IV. — *Le distributif en tigrigna*. Le distributif est exprimé généralement par la répétition de la racine, par exemple araméen *yarhā yarhā* « chaque mois ». Si l'on veut exprimer une relation adverbiale, ou bien on emploie la préposition une seule fois en répétant seulement le substantif (par exemple arabe *yas'aluni ʿan wadiⁿ wadiⁿ* « ils m'interrogent au sujet de chaque wadi »), ou bien toute l'expression prépositionnelle, c'est-à-dire la préposition et le substantif, est répétée (par exemple amharique *batararau sər batəgbatəqu yammiheday* « celui qui marche tout contre le (litt. à l'appui à l'appui du) pied de la montagne »). Le guèze a des amorce de la répétition des prépositions, à savoir de *l* et de *b*, par exemple *babba təmərʾata hohyatihu lalla saʿata yaʿamər* « il connaît les heures d'après les signes de ses lettres ».

Le tigrigna exprime le distributif soit par la répétition de la racine, par exemple *nännəhadä haškär färäqa färäqa qərši hab* « donne à chacun des domestiques un demi-thaler », soit le plus souvent par la répétition de la première radicale pourvue de la voyelle *ä* et la gémination de la première radicale de la racine. Ainsi on peut exprimer l'exemple précédent par *nännəhadä haškär fäffäräqa qərši hab*. La première voyelle préfixée a toujours le timbre *ä* même si la voyelle de la première radicale est autre que *ä*, par exemple *bäbbunay məstay wäddiṣom* « ils ont fini de boire chacun son café », *nännəhsom məkdan wäddiṣom* « ils ont fini de couvrir chacun son toit »; une seule exception, si la première radicale a la voyelle *o* la radicale préfixée a éga-

lement la voyelle *a*, par exemple *nännəhadä g^oasa goggobäyu habo* « donne à chaque berger son buffle ». Dans une relation adverbiale c'est toujours la préposition qui est répétée sous la même forme que le substantif, par exemple *nännab qədmī gəzəom məs bəşlu* « lorsqu'ils arrivèrent chacun devant sa maison », *mämməs əngerəom məs tässanädäyu* « lorsqu'ils furent prêts, chacun avec son pain ». La gémination de la première radicale indiquerait qu'il s'agit d'un abrègement de la racine, mais une influence couchitique n'est pas à exclure non plus.

Observations :

I. — *K* présente une certaine faiblesse générale du fait de son articulation aspirée; dans *g* (= *k'*) l'articulation buccale peut aussi avoir une certaine faiblesse.

IV. — Penser que le distributif (sorte de pronom) amharique *əyya* peut s'expliquer par un ancien *lali-*. (Marcel COHEN).

II. G. S. COLIN. — Observations étymologiques sur le *Vocabulaire harari* publié par M. W. Leslau (*Journal Asiatique*, t. 229).

P. 464. — *Hamakki* « épi de maïs » est peut-être à rapprocher de l'arabe de Maurétanie *mekke* « maïs », wolof *makande mä*, soninkhé *maka mi* « maïs ». Il peut s'agir d'un grain importé de la Mekke ou considéré comme tel.

P. 469. — *Laba* « bijou de poitrine pour femme, etc. » se rattache plus directement à l'arabe d'Égypte *lebbā* qui a exactement la même valeur.

P. 471. — *Moharat* « bêche, alène » n'est peut-être pas sans rapport avec les racines arabes *H-R-T* et *H-R-D* « percer, fendre, déchirer ».

P. 472. — *Miri* « impôt » dérive de l'arabe *'amiri* « relatif au prince ou au trésor public », passé dans l'usage turk sous la forme abrégée *miri*, dans l'expression *māl-i-miri* « le fisc », et importé ensuite dans l'usage arabe d'Égypte.

P. 473, l. 8. — Lire : de l'ar. *murtadd*.

P. 474. — *Mišar* « scie » reproduit exactement l'arabe *mīšār* « scie », de la racine *W-S-R*.

P. 475. — *Mandara* « divan » est l'arabe d'Égypte *mandara* « salon de réception » qui peut représenter soit l'arabe *māndāra*, litt. « belvédère », soit le turk *minder* « matelas, sofa ».

Le vocabulaire harari conserve donc des souvenirs de l'occupation égyptienne (1875-1885).

Séance du 21 Décembre 1938



COMMUNICATIONS

I. G. S. COLIN. — Sur un rapport sémantique possible entre l'expression du féminin sexuel, en arabe classique, et celle du « nom d'unité ».

A la 3^e pers. du sing. dans les verbes, le féminin est caractérisé par un suffixe *-at* (au parfait) ou par un préfixe *ta-* (à l'imparfait).

Un même suffixe *-at-*, appliqué à des noms de mâles, sert à former un féminin sexuel (noms de femelles). Mais ce procédé n'est usité que lorsqu'il s'agit d'animaux où le mâle et la femelle sont aisément distingués, sans que leur différence d'activité présente un intérêt vital pour l'homme (utilisation du lait, des petits, etc.). Type : *kalb-* « chien » > *kalbat-* « chienne ».

Lorsqu'il s'agit d'animaux — gros ou petits — chez qui le mâle et la femelle ont chacun une activité différenciée, susceptible d'intéresser les Arabes bédouins, l'arabe — comme la plupart des langues — leur donne des noms provenant de racines différentes (taureau, vache; coq, poule).

Mais, à côté de cet emploi comme indice morphologique du féminin sexuel, le suffixe *-at-* sert couramment à former des singulatifs (« noms d'unité ») tirés de collectifs. Ce passage d'une valeur concrète à une valeur qui, à première vue, semble abstraite, peut trouver son explication dans le caractère pastoral de la civilisation des Arabes bédouins. En effet, un troupeau normal est constitué par un mâle étalon et un groupe de femelles (plus quelques jeunes mâles à activité restreinte). De là, pour des animaux domestiques ou sauvages présentant un intérêt humain, l'existence de deux séries de mots : l'une désignant l'individu mâle-étalon, l'autre le groupe des femelles. Dans la première série, on trouve des singuliers avec les *pluriels* correspondants; dans la seconde, on trouve des *collectifs*, desquels l'addition du suffixe

du fém. sing. permet de tirer des *singulatifs*. Type : *baqar-* « bovidés » > *baqarat-* « vache ».

Dans ce cas, comme dans celui de *kalb-* > *kalbat-*, le suffixe *-at-* est bien l'indice d'un féminin sexuel singulier. Ici toutefois, sa valeur est réduite, l'opposition marquée n'étant plus celle de : *mâle/femelle*, mais celle de : *collectivité (abstraite ?) de femelles/singulatif femelle*.

Des mots désignant un troupeau de femelles, ce procédé a été étendu analogiquement à ceux qui désignent de petits animaux (vivant en groupe, sans individualité), des végétaux et diverses matières premières. Il a même fini par servir à former des « noms d'action unique ».

Il semble bien que ce soit encore avec sa valeur primitive d'indice du féminin singulier sexuel que le suffixe *-at-* apparaît dans les parlers arabes de l'Afrique du Nord comme formatif de quelques diminutifs de noms d'objets. En arabe classique, le diminutif (thème $R^1uR^2aiR^3$) comporte en général, à côté de la notion de petitesse, une notion affective accessoire (détériorative, méliorative, caritative, etc...). Au contraire, ces féminins-diminutifs dialectaux désignent uniquement un objet de taille plus petite qu'un autre objet de même type : *ḥṣ̣ēr* « grande natte » > *ḥṣ̣ēra* « petite natte » ; *māq̣ẓal* « grand fuseau (pour les fils de trame) » > *māq̣ẓla* « petit fuseau (pour les fils de la chaîne) ». Les deux objets analogues, et collaborant en quelque sorte au même usage, paraissent avoir été considérés comme formant un couple sexuel, le plus grand étant naturellement supposé le mâle et le plus petit la femelle. Il ne faut pas d'ailleurs perdre de vue que, dans la langue de substrat, en berbère, la mise au féminin morphologique est le seul mode de formation du diminutif dans les noms.

La valeur d'indice du *féminin sexuel* singulier du suffixe *-at-* se retrouverait donc, à peine atténuée, dans ses emplois comme indice morphologique du *singulatif* et du *diminutif*.

II. S. GRÉBAUT. — La forme simple de noms concrets *qetlat*.

Il ne s'agit pas ici de la forme féminine *qetlat* de provenance verbale, qui, par glissement de sens, a passé de l'abstrait au concret, désignant d'abord un nom d'*action* ou d'*état*, puis un nom d'*instrument*, d'*objet* ou de *chose*, comme c'est le cas pour le mot *herwat* (dérivé du verbe actif *ḥarawa*, I. :

« perforer, ciseler ») dont le sens premier est « perforation, ciselure » et le sens second « poinçon, ciseau ». Il ne s'agit pas non plus de la forme *qetlat* d'origine nominale (dénomminative), qui, par analogie à la forme de provenance verbale dont il vient d'être question, désigne, elle aussi, tantôt un nom d'action ou d'état, v. g. : *seuḥat* « calvitie frontale » (mot dérivé de l'adjectif supposé *senuḥi* « qui a le front chauve »), tantôt un nom de chose, v. g. : *qelmat* « tache d'encre » (mot dérivé de *qalam* « encre »). Il s'agit exclusivement de la forme *qetlat*, sans origine verbale, qui s'applique à des noms concrets (objets, ustensiles, instruments, membres, organes, animaux, végétaux, etc.) et qui n'est autre que la forme nominale simple *qetl* à laquelle a été ajoutée la désinence féminine pleine *at*.

Voici divers exemples qui ne se trouvent pas tous dans le *Lexicon* de DILLMANN. *Gebnat* et *quebnat* « fromage » ; *feṣḥat* (plus fréquent que *feṣḥi*) « défilés de montagne, lieux escarpés » ; *ṣeqnat* « chauve-souris » ; *hellat* « roseau » ; *quclfat* « prépuce » (les adjectifs *qualāf* et *qualāfi* « incirconcis » sont dénommatifs ; la forme nue *quclf* signifie « verrou ») ; *ḫelgat* « trophée, membre viril de l'ennemi tué » ; *qenṣat* « galbanum » (forme concurrente *qanṣat*) ; *quettat* « pinces » (la forme nue *quett*, variante homophone de *quett*, signifie « pointe inférieure de lance ») ; *ḫelqat* « anneau » (la forme nue *ḫelq* signifie « gorge ») ; *ṣefnat* « besace de cuir » (la forme nue *ṣefn* signifie « outre ») ; *legguat* « gouffre marin » ; *neq^hbat* et *neqbat* « ceinture » ; *ḫezṣat* « repaire, retraite, cachette » ; *ḫettat* « grain » ; *kuerbat* « amulette » ; *geblat* « auge » (formes concurrentes *geblā* et *gablā*) ; *sektat* « base » (forme concurrente *sektett*) ; *ḫemmat* « suie » (le composé *māyḏ ḫemmat* « encre » est fréquent) ; *ḫefrat* « parfum » ; *gedmat* « bras de la croix » (la forme nue *gedm* signifie « partie transversale ») ; *ḫelbat* « narines » ; *demmat* « chat » ; *ḫenguat* « mandragore » ; *qelḫat* « château fort » (forme concurrente *qelḫā*) ; *ṣemmat* « coude, coudée » ; *methat* « fantôme » (les formes verbales *matha*, I, 1, *tamathata*, quadril. III, 1 « apparaître comme un fantôme » et *ṣamtha*, II, 1 « considérer comme fantôme » sont dénomminatives) ; *ḫedḏat* « arbuste, arbrisseau » (la forme nue *ḫedḏ* signifiant « arbre », la désinence féminine *at* joue le rôle de diminutif) ; *nedlat* « caverne » (l'amharique et le tigrigna possèdent le verbe *naddala* (amh.), *nadala* (tigr.) « trouer, percer » qui n'a pas encore été rencontré en guèze ; en outre le mot amharique *nadālā* signifie « caverne creusée de main d'homme », J. BARTEMAN, *Dict. ama-*

rigna-français, col. 517); *hermat* « tracé de lettre »; *gerrat* « espèce d'acacia » (le mot amharique *gerār* signifie « espèce de albero con lunghe spine e un largo ciuffo in cima, Mimosa », I. GUIDI, *l'ocab. amarico-italiano*, col. 725, « espèce de mimosa, aux feuilles très petites, garni d'épines et la tête en corymbe », J. BAETEMAN, *Op. cit.*, col. 1043).

Par ailleurs, les *Sawāsew* donnent sur la forme de noms concrets *qetlat* d'intéressantes informations. Le *Sawāsew* de Moncullo, par exemple, traduit le mot *queryat* par *qaçen safer* « pezzo di carne del fianco del bue (molto buono a mangiare) », I. GUIDI, *Op. cit.*, col. 197, « morceau de viande du bas des côtes du bœuf (plat recherché) », J. BAETEMAN, *Op. cit.*, col. 231; et le mot *leguat* d'abord par *ganfo* « farinata, zuppa densa di farina d'orzo alquanto abbrustolito (anche di fave o piselli) », I. GUIDI, *Op. cit.*, col. 765, « bouillie épaisse de farine, sorte de polenta faite au beurre », J. BAETEMAN, *Op. cit.*, col. 1002, puis par *qafo* « grande panier di canne, legno ecc. in forni di cilindro o di uovo, che serve di alveare », I. GUIDI, *Op. cit.*, col. 306, « panier, grande corbeille en branches ou en lamelles de roseaux », J. BAETEMAN, *Op. cit.*, col. 362. Mais ces interprétations indigènes, pour utiles qu'elles soient, ne peuvent valoir le témoignage précis des manuscrits.

Somme toute, la forme féminine de noms concrets *qetlat* doit être tenue pour le prolongement de la forme nominale simple *qetl*, qui fut si vivante et si riche. Comme cette dernière, elle a donné naissance aussi à des formes verbales et adjectivales.

Observation :

Il faut tenir compte du trouble de la distinction des noms avec et sans terminaison féminine dans l'ensemble de l'éthiopien; d'autre part il s'ajoute volontiers et de plus en plus des suffixes aux noms; voir par exemple en amharique les nombreux noms en *ā* (MARCEL COHEN).

Séance du 25 Janvier 1939



COMMUNICATIONS

I. A. BASSET. — Formations accidentelles en berbère.

J'ai interprété ici même, l'année dernière, *tifədnint* « or-teil » comme un pluriel devenu singulier (voir ci-dessus, p. 19). L'année dernière également, dans une communication à la Société de Linguistique (voir *BSL.*, 39, 177), j'ai analysé kabyle sg. *addaynin* « étable » comme un ancien pluriel de prétérit de verbe de qualité. Si le phénomène que constitue le passage d'un pluriel au singulier n'est pas inattendu (voir au sujet du premier exemple, G. S. COLIN, ci-dessus, p. 27), il est, du moins dans la limite actuelle de nos connaissances, rare en berbère, et la formation, partant, est accidentelle. Et si cette formation accidentelle ramène dans le premier cas à un type conforme au système de la langue — quadrilittère avec voyelle devant la première et devant la quatrième consonne —, celui qu'elle crée dans le second est absolument aberrant.

La « barbe » et le « menton » se disent normalement en berbère *tamart* (plur. *timira*). Or, au nord du Chelif, j'ai relevé en une ligne nord-sud formant, au centre de l'îlot berbérophone, aire dialectale homogène caractérisée, *həmarar̥t* (point 261), *marar̥t* (p. 269 a), *tmarar̥t* (p. 269 b) et *hmarar̥t* (p. 270). Je ne saurais proposer une explication sûre de ces quatre notations : on peut en effet envisager une dérivation mécanique par redoublement de la dernière radicale et de la voyelle immédiatement précédente ou, sans doute, de préférence, une contamination analogique, purement phonétique peut-être. Quoi qu'il en soit, l'on a, ici encore, selon toute probabilité, une formation accidentelle qui, par la disposition du vocalisme, ramène à un type, pour le moins, non vivant.

Quelle que soit l'importance des formations accidentelles, il y a là un chapitre de la morphologie berbère qui mérite étude en soi et dont le regroupement systématique des trois exemples précédents peut en quelque sorte constituer l'amorce.

II. Ch. VIROLLEAUD. — Sur quelques mots de Ras Shamra.

(1) SUR LE PLURIEL DE CERTAINS MOTS FÉMININS. — *šelt* « déesse » se présente toujours, au pluriel, sous la forme *šelht*, qui correspond à l'hébreu *šelohim* « dieux », pluriel de *šeloha*; mais le pluriel de *šel* « dieu » est constamment, à Ras Shamra, *šelm*.

Le pluriel de *šamt* « servante » est *šamht*, identique à l'hébreu *šamahôt*.

Pour le pluriel de *šum* « mère », il y a deux exemples, l'un de la forme *šumt* (arabe *šummât*), et l'autre de la forme *šumht* (arabe *šummâhât*); mais le passage où se rencontre *šumht* étant obscur, il est difficile de dire si le mot est pris dans son sens propre, ou bien au figuré.

(2) LE PRONOM INDÉFINI *mum*. — Exemples rares, mais très nets : *mum rgm d tšmε* « toute parole que tu entendas »; *εm šadyt mum šlm*, litt. « avec ma souveraine (y a-t-il) toute prospérité ? ». C'est l'équivalent exact d'accadien *manamma*, *minummê*, alors qu'on a, en hébreu, *mešumâ*.

(3) LES PARTICULES *mε* ET *-m*. — Dans certains cas l'impératif est accompagné de la particule *mε*; ainsi *šmε mε* « écoute donc »; *εms mε* « charge donc... ». D'autre part, l'imparfait est suivi assez souvent de la particule *-m*; ex. *yšqm* « il fait fondre », *tlkm* « tu iras ».

Or, en accadien, *-ma* est très fréquent après l'imparfait, et aussi après l'impératif (ex. *qibî-ma* « dis donc »). Mais il s'agit sans doute de deux particules distinctes, confondues dans l'écriture accadienne où *ε* n'est pas noté, — la première correspondant au *-m* de Ras Shamra et la seconde, à *mε*. D'autre part la syllabe *-mê* qui accompagne parfois, en accadien, le pronom démonstratif (ex. *annîtu mê ašataki* « celle-ci est ta sœur ») a sans doute rapport au *mε* de Ras Shamra, dont l'objet est d'attirer particulièrement l'attention de la personne à qui l'on parle.

(4) PROBLÈMES ÉTYMOLOGIQUES. — Parmi les mots dont le sens est certain, quoique l'origine en soit obscure, on peut citer *g* « voix », qui tient ordinairement la place de *ql* (hébreu *qôl*), et *hršε* qui se rencontre en parallélisme avec *πεn* « pied », et qui signifie apparemment « plante du pied »; on peut comparer *hršε* au harari *harda* qui signifie précisément « plante du pied » (cf. W. LESLAU dans *Journ. Asiat.*, 1937, p. 602).

Observations :

(1) Certains bilitères sémitiques peuvent être allongés par *h* dans certains dérivés de manière à avoir un schème tri-

litére (Marcel COHEN); *h* peut être l'indice de la présence d'une voyelle surlongue en sudarabique, minéen et parlers modernes (W. LESLAU).

(2) *mn* + *m* est la forme habituelle de l'indéfini (non relatif) en amharique (Marcel COHEN); *mmm* existe en sudarabique épigraphique (W. LESLAU).

III. J. J. CLÈRE. — Sur le genre général féminin des noms de villes en ancien égyptien.

Pour les noms communs il y a concordance constante, en ancien égyptien, entre le genre morphologique et le genre syntactique: tous ceux qui sont caractérisés par l'indice *-t* sont traités comme des féminins, tous les autres comme des masculins. Par contre on constate pour certains des noms propres un traitement différent. Ainsi les grammaires enseignent, sans être très affirmatives ni très précises à ce sujet, que les noms de villes égyptiennes sont, quelle qu'en soit la forme, toujours traités comme des féminins. Et en fait on trouve le suffixe féminin *-s* employé en référence à des noms de villes de forme non seulement féminine comme *ḫwnt* « Dendéra », *mnḫt-ḫw.f-wi* « El-Anbagé (?) », *ḫp.t-rs.t* « Louxor », mais aussi masculine comme *ḫḡw* « Abydos », *ḫw-m-itrw* « Gébélein », *ḫwnw* « Héliopolis », *ḫnb-ḫḡ* « Memphis », *ḫnw* « Hermopolis », *ḫn* « Hiéraconpolis », *ḫmw* « Hermopolis », *ḡdw* « Busiris », etc.

Comme beaucoup de noms communs de lieux sont féminins en ancien égyptien, on a pu penser que le genre général féminin des noms propres de villes était un genre générique originel, préexistant à la formation de chacun de ces noms propres particuliers, et que, à l'encontre de ce qui a eu lieu dans le vocabulaire général, l'indice féminin *-t* n'avait pas été étendu à tous ces noms de villes, bien qu'ils fussent sentis comme des féminins (cf. FÉGHALI-CUNY, *Du genre grammatical en sémitique*, Paris 1924, p. 80, n. 1). En fait, les choses se sont passées d'une façon différente.

Si de nombreux noms de villes dépourvus de l'indice féminin *-t* sont traités comme des féminins, il existe aussi quelques noms de cette forme traités comme des masculins. Ainsi on trouve les noms *ḫwnw* « Héliopolis », *ḡḡ*, ville non identifiée, et *ḫn* « Thinis » représentés par le suffixe masculin *-f* dans des inscriptions datant de la « Première Période Intermédiaire » (entre l'Ancien et le Moyen Empire).

Or parmi ces derniers noms figure *ḫwnw* « Héliopolis »

que l'on a déjà vu dans les exemples de noms de forme masculine traités comme des féminins. Est-ce à dire que pour ce nom, et, partant, probablement aussi pour d'autres, le genre syntactique est indifférent ? Je ne le pense pas : la différence de traitement doit être due à une différence d'époque. En effet, alors que le traitement masculin est attesté par des documents dont la rédaction au moins est antérieure au Moyen Empire, le traitement féminin se rencontre dans des textes du Nouvel Empire. Il s'agit donc en fait d'un changement de genre : traité tout d'abord, et encore vers la fin de l'Ancien Empire, comme un masculin, le nom *ḥwntw* « Héliopolis », formellement masculin, est par la suite traité comme un féminin. Les preuves d'un tel changement de genre inanquent actuellement pour les autres noms de villes formellement masculins traités comme des féminins, mais il est à supposer qu'il a eu lieu également, le cas de *ḥwntw* « Héliopolis » ne devant pas être isolé.

Or c'est précisément aussi vers la fin de l'Ancien Empire que, par suite de la disparition de l'indice féminin *-t*, due à l'usure phonétique de la langue, le genre grammatical *formel* primitif des noms a fait place, dans l'ensemble du système égyptien à un genre grammatical *virtuel*. Dans le vocabulaire général l'usage a pu conserver intacte la notion du genre particulier de chaque nom, mais il n'en a pas été de même pour les noms de villes dont le genre n'était pas perceptible dans les emplois les plus courants (complément d'une préposition ou complément déterminatif). Le genre « étymologique » particulier à chaque nom de ville fut donc rapidement oublié, et, lorsque par hasard un mot dut être accordé en genre avec un de ces noms, ce fut pour le sujet parlant une cause d'embarras. La langue devait remédier à un tel état de choses. C'est pourquoi il se créa, très probablement sous l'influence du genre du terme générique féminin *nḥwt* « ville », un genre général féminin des noms propres de villes.

Les exemples sont trop peu nombreux pour que l'on puisse établir avec certitude la chronologie du changement de traitement. Toutefois, étant donné (1) que tous les exemples de noms de villes formellement masculins traités comme des féminins sont postérieurs à l'Ancien Empire, (2) qu'à la Première Période Intermédiaire, et seulement alors, on trouve à la fois des noms formellement masculins traités les uns comme des masculins les autres comme des féminins, (3) que le remplacement, d'origine phonétique, du genre formel par un genre virtuel a dû être accompli vers la fin de l'Ancien Empire, on peut je crois établir comme il suit l'évolution du

genre grammatical des noms de villes égyptiens: 1^{re} période, jusque vers la fin de l'Ancien Empire: le genre syntactique des noms de villes correspond à leur genre morphologique; 2^e période, coïncidant à peu près avec la Première Période Intermédiaire: c'est l'époque de transition, le genre primitif des noms de villes qui n'est plus indiqué par leur forme est tantôt conservé par l'usage, tantôt déjà remplacé par le genre « générique » féminin; 3^e période, probablement à partir du début du Moyen Empire: le genre générique féminin est généralisé et reste seul en usage (on observe quelques très rares exceptions dans des cas particuliers dont il ne peut être question ici). Dans ses grandes lignes cette évolution est confirmée par celle des noms de « nomes » et de certains noms de régions qui ont subi un changement de genre semblable. (Pour le développement du genre générique féminin, cf. aussi la situation du français parlé actuel.)

En ancien égyptien le genre général féminin des noms propres de villes, dans la langue classique et aux époques suivantes, est donc *un genre générique secondaire*.

Observation :

E. BENVENISTE, rappelant qu'il n'y a pas nécessairement coïncidence entre le genre grammatical et le genre naturel, indique que les noms de lieu occupent à cet égard une situation particulière.

Séance du 22 Février 1939



Entretien sur les incompatibilités de phonèmes dans les racines.

La question a été peu étudiée; voir la bibliographie dans KÖNIG, *Lehrgebäude der hebr. Sprache*, II, p. 463.

L. OPPENHEIM (d'après B. LANDSBERGER dans *Atti del XIX Congr. Intern. degli Orientalisti* (Rome 1938), p. 450-451). — Un examen des racines trilitères révèle le phénomène de l'incompatibilité, c'est-à-dire le fait que des conson-

nes identiques ou apparentées (du point de vue phonétique) n'apparaissent jamais l'une auprès de l'autre et très rarement comme première et troisième radicales. Il faut naturellement excepter les racines à redoublement où cette formation a pour objet de modifier la signification.

D'une façon générale on peut définir la racine sémitique comme une suite de deux ou trois phonèmes différents. En étudiant les phonèmes incompatibles, on parvient à établir des séries de consonnes parentes. On pourrait par exemple décrire une racine de la manière suivante : gutturale + dentale + labiale. En attribuant par exemple à la labiale le caractère d'une abscisse et en examinant la série gutturale (*k-q-g*) et dentale (*t-t-d*), on observerait que les langues sémitiques ne se servent que d'un très petit nombre des combinaisons possibles. Ce fait étant en contradiction avec les lois de l'économie biologique, Landsberger en donne l'explication suivante qui ne concerne que l'accadien : d'abord le rôle de « Charaktervokal » (c'est-à-dire la voyelle de l'imparfait du verbe accadien) qui sert à différencier des racines homophones comme par exemple *išruk* « il a donné comme cadeau » et *išriq* « il a volé » ; ensuite la tendance de l'accadien à différencier les trois phonèmes de la racine en ce qui concerne l'emphase et la sonorité (Auseinanderstrebigkeit hinsichtlich der Momente Stimmhaftigkeit und Emphase).

M. FÉGHALI (d'après DE SACY, *Gramm. arabe*,² (1881), I, § 61). — Les grammairiens arabes ont remarqué que certains phonèmes étaient incompatibles, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas se rencontrer immédiatement, en des syllabes différents, dans les mêmes racines. Mais ces phonèmes peuvent se trouver l'un à côté de l'autre dans la même syllabe ou quand ils sont employés comme désinences ou lettres serviles. Ces observations sur l'incompatibilité de certains phonèmes permettent de reconnaître l'origine étrangère d'un grand nombre de mots arabes : ex. *waral(um)*, nom du lézard triangulaire, etc. Voici, dans l'ordre adopté par les grammairiens arabes, la liste de ces phonèmes incompatibles : *b* avec *f, m* ; *t* avec *t, s, š, ḍ, ṭ, z* ; *ğ* avec *ğ, q, k* ; *h* avec *z, q, k* ; *d* avec *ḍ* ; *ḍ* avec *š, ḍ, ṭ, z* ; *r* avec *l* ; *z* avec *š, ḍ, z* ; *s* avec *š, ḍ* ; *š* avec *ḍ* ; *š* avec *ḍ, ṭ, z* ; *ḍ* avec *ṭ, z* ; *ṭ* avec *z, k* ; *z* avec *ğ, q* ; *ğ* avec *q, k* ; *q* avec *k* ; *l* avec *n* ; les laryngales et *h, ʕ* se rencontrent rarement les unes à côté des autres.

M. RODINSON (d'après le *Muzhir* de Djalāl ad-dīn as-Suyūṭī). — D'après les grammairiens arabes les racines à trois radicales semblables sont très rares. Les racines conte-

nant à la fois les consonnes *b, q, m* ou *m, r, ġ, n* n'apparaissent que dans des mots empruntés. Incompatibilités conditionnées : les racines trilitères ou quadrilitères dont la 1^{re} radicale est semblable à la 3^e sont rares, surtout lorsque les radicales semblables sont des laryngales. Les racines « sourdes » ($R^2 = R^3$) sont particulièrement rares lorsque la consonne géminée est une laryngale ou une semi-voyelle ; ou lorsque les deux consonnes différentes sont deux labiales (*b-m*), deux dentales (*t-d, d-t*), deux semi-voyelles ; quand l'une est un *y* et l'autre une laryngale (*ɔ, h*), une dentale (*z, t*), un *b* ; quand l'une est une laryngale et l'autre une interdental emphatique (*ɛ-ʔ*) ou une labiale (*h-m*) ; quand l'une est la palatale *k* et l'autre la vélaire *h* ou l'interdentale *ɖ* ; enfin avec *z* et *w*. En initiale, *y-w* et, en finale, *w-y* sont rares. De façon inconditionnée, on répugne à employer côte à côte dans une racine : deux liquides (*n-r, r-l, l-n*), deux labiales (*b-m*), deux consonnes de l'arrière bouche (*ɔ-h, ɔ-ɛ, ɔ-ɝ, ɔ-q, h-q, h-k*), un *y* et la labiale *f* ou la laryngale *h*, la dentale *t* et la laryngale *ɔ*.

Marcel COHEN. — Il semble que dans le verbe amharique la forme expressive à préfixe *an-* (causatif) ou *tan-* (réfléchi) n'ait jamais une première radicale liquide.

A. CUNY rappelle les observations phonétiques reconnues pour les racines indoeuropéennes et concernant les *occlusives* au point de vue du *mode d'articulation* (aucune racine ne comporte deux fois le même *point d'articulation*). Comme chaque série d'occlusives distingue une sonore simple (par ex. *d*), une sonore aspirée (par ex. *dh*) et une sourde simple (par ex. *t*), il y a 9 possibilités absolues de séquences entre occlusives différant par le *point d'articulation*. De ces 9 possibilités, 6 sont réalisées en indoeuropéen, les 3 autres sont écartées. Les séquences admises sont : (1) sonore aspirée au début, sonore aspirée à la fin de la racine (type idéal) ; (2) sourde simple au début, sourde simple à la fin (second type idéal) ; (3) sonore aspirée au début, sonore simple à la fin (simplement licite) ; (4) sonore simple au début, sonore aspirée à la fin (licite) ; (5) sonore simple au début, sourde simple à la fin (licite) ; (6) sourde simple au début, sonore simple à la fin (licite).

Les séquences repoussées sont : (1) sonore aspirée au début, sourde simple à la fin ; (2) sourde simple au début, sonore aspirée à la fin ; (3) sonore simple au début et sonore simple à la fin de la racine. On ne rencontre donc ni **bhet*, ni **pedh*, ni sans doute *bed*. Si l'on se rappelle que, pour H. Möller,

toute sonore indoeuropéenne (sauf le cas où *k*, *p*, *t* originaires étant à l'intérieur du mot ont abouti à *g*, **b* > *w*, *d*) remonte à une emphatique originaire et qu'ainsi **bhet* supposerait **Pada* et **pedh*, **paṬa* (ou **baṬa*), on ne pourra s'empêcher de conclure que, au moins lorsqu'il s'agit d'une forte (emphatique: *P*, *T*, *K*, ou non-emphatique: *p*, *t*, *k*), le caractère emphatique ou non-emphatique de l'occlusive initiale déterminait le caractère emphatique ou non-emphatique de l'autre occlusive de la racine. Il est même possible que ce caractère se communiquât de proche en proche aux voyelles de la racine, le mot entier étant ainsi ordonné par rapport à l'emphase ou à la non-emphase. En tout cas, l'importance du caractère phonétique de l'initiale paraît avoir été capitale, ce qui rappelle des faits connus en latin (intensité, initiale), en germanique, etc. Dans l'intérieur de groupe sémitique, l'hébreu en particulier paraît avoir connu des règles analogues, puisqu'il a par ex. *kāṭal* < **KaṬaḶa* en face de ar. cl. *ḵatala*, et *ṣāḥaḵ* < **ṢaḤaḶa* en face de ar. cl. *ṣaḥika*.

Mais en général la liberté est ici restée beaucoup plus grande, et il y a en sémitique de nombreuses formes de compromis, par ex. ar. cl. *ḵatala* résultant du croisement d'un non-emphatique ***katala* avec un entièrement emphatique **KaṬaḶa* (cf. l'hébreu qui sans doute est régulier). C'est ce que j'ai essayé de montrer dans un article de *Emerita* (1935). Le type interdit **bed*, procédant de **BaḶa* ou de **Bata*, ne rentre pas bien dans ces cadres. Mais, comme **bedh* et **bet*, il montre du moins que la *douce*, même emphatique, est insuffisante pour plier à son mode d'articulation l'occlusive qui la suit dans la racine, à moins qu'elle ne soit elle aussi une douce: **Bada* > **BaḶa*. Pour **Bata*, il est devenu **bed* par sonorisation régulière de la dentale à l'intérieur du mot.

M. BENVENISTE ajoute aux incompatibilités signalées par M. Cuny, celle-ci qui intéresse les liquides: alors que *l-* est admis à l'initiale, *r-* ne l'est pas.

Séance du 22 Mars 1939

COMMUNICATIONS

I. S. GRÉBAUT. — Formes de compromis éthiopiennes.

Dans *Æthiopica*, 3 (1935), 59-60, a été signalée la concurrence des formes de noms d'agent, des formes participiales et des formes mixtes provenant du causatif-réfléchi. C'est, en effet, dans les dérivations du causatif-réfléchi simple, intensif, conatif que se remarque le plus fréquemment la coexistence tantôt d'un nom d'agent et d'un participe, tantôt d'un participe et d'une forme mixte (à la fois participe et nom d'agent). Une telle concurrence s'observe plus rarement entre formes nominales provenant des autres thèmes verbaux. Par contre, dans les dérivations de ces thèmes la forme mixte coexiste ordinairement, pour ne pas dire régulièrement, avec le nom d'agent et avec le participe, et non plus avec l'un ou l'autre seulement (1). C'est ici que la forme mixte apparaît nettement comme forme de compromis.

Exemples de formes de compromis se référant aux divers thèmes verbaux, causatif-réfléchi excepté. Certaines de ces formes n'ont pas été connues de Dillmann. Verbe *nāzaza* « consoler » : nom d'agent *nāzāzi* « consolateur » ; participe *manāzzaz*, même sens ; forme de compromis *manāzāzi*, même sens. Verbe *fawwasa* « soigner, guérir » : nom d'agent *fawwāsi* « médecin, guérisseur » ; participe *mafawwās*, même sens ; forme de compromis *mafawwāsi*, même sens. Verbe *bēzawa* « racheter » : nom d'agent *bēzāwi* « rédempteur » ; participe *mabēzaw*, même sens ; forme de compromis *mabēzāwi*, même sens. Verbe *zēnaw* « annoncer » : nom d'agent *zēnāwi* « annonciateur » ; participe *masēnaw*, même sens ; forme de compromis *masēnāwi*, même sens. Verbe *sanqarwa* « jouer de la flûte, de la lyre » : nom d'agent *sanqāwi* « joueur de flûte, de lyre » ; participe *masanqaw*, même sens ; forme de compromis *masanqāwi*, même sens (2).

(1) Dans les dérivations du causatif-réfléchi la coexistence des trois formes : nom d'agent, participe, forme de compromis est rare. Dans les dérivations des autres thèmes verbaux l'absence du nom d'agent est insolite,

par ex. : verbe *ṣardāṣa* « demander, prêter assistance » : participe *mardāṣ* « assistant », forme de compromis *mardāṣi*, même sens ; verbe *ṣafāḡaṣa* « adorer les idoles » : participe *maṣāḡaṣ* « idolâtre », forme de compromis *maṣāḡaṣi*, même sens. Les noms d'agent *ṣardāṣi* et *ṣafāḡaṣi* n'ont pas encore été rencontrés.

(2) Seules les formes participiales nues, par ex. *manāṣṣ* « consolateur », *maṣawwās* « médecin », etc., sont citées ici. Les formes avec les désinences adjectivales *-ī* et *-āwī*, par ex. *manāṣṣi*, *maṣawwāsi*, *maṣawwāṣāwī* (mêmes sens que les formes nues), etc., ne sont pas mentionnées, puisqu'elles n'ont pas de rapport avec la présente question.

Observations :

Il est intéressant de noter la non-généralisation, dans l'usage vrai des textes, du nom d'agent (innovant) du guèze dans certains thèmes. Il serait utile d'observer la répartition dans les textes (époques, provenances, ouvrages de divers caractères) des formes concurrentes relevées par S. Grébaut. De toutes manières l'intrusion du suffixe *-ī* en éthiopien est un phénomène notable, de même que la décadence des participes à préfixe *ma-* (Marcel COHEN).

Le suffixe *-ī* pour former les noms d'agent est normal en tigrigna ; il sert également à former des noms d'instrument. Le préfixe *ma-* sert à former les infinitifs, mais seulement du thème simple ; il semble qu'on ne peut pas former d'infinitif des thèmes dérivés.

II. A.-Z. AĒSCOLY. — Incompatibilités de phonèmes en hébreu et en araméen.

Une étude matérielle et raisonnée du phénomène d'incompatibilité n'a jamais été faite. Les observations suivantes sont personnelles et devront être complétées et précisées. Elles portent sur les incompatibilités observées dans le groupe hébreo-araméen : hébreu biblique et post-biblique, phénicien, ugaritien, araméen biblique, targoumique, syriaque, samaritain, mandéen, dialectes talmudiques oriental et occidental, et néo-araméen.

Un témoignage de la conscience de l'incompatibilité de certains phonèmes en hébreu s'est conservé dans le folklore : le mot néo-hébraïque *geṭ* (aram. *giṭṭa*) « acte de divorce » (< akk. *giṭtu* « tablette, document ») est expliqué par une étymologie populaire comme étant un mot artificiel symbo-

lique, le couple devant être dissocié par l'acte aussi complètement que le sont les lettres *ğ* et *ʔ* qui ne peuvent jamais se rencontrer l'une à côté de l'autre dans un même mot. En fait on ne trouve pas ces deux phonèmes voisinant dans une même racine (aram. *gaʔāšā*) est une mauvaise lecture pour *naʔāšā* ou *gadāfā*: néo-héb. et aram. *ʔgn* « rôtir » < grec *tēganízo*).

L'hébreu et l'araméen ont gardé l'empreinte de la loi d'incompatibilité jusque dans la morphologie: dans le déplacement et la mutation du *t* caractéristique du *hitpaʕel-etpaʕal* précédant les racines à première radicale sifflante.

En étudiant les incompatibilités dans ces deux groupes de langues sémitiques on arrive à trois distinctions pouvant servir de règles: (1) Distinction entre l'incompatibilité des consonnes quelles que soient leurs voyelles, et entre celle qui dépend plutôt de la voyelle dont est pourvue la consonne. Parfois l'incompatibilité ne touche que les consonnes munies de certaines voyelles mais ne les affecte pas si elles sont munies d'autres voyelles. C'est de cette règle que dépendent les mutations intervenues dans le *hitpaʕel-etpaʕal* des verbes à première radicale sifflante. (2) Distinction entre les positions des consonnes dites incompatibles, si elles forment les deux premières radicales d'une racine trilitère ou ses deux dernières radicales. Les mutations morphologiques n'affectant que rarement la troisième radicale, en général non vocalisée, d'un verbe, elle supporte la position après une consonne qui, munie de certaines voyelles, ne serait pas compatible avec elle. Cette règle est confirmée par le fait que ces langues évitent la répétition immédiate de la première radicale dans une racine trilitère, tandis que la répétition immédiate de la seconde radicale dans un verbe trilitère et non pas élargi est tolérée. (3) L'incompatibilité de certaines consonnes dépend de leur position réciproque. Certaines consonnes ne supportent pas d'être suivies immédiatement par telles autres consonnes mais tolèrent d'en être précédées.

Voici un relevé de groupes incompatibles: *gʔ*, *ʔg*, *kʔ*, *ʔk*, *qt*, *ʔq* (*tq* et *qʔ* étant compatibles); ainsi *kʔl* devient *qʔl* dans ces langues (cf. ci-dessus, p. 52, l'opinion de A. Cuny); *ʔg* n'apparaît que dans aram. et néo-héb. *tgr*, d'origine akkadienne, et dans héb. *meteg* dont la racine n'est pas certaine; *gat* vient d'une racine *ygm* ou *gnm*; syr., aram. et néo-héb. *ʔqs* et *ʔks*, variantes graphiques de *ʔks*, proviennent du grec *taxioō* ou *taxō*, futur de *tassō*; néo-aram. *ʔqq* est d'origine turque; — les labiales *b*, *ʔ* (consonnantiques), *m*, *p*, *f*; *ybm* « accomplir l'acte du lévirat » est d'origine akkadienne;

dans ugar. *bw* « venir », étant donné l'orthographe, le *w* était déjà réduit à la valeur d'une voyelle; — *ts*, *tš*, *tš*, *ts* et au début d'une racine *tš*, *tš* (sauf le nom de nombre sém. comm. *tš*); néo-aram. *tšr* et *tšr* « être impudique » est un arabisme, à rattacher peut-être à ar. vulg. *šarmuta*; pour *tš* et *št* on ne trouve qu'une seule racine, *ntš* et *yšt*, mais *yšt* peut être une variante grammaticale de *šwt*, ayant le même sens « allumer »; — etc.

Les racines *primitives*, supposées par l'étude linguistique n'ont pas été prises en considération. Le *hiipagel* nous démontre l'influence qu'exerce l'incompatibilité sur la morphologie, malgré sa tendance uniformisante par l'analogie. Ce fait est démontré encore par une autre forme : dans les verbes *primae* *ʔ* en hébreu, la 1^{re} pers. de l'imparf. *qual* : *ʔeʔekol*, *ʔeʔemor*, *ʔeʔchob*, etc., s'efface devant une forme proche d'un *hiʔeil* : *ʔokal*, *ʔomar*, *ʔohab*, dont l'influence s'exerce sur la voyelle initiale des autres personnes. De même on a en aram. *ʔeʔykal*, *ʔeʔymar* (cette explication diffère de celle donnée à ce phénomène par les grammairiens qui supposent un *ʔ* dans le *ʔ* initial).

On voit qu'aucune distinction n'a été faite ici entre les phénomènes dits d'incompatibilité et ceux expliqués par l'assimilation et la dissimilation. Le *critérium* est si un fait est conséquent à travers les deux groupes de langues ayant une phonétique commune (en dehors de l'ugaritien), sinon conforme. En effet, les incompatibilités ne sont que des faits de biologie phonétique dont nous ne pouvons plus retrouver la raison. Elles devraient donc être étudiées en phénomènes de phonétique générale et comparative.

Observation :

Il faut distinguer les incompatibilités proprement dites qui excluent la présence simultanée de certaines consonnes dans une racine et les phénomènes d'accommodation qui remanient les consonnes existantes suivant les tendances de la langue dans un de ses états donnés. Ici interviennent les assimilations, dissimilations et métathèses soit en contact soit à distance. Ces phénomènes sont relativement simples à expliquer. En sémitique la tendance à la trilitéralité met un frein aux assimilations totales. D'autre part la même tendance, qui s'accompagne d'un vif sentiment de l'existence de la racine, et le fait que la racine trilitère est complexe concourent à la réalisation d'assez nombreuses métathèses, dont les formules pourraient être étudiées; certaines des remarques de A.-Z. Aescoly sont un pas dans cette voie (Marcel COHEN).

Séance du 26 Avril 1939



COMMUNICATIONS

I. A. HERDNER. — La signification de *ʕal* dans les textes de Ras-Shamra.

La particule *ʕal* suivie d'un verbe à l'imparfait a été identifiée avec la négation prohibitive *ʕal* de l'hébreu et traduite en conséquence : « ne (fais) pas ». Or, comme l'a déjà noté M. GINSBERG, *Orientalia*, V, 181, dans un certain nombre d'exemples, *ʕal*, à Ras-Shamra, n'a pas un sens négatif, ou, tout au moins, ne marque pas la défense.

Ceci ressort nettement de l'étude d'une formule fréquente, qui se présente tantôt à la 2^e tantôt à la 3^e pers., suivant que l'action est ordonnée ou exécutée; si, avec la 3^e pers. on a : *lytn* ou *ltnn pnm* « il(s) se dirige(nt) » ou « elle se dirige », avec la 2^e pers. on a toujours : *ʕal ttn pnm*, ce qui ne peut, étant donné le sens général de ces passages, signifier « ne te dirige pas » ou « ne vous dirigez pas ». Un texte inédit, où les ordres donnés aux messagers : [*pnm*] *ʕal ttn* (III AB B [13]-14), sont immédiatement suivis du récit de leur exécution : [*pnm*] *lytn* (*ibid.* [19]-20), est à cet égard significatif : les deux contextes étant identiques, il faut certainement traduire *pnm ʕal ttn* par « dirigez-vous ».

Quelques autres exemples où *ʕal*, étant donné le contexte, ne marque vraisemblablement pas la défense : *ʕal tšmḫ* (III D VI 8, V AB E [28], 29) « réjouis-toi » ; *ʕal tḫw*, *ʕal tšḫwy* (III AB B 14-15) « tombez, prosternez-vous » ; *ʕal trgm* (II K I 31) « dis » ; etc.

Est-ce à dire que *ʕal* ne marque jamais la défense ? Nous ne le pensons pas ; si, dans quelques cas obscurs, la signification de *ʕal* peut être discutée, pour d'autres, il faut maintenir l'interprétation traditionnelle : par ex. *ʕal tšr ʕudm* (I K 133) signifie certainement : « n'assiège pas la ville d'Udm ».

Quelles conclusions tirer de ces faits contradictoires ? Deux explications, déjà suggérées par M. GINSBERG, peuvent être envisagées : (1) S'il s'agit partout de la négation *ʕal*, les phrases citées plus haut (la dernière exceptée) doivent être comprises, non comme des ordres ou des défenses, mais comme des interrogations ; rappelons en ce cas que la négation accadienne *ul* est parfois employée de même dans

des phrases interrogatives, quand la réponse est affirmative. En faveur de cette interprétation on peut faire valoir que *ʔal* se rencontre deux fois à Ras-Shamra après la particule interrogative *ʔik*: *ʔik ʔal ʔšmεk* (I AB VI 26), *ʔik ʔal ʔhdt ʔrh* (III D I 9); — (2) Il est possible aussi de se demander si nous n'avons pas affaire à deux particules distinctes: d'une part, la négation prohibitive *ʔal*; d'autre part, une particule affirmative que l'on pourrait rapprocher d'El-Amarna *allū*, considéré par BÖHL, *Die Sprache der Amarnabriefe*, 72, comme une interjection, d'étymologie douteuse. A propos de ce dernier rapprochement, il n'est peut-être pas indifférent de noter que *allū* est surtout fréquent dans les lettres de Ribaddi, et que c'est également dans les lettres de Ribaddi (BÖHL, 52) que se rencontrent le plus grand nombre de formes de 3^e pers. masc. plur. de type *tiqtulūna* dont on a signalé la présence à la fois à El-Amarna et à Ras-Shamra.

Observation :

La particule de Ras-Shamra s'expliquerait peut-être en invoquant l'analogie de l'arabe *ʔa-la* (interrogatif + négation) ou de l'arabe *hal* (interrogatif comprenant peut-être aussi originellement la négation). (HACHEM, Marcel COHEN).

II. J. LECERF. — Quadrilitères expressifs en arabe dialectal syrien.

Dans une série de textes libanais consacrés à la satire des mœurs contemporaines, et particulièrement des modes vestimentaires, on est frappé de l'accumulation, chez certains auteurs, des formations quadrilitères à valeur concrète, pittoresque et surtout dépréciative. Cette spécialisation expressive est confirmée par le langage courant.

FEGHALI dans *Le Parler arabe de Kfâr-'Abîda* montre avec précision de nombreuses séries analogiques, constituant une annexe à la dérivation verbale du classique: a) une catégorie très nombreuse de racines sourdes redoublées, type *qašqaš*, ou même de trilitères, type *baḥbaš* (de *baḥaš*), ou *zarzab* (de *zarab*), *marmay* (de *maray*); b) des cas plus rares de préfixation: *m-*, *š-*; c) des séries parallèles d'infixation: *faʔʔal*, *faʔʔal*, *faʔʔal*; d) enfin des cas de suffixation. Ces formations sont vivantes, comme le prouve leur abondance, et la variété d'un dialecte à l'autre en certains cas.

A côté de cette dérivation de caractère morphologique, de nombreuses autres s'y rattachent moins aisément, et sont provisoirement à classer dans le lexique: nombreuses in-

fixations de sonantes ou de laryngales, élargissements divers (-*q*, -*k*). Enfin, cas douteux (contaminations de racines).

La difficulté consiste à préciser cette notion d'expressivité, plutôt littéraire, ou au moins stylistique, dont nous sommes partis, pour aboutir à serrer de plus près ce qui est exprimé.

Pour le premier groupe (dérivation quasi-morphologique) je propose de grouper les nuances autour du sens itératif (fréquentatif) qui est en rapport étroit avec le diminutif, et par suite le sens dépréciatif. Cependant quelques exemples suggèrent plutôt un sens et presque un « aspect » inchoatif, c'est-à-dire plutôt d'intensité: déclenchement brusque. Le sens itératif est sensible surtout dans la première catégorie (redoublements). La nuance diminutive peut y être introduite par le fait que beaucoup de ces mots appartiennent au vocabulaire enfantin. Les exemples recueillis à Alep par BARTHÉLEMY sont à cet égard très significatifs.

Mais le sens itératif se laisse dépister aussi dans les cas d'infixation. G. COLIN a signalé une curieuse formation de diminutif dans le verbe au Maroc, qui peut se rapprocher de la sémantique proposée ici. N'oublions pas qu'en classique le diminutif régulier est un quadrilètre de cette espèce.

Pour le groupe beaucoup plus complexe des élargissements de racine il convient d'être prudent. J'incline à penser que ce qui domine ces formations c'est le rythme syllabique propre au quadrilètre beaucoup plus que le choix d'un élément formatif déterminé.

III. G. MARCY. — Remarques sur le pronom suffixe de la 3^e pers. dans les parlers berbères.

On est, en berbère, en présence d'une divergence fondamentale, et d'une seule, entre suffixes verbaux et suffixes nominaux. C'est celle qui résulte, à la 3^e pers., de l'alternance consonantique *t* × *s*, entre les suffixes verbaux *it* (× *t*) « lui », *ten* « eux », et les suffixes nominaux **is* (× *s*) « lui », *sen* « eux ».

L'alternance phonétique *t* × *s* étant d'ailleurs connue en berbère à l'occasion de la dissimilation **tt* > *ts*, fréquente dans les parlers spirants actuels et en ancien libyque, on peut se demander pour quelle cause on a éprouvé ici le besoin d'établir, par un tel procédé phonétique, une différenciation fonctionnelle apparemment toute secondaire. Or, il existe encore dans certains parlers berbères, dont le type est le parler actuel de Sîwa, un traitement diphtongué très particulier de la voyelle **i* longue étymologique, et qui paraît

avoir été très répandu en ancien berbère: $*i > \bar{a}i$, pouvant conduire par réduction ultérieure du second élément de diph-tongue à \bar{a} : $*i > \bar{a}i > \bar{a}$. Dans les parlers de ce type le pronom suffixe verbal de la 3^e pers. masc. sing. (pronom régime direct) devient $\bar{a}t$ « lui » ($< * \bar{a}it < *it$). L'hypo-thèse est donc plausible que l'altération phonétique: $*t > s$, de la consonne $*t$ étymologique du pronom a été introduite dans le suffixe nominal par les parlers qui possédaient cette particularité de traitement de la voyelle $*i$ longue, afin d'éta-blir une distinction formelle entre le pronom datif, — soit étymologiquement dans notre hypothèse: \bar{a} (préposition an-cienne du datif) + $t = * \bar{a}t$ « à lui » ($> \bar{a}s$), — et le pronom régime direct, soit: $\bar{a}t$ « lui » ($< *it$), s apparais-sant déjà spontanément par ailleurs au thème féminin du suffixe: $*- \bar{a}ts$ ($< * - \bar{a}tt$), par suite de la dissimilation $*tt > ts$ signalée plus haut. La variation de thème fondamental ainsi instaurée se serait ensuite étendue par analogie à tous les emplois du suffixe nominal: génitif, et suffixe post-préposi-tionnel.

Nous avons la bonne fortune de posséder des éléments de confirmation de ce procès dans certains textes vieux-berbères. Dans les grandes inscriptions libyques de Dougga (Tunisie), le suffixe génitif de la 3^e pers. sing. est $-ay$ « de lui, son » (suffixe encore maintenu à l'état résiduel dans les parlers arabes de substrat berbère du type de Nedroma et du nord de Taza, dans des constructions du genre de celle-ci, directement conservées de la langue antérieure: *lbw̄wa (a)y ʕm-Qaddūr* « le père de Qaddūr », litt. « son père de Qaddūr »). Il est impossible de rapporter cette forme $-ay$ à un thème étymologique $*-is$, par l'intermédiaire du procès: $*-is > * -ais > ay$. Il n'existe pas, en effet, en berbère ancien ou moderne, un seul exemple dialectal d'apocope de $*s$ en finale de mot, si ce n'est par les inter-médiaires suivants: $*-s > * -s > * -h > \text{zéro}$, absolument inadmissibles ici. Au contraire, l'apocope de $*-t$ en finale de mot est extrêmement courante à toute époque et s'observe notamment de façon régulière, — tant en ancien libyque que dans les parlers actuels du type zénète, — pour ce qui est précisément du thème de l'accusatif 3^e pers. masc. sing.: $*-it > -i$; ex.: *ing-i* (pour $*ing-it$) « il le tue ». Le suffixe $-ay$ du génitif libyque ne peut donc, selon toute probabilité, remonter qu'à: $ay < *ayt < *it$.

Ainsi se trouverait établie l'indistinction primitive en ber-bère des thèmes du pronom suffixe nominal et du pronom suffixe verbal, — indistinction qui rejoint celle constatée d'autre part en sémitique.

Séance du 24 Mai 1939



COMMUNICATIONS

I. G. S. COLIN. — Incompatibilités consonantiques dans les racines de l'arabe classique.

L'essentiel de la question a été noté par deux grammairiens arabes de la fin du x^e siècle: Ibn Djinnī (dans *Al-Ḥaṣāriṣ*, éd. Caire, 1913, p. 53-54) et Ibn Fāris (dans *Aṣ-Ṣāhibī*, éd. Caire, 1910, p. 75 et 88).

De leurs observations et de l'examen du dictionnaire se dégage le principe suivant: un couple consonantique (radical) constitué par deux éléments phonétiquement trop apparentés est inusité.

Toutefois, certains couples sont possibles dans un certain ordre alors qu'ils sont impossibles dans l'autre. D'autre part, certains couples sont possibles en fin de racine ($-R^2R^3$), mais impossibles au commencement (R^1R^2-).

En général, on ne rencontre pas de couple constitué par deux phonèmes appartenant à la même région d'articulation.

Les labiales sont incompatibles entre elles (sauf *šbm* et *fm*).

Les dentales occlusives sont incompatibles entre elles (sauf quelques couples *-td*).

Dans les couples initiaux composés d'une dentale occlusive et d'une sifflante (pure ou chuintante), on trouve — dans la plupart des cas — la sifflante en tête.

Les interdentes ne forment pas de couples entre elles ni avec les sifflantes pures; elles le peuvent au contraire avec la chuintante *š*, cette dernière figurant en général en tête du couple. De même, la chuintante peut constituer le premier élément d'un couple avec sifflante pure. Sont donc incompatibles, dans ce domaine, les groupements *interdentale* + *chuintante* et *sifflante pure* + *chuintante*.

— Les trois dentales vélarisées sont incompatibles entre elles.

— Les couples initiaux *tğ-*, *ğt-*; *tğ-*, *ğt-*; *tq-*; *tq-*; *tk-*; *kt-* sont inexistantes ou très rares.

— Entre post-palatales, il y a en général incompatibilité quelques rares *ğk-*, *-kğ*, *ğq*).

— Entre post-palatales et vélares, seul le couple *hğ-* et *ğh-* est possible.

— Entre laryngales, on ne trouve que les couples *ɛh-*, *ɔh-* et *ɔh*.

— Entre vélares et laryngales, il y a en général incompatibilité (toutefois, on trouve quelques *hɛ-*, *gh-*, *ɔh-*).

La situation de l'arabe classique est donc à peu près identique à celle qu'a décrite A.-Z. Aescoly pour l'hébreu et l'araméen (cf. ci-dessus, p. 54).

Observation :

Il est très heureux que G. S. Colin ait fait un dépouillement du dictionnaire arabe au point de vue de la composition des racines. Il est très intéressant de voir comment s'est réalisé, dans la plus riche des langues sémitiques, le tri inconscient entre toutes les combinaisons possibles de trois consonnes radicales (Marcel COHEN).

II. Ch. VIROLLEAUD. — Noms de métiers et de fonctions à Ras-Shamra.

Les tablettes cunéiformes qui viennent d'être recueillies dans les ruines d'Ugarit par Cl. F. A. Schaeffer fournissent une importante contribution à l'étude du vocabulaire de la langue de Ras-Shamra. Les noms de métiers ou de fonctions y sont particulièrement nombreux, et ils se trouvent le plus souvent groupés dans des listes spéciales, dont la mieux conservée se présente ainsi qu'il suit :

1. *nɛrm*, *mɛrglm* et *kzym*. — Les *nɛrm* sont les *νεγαριμ* de l'A. T., « jeunes gens » ou « jeunes serviteurs ». Le mot ne figure pas dans les Poèmes de Ras-Shamra, où, en revanche, *glm* (ar. *golâm*, héb. *ɛlm*) est très fréquent. — *kzym* est sans doute l'accad. *kizû* « valet » ou « écuyer ».

— *mzrglm*, dont l'origine est obscure, apparaît souvent dans les nouveaux textes; on distingue plusieurs sortes de *mzrglm*, et, en particulier, ceux qui sont dépourvus de *msg*: *d jenn msgm lhm*.

2. *mrzu skn* et *mrzu zbrn*. — *mrzu skn* se retrouve, au génitif, sur une étiquette où on lit: *npšm bd mrzu skn* « (ce sont là) les *npš* qui ont été remis aux *mrzu skn* ». Comme *npš* désigne, d'après *Lég. Danel*, un vêtement, les corporations associées des *mrzu skn* et des *mrzu zbrn* peuvent désigner les confectionneurs.

3. *pslm*, *šrm* et *yšhm*. — Les *pslm* sont, d'après l'A. T., les tailleurs de pierre ou les sculpteurs; les *šrm* sont les chanteurs ou les chantres (héb. *šarim*). Le sens de *yšhm* est indéterminé.

4. — *εšrm*, « les vingt » peut-être, ou bien les décimateurs, le mot « dime », équivalent d'héb. *mašaser*, étant, à Ras-Shamra, *εšrt*.

5. *mrzum*. — Le mot s'est rencontré ci-dessus (2), mais non pas isolément comme ici.

6. *šwm* et *nqdm*. — Le premier terme est connu déjà par les Poèmes, où il est associé à *εrbm*; *nqdm* (héb. *noqedim*) est connu par le colophon de I AB, où on lit: *rb khnm*, *rb nqdm*: *khn* (héb. *kohanim*) se retrouvera d'ailleurs, dès le § 7, et à la première place.

7. *khmn* et *qdšm*. — Même association et dans le même ordre: les prêtres (ou les devins?) et les « saints », dans divers textes de comptabilité recueillis en 1936.

8. *nsk-ksp* et *mkrm*: les fondeurs d'argent et les marchands. On rencontre parfois *nsk* (au plur. *nsk*) sans *ksp*; dans ce cas, il s'agit non des fondeurs (racine *nsk¹*), mais des tisseurs (racine *nsk¹¹*).

Parmi les autres noms de la même espèce, qui se trouvent groupés également, ou bien disséminés, il faut citer: *yšrm* (héb. *yōšerim*), les potiers; *kbsm* (héb. *kōbes*), les foulons; *γqšm*, les oiseleurs (d'après Psaume 124, 7); *mšsm*, ceux qui frappent, battent ou abattent, sans doute les bouchers (cf. accad. *mašišu*); *šgrm*, les portiers (*šgr* « porte » est fréquent); *mddm*, ceux qui mesurent (accad. *madīdu*); *yšmm*, qui sont peut-être les *nešim* de l'A. T. (livres postexiliques); *gt-mlkym*, « ceux du pressoir royal ».

Les *mrzym*, dont le nom est écrit aussi en accadien: *amēlūtimar-ia-ni*, apparaissent fréquemment, comme nom de

corporation, et aussi dans le nom propre d'homme *Bn-mryn*. On sait que l'accad. *mariani* (en égyptien *merinaou*) a été rapproché du védique *maria* « jeune héros » ; mais ce n'est là qu'une conjecture, inspirée par cette considération que les *mariani* du Mitanni adoraient des dieux tels que Mitra, Indra et Varuna.

Parmi les noms de fonctions qui désignaient de hauts personnages, venant dans la hiérarchie après le roi, la reine et leur fils, citons particulièrement : *tpnr* et *hbrtnr*, noms dont la transcription accadienne est respectivement (au génitif) : *amêlutup-ša-nu-ri* et *amêluḫu-bur-ta-nu-ri*. *Tpnr* et *hbrtnr* figurent dans un document où se rencontre le nom du roi *Špllm*, associé à celui de *Nqmd*, roi d'Ugarit. Comme *Špllm* est évidemment le célèbre roi hittite Shuppiluliuma, et puisque c'est sous le règne de *Nqmd* que les Poèmes de Ras-Shamra ont été composés, ces Poèmes datent donc bien, comme on l'avait admis d'ailleurs dès le début, de l'époque dite d'El-Amarna.

Séance du 21 Juin 1939



A. COMMUNICATIONS

I. E. MAINZ. — Quelques notes sur un manuscrit judéo-arabe du Vatican.

Le manuscrit hébreu 411 du Vatican contient des poèmes arabes dans un dialecte judéo-maghrébin, ou plutôt marocain. G. S. Colin, qui a bien voulu en analyser quelques pages, a attiré mon attention sur des particularités qu'on trouve aussi dans l'arabe d'Espagne. Ce seraient donc des poèmes écrits par un juif marocain dans l'ancien style espagnol dont les musulmans du Maroc se servaient aussi.

Selon Assemanns le manuscrit date du xv^e siècle. Il est entièrement pourvu de points-voyelles hébraïques, et c'est pourquoi il peut fournir des éclaircissements sur l'histoire des parlers judéo-arabes du Maghreb.

Malheureusement cette valeur est pour nous beaucoup diminuée par le fait que nous ne connaissons pas la prononciation hébraïque de l'auteur. Les grammairiens médiévaux ne donnent pas d'indications sur la prononciation des Marocains, à la seule exception du *qāmeš* qui était prononcé par eux *ā* ou *ō* (ouvert). On pourrait peut-être conclure que pour le reste leur prononciation ressemblait à la prononciation traditionnelle dite sephardique. Par contre, l'Abbé Bargès, qui a exploré la prononciation de l'hébreu chez les Juifs marocains dans les temps modernes, a démontré que cette prononciation est tout à fait différente de celle des autres pays. Mais l'exposé de Bargès est peut-être exagéré et tendancieux (pour prouver que le système des Massorètes était artificiel) et ne concorde pas avec les observations de Brunot.

Il me semble cependant que la personne qui a écrit le manuscrit a employé la prononciation sephardique, parce qu'elle a confondu fréquemment *qāmeš* et *paṭaḥ* (*a*), *šērē* et *segōl* (*e*), même dans les mots hébreux.

Une deuxième difficulté est la distinction des voyelles brèves et longues. On est d'abord incliné à prendre pour longue toute voyelle munie d'une *mater lectionis*. Mais il y a des cas où l'écriture pleine n'a pas cette signification.

Enfin il est parfois assez difficile de décider où une transcription purement phonétique a été utilisée, et où l'écriture arabe a exercé une influence. Il y a des exemples certains pour la deuxième possibilité. Ainsi l'article défini est toujours *el* avant une consonne, quoiqu'il soit très vraisemblable qu'on a assimilé le *lām* aux *hurūf aš-šams* (une fois seulement cette assimilation est exprimée par l'écriture : *as-zamī-rōd*). C'est pourquoi je donne seulement avec hésitation une transcription, évitant toute nuance des voyelles; l'indication de leur longueur est, en particulier, à considérer avec réserve.

Orthographe. (a) Consonnes. La transcription des phonèmes arabes est usuelle. Les signes diacritiques sont souvent omis. Le redoublement des lettres apparaît seulement pour *wāw* et *yōd*, la gémination des autres consonnes étant indiquée par le *dāgeš*. *Wāw* et *yōd* sont aussi parfois redoublés, mais seulement au milieu du mot, pour indiquer leur nature consonantique. On trouve cependant des consonnes doublées dans des mots composés, comme *wəqālī*. (b) Voyelles. Une incertitude sur la prononciation est causée par la confusion habituelle du *šəwā quiescens* et du *šəwā mobile*.

Phonétique. Les consonnes emphatiques et non emphatiques sont confondues. Le redoublement des consonnes est supprimé à la fin des mots : *hab* = *habb*^(a). Devant *h*, *ε* et *q*, l'*ī* devient *ē* (*šērē*); ex. : *jāmēε* = *jamīε*^(un). Le *paṭaḥ furtivum* n'est pas employé. La diphtongue *au* est conservée d'ordinaire, mais parfois aussi remplacée par *ū* : *el yūm* = *alyaum*^(a), avec laryngale par *ō* : *mōdaε* = *maudiε*^(un); etc.

Morphologie. On peut noter des modifications syllabiques dues à un changement d'accent. Pour le verbe, les formes sont dans leur structure semblables, en général, à celles du parler juif d'Alger, à l'exception des formes à préfixe *wa* qui sont analogues à celles du dialecte de Tlemcen. Pour le nom on trouve quelques restes problématiques de la déclinaison classique : *mustaεribā malēhā, kāmalā, šain*; etc.

II. H. J. POŁOTSKY. — *L* labialisé en gouragué mouher.

Un *o* bref ne fait partie du système phonologique d'aucun dialecte gouragué connu jusqu'ici. Comment faut-il donc interpréter la forme mouher *yiboāy* « on le mange » (impf. impers., du verbe *bannā- [blε]*, avec suffixe rég. 3^e pers. masc. sg. — j'omets dans la présente note les indices de l'indicatif : *-m* au parfait, *-t* à l'imparfait), ainsi noté par

M. Cohen (*Études d'éth. mérid.*, 239, *iboy-*) et par moi-même (*BSL.*, 39, 170) ?

En gouragué tchaha, comme je l'ai montré dans l'article précité, l'impersonnel est caractérisé principalement par l'ancienne désinence $-ū$ de la 3^e pers. masc. pl. du parfait et de l'imparfait, qui « émigre » à l'intérieur de la racine en s'installant, sous forme d'un « appendice labial », près d'une postpalatale ou d'une labiale. A la différence du tchaha, en mouher la migration du $*-ū$ n'est pas illimitée. Elle est restreinte, pour les postpalatales, à la dernière radicale, et, pour les labiales, aux deux dernières radicales. Ainsi on a, par ex. (pour les formes correspondantes du tchaha, cf. art. cité, 168-9), de *lāxa-* « envoyer » : parf. *lāx^wi-*, impf. *yilax^wi-*; mais de *aggada-* « lier » : parf. *aggagī-*, impf. *yāgḡi-*; — de *āba-* « donner » : parf. *āwi-*, impf. *yiwī-*, de *sabbara-* « casser » : parf. *sabb^wāri-*, impf. *yisəwri-*, mais de *barrasa-* « démolir » : parf. *barrasī-*, impf. *yiberšī-*, de *bannā-* « manger » : parf. *bannē-*. L'*o* de l'impf. ne peut donc pas représenter wā (au reste, $*b^w$ devient *w* en mouher comme en tchaha); il doit, comme le montre son absence au parfait, être absolument indépendant de la présence, dans la racine *blɛ*, d'une labiale ou d'une postpalatale. Pour citer un exemple analogue : dans le verbe *xənnā-* « défendre » (racine *klɔ*) : parf. *xənnē-*, impf. *yixōāy-*. En effet, il apparaît aussi dans le cas assez rare où la racine ne comporte ni postpalatale ni labiale : *ʃənnā-* « haïr » (racine *ʃlɔ*) : parf. *ʃənnē-*, impf. *yifōāy-*.

Ce que ces formes ont de commun, c'est qu'elles comportaient, comme deuxième radicale, un *l* simple après l'*o*; si celui-ci n'est pas = wā , il ne peut être autre chose que = *āw* (devant voyelle): on voit donc que la place de *l* est usurpée par *w*, c'est-à-dire que *l* simple, le phonème le plus débile du mouher, est susceptible de labialisation. Probablement ce n'est pas une affinité phonétique (comme dans le cas des postpalatales et des labiales), mais précisément sa débilité qui le fait servir de refuge à l' $-ū$. En tout cas, c'est grâce à la faiblesse de *l* que l'« appendice labial » seul subsiste. La notation exacte est donc *yibāwāy-*, *yixāwāy-*, *yifāwāy-*.

Il faut ajouter un mot concernant le $-āy-$ de ces formes, au lieu duquel on s'attendrait à trouver $-ē-$, surtout puisque le tchaha répond par des formes en $-ē < *-ay$ (cf. art. cité, 165). La loi qui demande la monophthongaison de $*ay/āy > ē$ en mouher est ici croisée par cette autre loi d'après laquelle

**awa/āwa* > *āwā* (oā), voir art. cité, 171-2. On doit donc poser : **yibalaxūy* > **yibal^waxūy/i* [tchaha **yib^walaxūy/i*] > **yibaway* [tchaha **yib^walay* > *yiwārē*] > *yibāwāy*.

La labialisation de **l* simple joue en outre un rôle important dans les formes impersonnelles des verbes à **l* final; par exemple: *qat̄tēā*- « tuer » (racine *qt̄l*): parf. *qat̄tōy*- < **qat̄tal^wy/i* < **qat̄talūy*; impf. *yiqat̄ūy*- < **yiqat̄al^wy/i* < **yiqat̄(ə)lūy*. Analogiquement, *beā*- « dire » (racine *bhl*): parf. *bōy*-, impf. *yibūy*-; *taqābbeā*- « recevoir » (racine *qbl*): parf. *taqābbōy*-, impf. *yitqābbōy*- (art. cité, 171, etc.).

Observation :

Il faut se demander s'il n'y a pas eu un stade *l* vélaire (M. COHEN).

B. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE PENDANT L'ANNÉE 1938-1939.

Le Groupe a enregistré cette année plusieurs adhésions nouvelles et comprend actuellement 90 membres. Le nombre des présences aux séances a été de 16 en moyenne.

Le budget du Groupe pour 1938-1939 se présente ainsi :

Recettes :

Reliquat créditeur de 1937-1938.....	150 05
Cotisations encaissées.....	1.778 40
Vente des <i>Comptes rendus</i> , tomes I et II.....	360 »
	<hr/>
	2.288 45

Dépenses :

Frais d'impression des <i>Comptes rendus</i> et d'organisation	2.193 30
	<hr/>
En caisse: reliquat créditeur.....	95 15

L'augmentation des frais d'impression des *Comptes rendus* nécessite l'élévation du montant de **la cotisation à 25 frs français pour 1939-1940.**

NOUVEAUX MEMBRES : Biblioteka Akademii, Léningrad (U.R.S.S.); MM. A.-Z. Aešcoly, R. Dussaud, Hachem, Mlle A. Herdner, MM. Laroche, E. Mainz, E. Mittwoch, M. Rodinson, R. Stopa.

Séance du 22 Novembre 1939



COMMUNICATIONS

I. M. RODINSON. — La forme radicale du parfait de la forme fondamentale du verbe en tigré.

Le tigré a étendu à tous les verbes du thème simple le schéma de l'accompli $R^1 a R^2 R^3 a$ où la seconde et la troisième radicale forment un groupe, type réservé en guèze aux déponents internes et aux verbes à 3^e radicale laryngale. A ce thème s'opposent (phonétiquement) un thème à seconde radicale géminée ($R^1 a R^2 R^2 a R^3 a$) et un thème à seconde radicale non géminée précédée d'un \bar{a} . Il n'existe donc pas, à la différence du guèze, du tigrigna, du harari et walani, de thème à seconde radicale non géminée suivie d'un a . ($R^1 a R^2 \bar{a} R^3 a$). Tel est le tableau des thèmes sans préfixes tel qu'il a été étudié par E. LITTMANN dans la seule étude systématique de grammaire tigré que nous possédions (*Das Verbum der Tigré-Sprache*, Z.A. t. 13, 1898, p. 153-178, t. 14, 1899, p. 1-102) et reproduit dans les ouvrages généraux. (COHEN, *Études*, p. 26 BROCKELMANN, *Grundriss*, I, p. 506)

Cependant les divers lexiques du tigré donnent tous un petit nombre de verbes de thème $R^1 a R^2 a R^3 a$. MUNZINGER (*Vocabulaire de la langue tigré*, 1865) cité ainsi : *metere* « parler ironiquement », *nekete* « s'habituer à », *calce* « se rouiller », *camere* « connaître, savoir », *camene* « mugir ». De même REINISCH (*Wörterbuch der Bilin-Sprache*, 1887) transcrit : *nagda* « handeln », *alala* « schauen », *azaba* « verwundern sich ». De telles graphies sont plus rares dans la *Grammatica della lingua tigré*, publiée à Asmara en 1919, mais s'y rencontrent également.

Ces graphies ont été jusqu'ici considérées explicitement ou tacitement comme des erreurs. Et de fait l'erreur est assez facile à faire ; car d'une part dans l'écriture éthiopienne on peut simplement oublier le signe de la gémination employé par

certain savants indigènes ou européens et prendre une forme $R^1 a R^2 R^2 a R^3 a$ pour une forme $R^1 a R^2 a R^3 a$, et d'autre part, à l'audition, on peut ne pas noter la longueur de la voyelle précédant la seconde radicale. D'ailleurs une bonne partie des verbes ci-dessus indiqués peuvent s'expliquer comme des intensifs, et le reste est d'étymologie inconnue.

Mais le tableau est tout à fait différent si l'on se rapporte à un document important quoique peu utilisé. C'est le carnet de l'Abbadie conservé à la Bibliothèque Nationale (Fonds éthiopien, Abbadie 271) qui contient un vocabulaire tigré aux pages 151-160, 163-177, 180, 192-194, 196, 198-217. Un extrait de ce vocabulaire a été publié comme appendice au *Lexicon guèze* de Dillmann en 1865 sous le titre d'*Extrait du vocabulaire de la langue tigré parlée à Muçawwa'a*, mais sans la transcription soigneuse que d'Abbadie avait jointe aux mots en caractères éthiopiens, de sorte qu'il est impossible de distinguer la gémination de la seconde radicale.

Dans ce vocabulaire manuscrit, d'Abbadie donne de nombreux verbes en $R^1 a R^2 a R^3 a$ là où nos autres sources donnent le thème $R^1 a R^2 R^3 a$ et où la comparaison avec les autres langues éthiopiennes ou l'arabe ferait attendre un verbe de forme fondamentale. Je ne citerai que les exemples les plus frappants : *hadada* « tonner » (*hadda* MUNZINGER et REINISCH), *lahasa* « lécher » (*lahsa*, MUNZINGER), *saraqqa* « voler » (*sarqa*, MUNZINGER, REINISCH et *Grammatica della lingua tigré*) *saqala* « pendre » (*saqla* MUNZINGER, REINISCH et *Grammatica della lingua tigré*), *kafafa* « être léger » (pourtant de l'arabe *haffa*), etc. Dans certains cas d'Abbadie donne concurremment les deux formes : *hadaga* et *hadga* « laisser », *maraha* et *marha* « guider », *bataka* et *batka* « couper ».

Le vocabulaire de d'Abbadie reflète essentiellement le dialecte de Massawa, comme l'indique son titre et d'autres indices. Mais il déclare lui-même sur son carnet, p. 215 : « Cette langue... a des dialectes très bien distingués et dont j'ai pu écrire seulement quelques indications. » La particularité qui fait l'objet de cette communication doit être spéciale à un ou plusieurs dialectes. D'Abbadie écrit en effet à la page 154 de son carnet : « *šafga*, se presser (*šafaga* Z.) » où Z. doit désigner le dialecte de Zoulla. (Deux pages après il écrit : « à Zoulla on dit... »). Mais la forme en question doit se rencontrer aussi ailleurs qu'à Zoulla puisqu'on en trouve des traces jusque dans Reinisch dont l'ouvrage est consacré au tigré des Bogos.

Observations

L'étude ci-dessus dont la conclusion est vraisemblable, devrait être poursuivie avec de nouveaux dépouillements et surtout de nouvelles explorations.

Il importerait de savoir — question écartée par M. Rodinson en raison de l'insuffisance des notations phonétiques — s'il n'y a pas de corrélation entre la présence de *a* après la seconde radicale et le timbre *a* (et non *ā*) après la troisième, le *ā* final caractéristique de la 3^e personne masc. sing. du parfait pouvant, comme le schème apparemment déponent, n'être pas général dans l'ensemble des dialectes du tigré. (Marcel Cohen)

Il y a lieu de rappeler qu'en guèze de nombreux verbes peuvent avoir soit la forme *qatala* soit la forme *qatla*, les variantes qu'on observe dans les textes sont plus nombreuses que ne le laisse croire le dictionnaire de Dillmann. (Sylvain Grébaut)

II. CH. VIROLLEAUD. — Contribution à l'étude du vocabulaire de Ras Shamra.

I. Aux observations précédemment formulées (*Comptes rendus* du GLECS II, 79-80) concernant les noms de nombres, il convient d'ajouter maintenant que « deux » s'écrit *šn* (hébr. *šene(y)*) quand le mot qui suit représente un objet, que le mot soit du masculin ou du féminin ; ainsi *šn spm* « 2 sp » (hébr. *saf* « père »), *šn šurtm* « 2 surt » mot d'étymologie obscure, mais de sens analogue à *sp*. Noter en outre que, comme on le voit par *šn šurtm*, le nom qui suit *šn* est au duel et non pas au pluriel. Mais quand il s'agit non pas d'objets, mais de personnes du sexe féminin, « deux » s'écrit *št* (hébr. *šete(y)*), p. ex. *št ʾašt mʾadrtm* « les deux nobles épouses » (l'adjectif étant au duel comme le substantif) ; *ʾašt w št bth* « l'épouse et ses deux filles ».

Pour les nombres de 11 à 20, ajouter : *šn ʾšr* -12, *ʾarb' ʾšr* -14, *šš ʾšr* -16.

Au sujet des formules *šn l ʾšrm*, etc. qui ne s'étaient rencontrées jusqu'à présent que dans les textes poétiques, il faut observer que, dans les textes comptables, 1.400 s'écrit *ʾarḫ mʾat*, mais aussi *ʾarḫ mʾat lʾalp*, littéralement « quatre cents [ajouté] à mille » ; d'où l'on peut conclure que *šn l ʾšrm* signifie bien « vingt-deux ».

[Peut-être cette forme est-elle une soustraction ; *ʿarβε mʿat lʿalp* signifierait alors : « quatre cents [enlevé] à mille », c'est-à-dire six cents. (Marcel Cohen)].

« Demi » se dit *nšp* (arabe *nuṣf*) ; ainsi *šqlm w nšp* « deux sicles (duel) et demi ».

2. Mots divers.

Dans un document comptable on rencontre l'énumération suivante : *kkrm brzl, mʿet tʿešrm, šlšm ʿalmg, ḥmšm kkr qnm* : « deux talents (duel) de fer, cent (arbres) *tʿešr*, trente (arbres) *ʿalmg*, cinq cents talents de roseaux ». Ces quatre mots sont nouveaux à Ras Shamra : *brzl* est évidemment hébr. *barzel* ; *tʿešr* = hébr. *teʿaššur* (pl. *teʿaššurim*) ; *ʿalmg* représente le singulier du mot *ʿalmuggim*, sorte d'arbre dont il est dit dans I Rois X, 11, etc. qu'il avait été apporté en Palestine du lointain pays d'Ophir, par la flotte de Hiram, au temps de Salomon ; *qnm* est l'hébr. *qānim*, pl. de *qāneh*.

Noter que dans *brzl*, la lettre *zain* est représentée par le signe transcrit jadis par *ś²* (*Comptes rendus* du GLECS, II, 89-90) ; il en est de même pour *ε̄r* « aider », *zmr* « chanter » pour *zbb*, qui figure dans le nom divin *ʿel zbb*, comparer Baal zebub de l'Ancien Testament *h̄z̄z̄* (Lég. de Keret II. 92 et 180) à comparer à hébr. *ḥaziz* « pluie d'orage » est en parallélisme avec *yr* = hébr. *yoréh* « pluie d'automne ».

Si on met à part certains noms propres étrangers, où *z* peut représenter un *ś* (ainsi *ε̄wr-zr*, en syllabique *ε-wi-ri-šar-ri*), *z* apparaît en somme comme un doublet de *s*, dans tous les cas où *zain* correspond au *za* arabe ; les deux signes *s* et *z* alternent d'ailleurs une fois dans le mot *z/zd* ; comme on l'a dit déjà (ibid. p. 89). On sait d'autre part que quand hébr. *zain* = arabe *dal*, on emploie constamment à Ras Shamra *d* ; ainsi *ʿudn* « oreille », *dqn* « barbe ». Il y a cependant un cas d'alternance *z/d*, mais dans un nom propre d'origine obscure : *d/zped*.

phm et *ʿeqnu* sont les noms de deux pierres précieuses, le premier correspondant à hébr. *péham*, littéralement « charbon ». Il s'agit sans doute du rubis ou de l'escarboucle (du latin *carbunculus*).

[Ce mot pourrait peut-être avoir le sens de « jais » (De Biran) ou d'« obsidienne » (Marcel Cohen)].

Pour *ʿeqnu*, il s'agit certainement, ainsi qu'on l'avait déjà admis généralement, de l'akk. *uknû* « lapis-lazuli », qu'on lira désormais *uqnû*, vu qu'il n'y a jamais confusion, à Ras Shamra, entre *k* et *q*.

nušpt figure une fois dans : *šmn qst w ε̄sr nušpt* « huit arcs et dix carquois » ; comparer akk. *išpatu* et hébr. *iašpâh*.

Séance du 19 décembre 1939

Communications.

I. Ch. VIROLLEAUD. — Contribution à l'étude du vocabulaire de Ras Shamra.

Au sujet de la locution *ʿarbē mʿat l ʿalp* (ci-dessus p. 71), il convient d'ajouter que, dans le même texte, et dès la ligne qui suit, on lit *šš mʿat šmn rqh* « six cents (sicles) d'huile de parfumeur » (hébr. *roqéah*), alors que c'était d'huile ordinaire (*šmn*) qu'il s'agissait à la 1^{re} ligne. Il apparaît ainsi certain que *ʿarbē mʿat l ʿalp* signifie bien 1.400.

ʿeqnʿu ne figure nulle part dans le texte reçu de l'A. T., mais on peut se demander si, dans Ezéchiel VIII, 3 il ne convient pas de lire *semel ha-ʿeqnʿe* « idole de lapis », au lieu de *semel haq-qineʿah* « idole de la jalousie ». Si d'ailleurs la Vulgate porte *idolum zeli*, les LXX ont traduit « la stèle de l'acheteur », comme s'il y avait en hébreu *semel haq-qônêh*. La correction proposée jadis par H. Gunkel, *semel haq-qânîm* « l'idole des roseaux » n'est pas satisfaisante non plus ; tandis que l'interprétation proposée ci-dessus s'appuie sur *akk. šalmu uqnû*, qui se rencontre dans les Inventaires de Qatna (Syrie centrale) avec le sens évident de « statue de lapis-lazuli ».

D'autre part, s'il faut renoncer au rapprochement établi (p. ex. Gesenius-Buhl) entre hébr. *qanʿa* « être jaloux », et arabe *qanʿa*, il est bien probable qu'il y a un rapport étroit entre ar. *qanʿa* et *akk. uqnû* = R. Š. *ʿeqnʿu*. A la deuxième conjugaison, le verbe arabe signifie, en effet « teindre (la barbe) en noir », et en *akk. ša ziqni uqni ʿaqrnu* se dit d'un être dont la barbe est en lapis, ou de la couleur de cette pierre.

ʿargmn qui signifie, à R. Š., la pourpre, comme en hébr. et *akk.*, est parfois pris dans un sens plus large, celui de « tribut », qu'il a d'ailleurs en hittite. A l'envoi d'un vêtement de pourpre on ajoutait divers objets (en or, argent et pierres précieuses), et l'ensemble portait le nom d'*ʿargmn*, sens qui ne s'est pas maintenu, semble-t-il, puisque, en arabe et persan *surqurwân* désigne seulement la couleur pourpre.

šlh « table ». L'hébreu *šolhân* a été expliqué par arabe *slh* « écorcher un mouton, » d'où subst. « peau de mouton

écorché » (la table étant primitivement une simple nappe étendue à terre, et faite d'une peau de mouton). Mais cette étymologie doit être abandonnée maintenant ; puisqu'on a, à R. Š. *šlhn* c'est-à-dire *tlhn*.

yšn « vieux », hébr. *yašan*, présente un cas analogue au précédent ; le rapprochement avec ar. *wsn* ou *ʾsn* ne fournit aucune explication valable.

ġzr et *pġt* s'étaient rencontrés déjà dans les Poèmes de R. Š., comme noms ou appellatifs de deux personnages mythologiques. On les trouve maintenant, plusieurs fois, dans le recensement des familles de la ville d'Alašia ; ainsi, p. ex. : *št ʾašt m w pġt w ġzraħd* « deux épouses et (une) *pġt* et un seul *ġzr* ». Le sens exact et l'étymologie sont incertains.

εprm, dans le nom de ville *Hlb-εprm*, qui est la même que l'*alu* *Hal-bi awêlûti SAG-GAZ*, nommée dans une liste akk. provenant de R. Š. également. C'est une question qu'on a longuement discutée, de savoir si les *Habiru* = *SAG-GAZ* d'El-Amarna et Boghaz-koï, représentent les *εbrim* de l'Ancien Testament, c'est-à-dire « les Hébreux ». Vu l'équation nouvelle *SAG-GAZ* = *εprm*, on peut tenir pour assuré que les *Habiru* ne sont pas les Hébreux ; car, s'il en était ainsi, il y aurait certainement *εbrm*, à R. Š.. Il faudra donc, désormais, lire dans les textes akk. *hapiru* au lieu de *habiru*, le signe *bi* ayant très fréquemment la valeur *pi* au II^e millénaire ; et l'on sait, par ailleurs, que les Egyptiens disaient *εpwrjw*.

II. A. DE BIRAN. — Quelques observations sur les adjectifs et pronoms démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis en chamito-sémitique et en indo-européen.

Des recherches faites dans ces catégories grammaticales qui présentent des éléments particulièrement archaïques, en mettant à profit les études de H. Möller et A. Cuny, ont donné les premiers résultats suivants.

Caractéristiques relevées dans les deux groupes.

Cham.-sém. :	<i>ʾ, h</i>	- <i>p</i>	- <i>s/t/d/t/ - k</i>
indo.-eur. :	<i>ə₁, ə₂, ə₃</i> ,	- <i>p, bh</i>	- <i>s/t/d - k, k^w, g, gh, g^w, g^wh -</i>
Cham.-sém. :	<i>y - w - m</i>	- <i>l - n</i>	
indo.-eur. :	<i>y - w - m (?)</i>	- <i>l - n</i>	

(La présentation de ce tableau n'implique pas une correspondance reconnue entre les phonèmes de chacune des deux lignes dans le domaine étudié.)

Ce tableau ne comporte pas d'emphatiques du côté chamito-sémitique, alors que du côté indo-européen, il y en a des représentants d'après les règles de Möller.

En chamito-sémitique on peut mettre en évidence le passage de la simple interjection au sens démonstratif et interrogatif ; rien de net dans ce sens en indo-européen.

Laryngales. Une seule correspondance plausible : sém ; *jan* « je » d'après *ja*-(*ktub-u*) et *(*jan*)-*a* « voici moi » ; i-e ; *ə, e* « je » dans lat. *e*-(*go*) « moi voici ».

Labiales. Peu représentées dans les deux groupes : v. ég. article *p* ; démonstratif *p-n*, *p-y*, *p-w*, *p-f* ; sém. traces dans héb. *pō* « ici », ar. (*kay*)-*fa* < *kaypa* « comment ? » i.-e. hit. *a-pā* « celui-là » ; *pē* dans hit. *pē*, lat. (*nem*)-*pē*, lit. (*kāi*)-*po* « comment ? » ; *bhā* dans zd. *bā* « vraiment », lit. *bā* « oui », v. sl. *bo* « car ».

Dentales et s. Bien représentées dans les deux groupes ; alternances possibles : cham.-sém. *s/t/d/t*. et i.-e. *s/t/d*.

pron. pers. 3^{me} pers. sing. : *s* - sud.-ar. - *s*, acc. *šu* « il », v. ég. *ś* (fém.), ber.-*s*, couch. (*bedja*) -*ūs* ; hit. *ši* « lui » et -*ši* « son », i.-e. *se* (avec sens réfléchi) -*t* berb. -*īt* (affixe verbal du régime) ; i.-e. -*ti* (affixe verbal du sujet). Indépendance possible de *i* et de *ι* suggérée par correspondance de berb. **īd* et sém. *đi*, berb. **in* et ég. *n-y*, d'après G. Marcy.

Sém. : dém. et relatifs, ar. *šamma* « là » ; *tumma* « alors » ; acc. *ša* (*šu*) « qui » ; *đ* - ar. *đā* et *đi*, dém. rapproché sab. *đn*, dém. éloigné ar. *đā* (*li*) *ka*, rél. ar. *đu* (anc. inscr.) *alladī*, t -ar. *īi* et *tā*, *tīlka* (fém.), éth. *tū*. Berb. **īd* : dém. neutre suff. nom et pronom. dém., rel. sujet ou compl.

Indo-eur. : Démonstratifs : *s* - nom. sing. m. *so*, f. *sā*, - *t* - autres formes : *to- tā* (l'anomalie s'explique en supposant que les pronoms pers. 3^{me} pers. sing. ont la même origine) ; v. sp. *tamo* « là », lat. *tum* « alors », *tam* « autant » ; *d* - lat. *dum* « tandis que », v. sl. *da* « ainsi, oui », v. prus. *di* « il ».

En supposant que le mot cham.-sém. représentant le nombre « 2 » est un duel elliptique signifiant « celui-ci et celui-là » (*t* (*i*) *n* en sém., *ś-n* en v. ég., *sin* en berb. + indice de duel), on est amené à supposer l'existence d'un démonstratif du type sém. *t-n*, parallèle à *đ-n* ; en supposant que le nombre « 1 » a pu être exprimé par un démonstratif signifiant « celui-ci (seulement) » on a une explication d'une de ses expressions indo-européennes : *se/sem/sen* ; ce dém. en *sem* se retrouve peut-être dans le relatif scandinave *som*. On pourrait aussi expliquer l'expression i.-e. du nombre « 2 » par un duel elliptique basé sur les démonstratifs en *d* et en *bh* dont il reste des traces (*duo*, *ambo*).

Gutturales. Un certain parallélisme entre la suffixation de -*ka* dans le démonstratif éloigné du sémitique (ar. *đaka*) et celle de -*ke* en i.-e. (lat. *hic*, got. *sah*) ; *k* figure dans le

radical dans hit. *kā* « celui-ci », lat. *citra*, got. *himma* « celui-ci ». Particules variées d'insistance en *ge* (gr. ἑμῆγε), *go* (lat. *ego*), *ghe* (skr. *aham*), *g^we/o* (gr. δε, v. sl. *nego*), *g^whe* (v. sl. *že*, gr. θε) en i.-e. ; elles sont généralement postposées, mais se trouvent aussi dans le radical (lat. *hi-c*).

En face de nombreux interrogatifs et indéfinis i.-e. en *k^wo* et *k^wey* de l'i.-e., on ne trouve en cham.-sém. que très peu de mots pouvant y être comparés : ar. *ka* « comme », *kayfa* « comment, comme », *kašim* « combien ».

Caractéristique γ. Bien représentée avec concordance satisfaisante dans les deux groupes. Ch.-sém. : interj. ar. *ḡayyu-ha* « ô » ; adj. inter. éth. *ḡay* ; anaphorique sémitique *yā* - « il » dans *ya* (*ktubu*), berb. *i* - dans - *i-rur*. I.-e. : relatif *yo*, - anaphorique lat. *i-s*. Il y a peut-être un ancien démonstratif dans l'expression *oi* (*nos*, *vos* ou *k^wos*) du nombre « 1 ». (Comparer berb. *ayn* « cela », *ya* « un »). En vieil ég. dém. *p-y* et relatifs possessifs *n-y* ; en berb. démonstratifs relatifs à sens variés en *id* en *in*.

Caractéristique w. Peu représentée dans les deux groupes. V. eg. dém. *p-w* et *n-w*. I.-e. : groupe oriental, iranien *ava*, v. sl. *ovŭ*.

Caractéristique m. Bien représentée en cham.-sém. où il constitue l'interrogatif et l'indéfini : ar. *mā*, acc. *minū* « quoi » ; ar. *man* « qui ». Berb. *ma* « quoi », *man* « quel ». Rien de comparable en i.-e. sauf peut-être en hittite.

Caractéristique l et n. Représentées dans les deux groupes avec un certain parallélisme dans l'alternance l/n. Article arabe *al*. sud. ar. *-n*. Sens démonstratif originaire dans *ḡan* (*ḡa*) (voir latin *en*). Dém. *n-w* et *ne-* lat., poss. *n-y* en v. ég. ; berb. **in*. En i.-e. anciens dém. lat. *ollus*, v. sl. *onŭ* et dérivés *alter*, *alius*, got. *antar*, skr. *anyāḥ*.

Observations.

Malheureusement la comparaison, en rôle analogue de phonèmes dans l'ensemble banaux, sans qu'il y ait correspondance exacte entre des mots, n'a pas de valeur probante. [Jules Bloch, Marcel Cohen].

Si l'alternance bizarre du démonstratif indo-européen **so-*, **to* avait un analogue exacté en chamito-sémitique, le rapprochement serait probant. Mais on ne peut se fonder en indo-européen sur rapprochement entre démonstratif et pronom personnel de 3^{me} personne, contrairement à ce qui existe dans une certaine mesure en chamito-sémitique. Il est curieux de constater que *r* n'est pas représenté ; toutefois on pourrait penser à une vie commune de *l* et *r* en ancien indo-européen.

[Jules Bloch]

Séance du 23 Janvier 1940



I. C. RABIN. — Le chute de l'occlusive glottale en hébreu parlé et l'évolution d'une nouvelle classe de voyelles. (Comparaison avec l'arabe classique du Hidjaz)

La prononciation discutée ici est celle des personnes parlant l'hébreu d'origine européenne, c'est-à-dire d'à peu près 90 % de la population juive de la Palestine. Bien que condamnée comme fautive par les autorités en matière d'instruction, elle s'est répandue de plus en plus, et les jeunes gens des groupes sephardi et yéménite l'adoptent de plus en plus.

En comparaison avec la prononciation représentée dans la vocalisation massorétique de la Bible, la langue moderne se distingue par la perte des corrélations emphatique et quantitative : les sons *ṭ, ṣ, k, ʕ*, ont été réduits à *t, ts, k, ʔ* ; les consonnes géminées sont prononcées simples ; l'opposition entre voyelles longues, brèves et ultra-brèves a disparu.

En outre, dans tous les styles de parole, hors le plus solennel, l'occlusive glottale (c'est-à-dire à la fois aleph et ayin anciens) disparaît entièrement. La même chute se note d'ailleurs dans divers domaines du sémitique (voir accadien, arméen, éthiopien) et notamment dans le dialecte hidjazien de l'arabe classique ; pour ce dernier, nous avons dans les grammaires et lexiques arabes anciens quelques renseignements sur la prononciation, et il sera utile de comparer ces faits avec ceux de l'hébreu, pour les mieux comprendre.

La chute de l'occlusive glottale entre voyelles crée en hébreu un hiatus. Celui-ci est toléré tel quel dans la plupart des cas. Entre *u* et *a* il se développe un *w* (phonème que l'hébreu moderne ne possède pas autrement, l'ancien *wāw* étant prononcé *v*), et entre *i* et *a* il se développe un *y* ; *šmuvá* pour *šmūvā* « une nouvelle », *hevīya* pour *hēbīā* « elle apporte ».

Nombreux parallèles en hidjazien, par exemple *badiya* pour *badija* « il s'approcha » (*Jamharat al lugha*, 3, 202) et *hidawun* pour *hidawun* « corneille » (*Lisan*, I, 47)

Deux voyelles de timbre identique qui ont été rapprochées par la chute d'une occlusive glottale se fondent en une seule voyelle, dont la longueur (d'après les tracés kymographiques) est d'une fois et demie à deux fois celle de la voyelle ordinaire. La distinction de quantité a ici une valeur sémantique : *Ka h* « craquelin » ; *šar* « il chantait » — *šār* « porte » ; *lāvór* « passer » ; *tér* « il décrit », cp. *ten* « donne ! » ; *nēháv* « bien aimé », cp. *nehedár* « magnifique » ; *mōrálh* « allongé » cp. *morád* « pente ».

Mais la quantité n'est pas la seule marque phonologique de ces voyelles : il y a aussi une corrélation de ton. Dans les voyelles longues qui résultent de la fusion d'une voyelle accentuée avec une voyelle subséquente inaccentuée, ou de deux voyelles inaccentuées, il y a vers la fin un abaissement du ton, d'une tierce dans une syllabe non accentuée, et d'une quinte en syllabe accentuée. Le résultat est analogue aux voyelles longues de l'allemand ou de l'anglais. Là où il y avait une voyelle inaccentuée suivie d'une voyelle accentuée, le ton monte graduellement d'environ une quinte. La distinction entre les deux types de ton a une valeur sémantique : *ša \ l* « un pas » — *ša / l* « il demanda » ; *ta \ m* « goût » — *ta / m* « il goûta », cp. *tam* « innocent » ; *moda /* « avis », cp. *modá* « connu » ; *ba /* « elle vint », cp. *ba * « il vint ».

Ainsi l'hébreu parlé a acquis deux corrélations phonologiques nouvelles : une longueur qui n'a rien à faire avec la longueur massorétique (au contraire la plupart des voyelles longues nouvelles résultent de la fusion de deux brèves anciennes) et une de ton. A ma connaissance, l'hébreu moderne est la seule langue sémitique qui possède un tel ton significatif.

La chute de l'occlusive glottale avant consonne produit en hébreu une voyelle longue : *nata \ ti* « je plantai, cp. *natáti* « je donnai » comme en arabe hidjazien *ḡūna* pour *ḡūna* « poche en cuir » (Soyouti, *Muzhír*, 2, 176). Je crois que cette « Ersatzdehnung » est la preuve que nous avons ici vraiment une classe nouvelle de voyelles longues phonologiquement unes, et non des combinaisons disyllabiques.

Les contractions se remarquent même en dehors du radical : l'article *ha-* et les suffixes possessifs forment avec la racine des voyelles longues ainsi *ha / rets* pour *ha-árets* « le

pays » ; *hāvodá* pour *ha-avodá* « le travail » ; *bo/* pour *bo-ó* « sa venue ».

En deux cas même un aleph purement orthographique a été la cause de la formation d'une voyelle longue : *ka\`n* « ici », et *likra\`t* « vers une (place) ».

Observations :

L'hébreu revifié en Palestine est pour les linguistes un objet d'observation très intéressant. Les observations précises et les remarques fines de C. Rabin sont très bienvenues et on souhaitera vivement la suite de telles études. (Marcel Cohen)

Le syllabaire akkadien ne possède pas de signes spéciaux pour *é* ni pour *h*, et, s'il existe une syllabe *ja, ji, ju*, l'emploi en est fort rare. On écrit donc *abâku* « renverser », en hébreu *hpk* ; *énu* « oeil » (*ʕaïn*) ; *immeru* « agneau », arabe *imr*. Mais il arrive parfois, surtout quand il s'agit de nom propre, que *é* ou *h*, et même *o* soient représentés par *h*. Ainsi *ha-za-ti*, à côté de *az-za-ti* (Lettres d'El-Amarna) = hébreu *zazzâh*, Septante Gaza, arabe *gazzat* ; *had* ou *ha-da* (et aussi *ha-an-da*), au lieu de Addu ou Adad, en hébreu Hadad. Pour les mots proprement akkadiens, il convient de noter particulièrement *šhr* (*šehêru* « être petit », *šihru* « petit », etc.) qui est l'hébreu *šer*, arabe et R. Š. *šgr*. [Ch. Virolleaud].

En araméen et en éthiopien la perte n'est que partielle ; de même en arabe moderne (parlers maghribins surtout). [Marcel Cohen]

II. CH. VIROLLEAUD. — Contribution à l'étude du vocabulaire de Ras Shamra.

ph signifie « voir, regarder », comme il ressort de diverses locutions, dont la plus démonstrative est *b nšve ʕnh w tphn* « elle lève les yeux (litt. en levant ses yeux) et elle voit », qu'on comparera à *tšou knp w tr bop* « elle lève l'aile et de tourner en volant ». Ce verbe *ph* paraît figurer dans la formule : *alk pht šrp b ʕest*, qu'on peut comprendre ainsi : « sur toi, j'ai jeté les yeux (et j'ai décidé que ton châtement serait)

la consommation par le feu » ; cf. Exode V, 21 où le v. *rcâha* « voir » est employé, avec la préposition *jal*, dans un sens analogue : « Yahwéh vous regarde (a le regard fixé sur vous) et il vous juge » :

[On pourrait peut-être rapprocher *ph* du mot amharique *fit* « visage, avant » (Marcel Cohen).]

ql « tomber », employé à côté de *nql* et d'un usage plus fréquent. Dans les formules de salutation, au début des lettres, on écrit, p. ex. *l pçnk qlt*, qui correspond exactement à akk. *ana šêpêka amqut*, « je suis tombé à tes pieds ». Le verbe *ql* se rencontre assez souvent au *šafel* ; ainsi *šql šrm* — « fais tomber (ou abats) (sous le couteau) les taureaux » ; cf. *kn npl bçl km šr* « ainsi tomba Baal, comme le taureau ». Bien que cette racine ne se présente jamais que sous cette forme *ql*, on peut comparer ar. *nql*, qui est un verbe de mouvement aussi, mais qui exprime l'idée de translation ou de transport, et non pas comme *ql*, l'idée de chute. [En éthiopien *nql* « arracher » (Marcel Cohen).]

šmr « garder », correspond à hébreu *šmr*, ar. *tml* ; ne se rencontre que dans le nom propre d'homme *çel-šmar* « Dieu garde ! », (analogue au nom de ville *çel štmç* « Dieu écoute ! »), et dans le nom de ville *šmry* (à comparer avec hébreu *šomerôn* = Samarie).

hrs semble signifier aussi « garder » : ce serait l'arabe *hrs*. Outre la forme verbale *ehtrš* (Impft. ift. 1^{ère} p. sg.), le substantif *hrs*, au pl. construit, se rencontre dans les noms de métiers *hrs mrkbt*, *hrs qtn* et *hrs bhtm*. Cependant dans la locution *hyn d hrs yd* (var. *ydm*, duel) « le (dieu) Hiyôn, celui qui est... (de) sa (ou ses) main(s) ». *hrs* paraît signifier « habile », d'autant plus que Hiyôn est un dieu artisan, plus spécialement forgeron ; et l'on serait ainsi tenté de rattacher RŠ *hrs* à hébreu *hrs'* si *hrs'* n'avait pas pour équivalent arabe *hrt* ; mais il n'y a aucun exemple certain d'équivalence R. Š. *š /* arabe *t*.

Séance du 21 Février 1940



I. CH. VIROLLEAUD. — Contribution à l'étude du vocabulaire de Ras-Shamra.

« Manger » se dit assez souvent *ʔkl*, qui est une fois (Syria XVI, 248, col. I, 10 et 11) associé à *qrš* « ronger » comme en akk. *zakālu* et *qarāšu* ; mais *lhm* (hébr. *lhm* II) est d'un emploi plus fréquent ; et il est généralement accompagné d'un autre verbe : *šrm*, qu'on serait tenté de comparer à ar. *šrm* « couper », si RŠ. *š* ne correspondait pas à ar. *š*, comme on l'a noté déjà, ci-dessus, p. 74, l. 4 et p. 80, dernière ligne (où il faut lire dans les deux cas *t* et non pas *š*). L'équivalent phonétique exact de RŠ. *šrm* serait ar. *šrm*, mais le sens ne conviendrait pas, puisque ar. *šrm* veut dire « édenter » :

šrm se rencontre notamment dans la locution suivante : *ʔbh ʔemr w ʔelhm, mgš w ʔešrm* « sacrifie un agneau et je (le) mangerai, [sacrifie] un *mgš* et je le dévorerai », où *mgš* en parallélisme avec *ʔemr* paraît à première vue, correspondre au *muggaš* de Malachie I, 11. ; mais *muggaš* appartenant à la racine *ngš* = ar. *njs* « approcher », la difficulté est la même qui s'est rencontrée déjà pour l'explication de *šrm*.

Pour *ʔbh*, qu'on traduit d'ordinaire par « égorger » ou « immoler », quand il se rencontre en A. T., on sait qu'il signifie, en ar. et hébr. mod. « cuire, faire la cuisine ». Et si, à RŠ. le sens d'immoler convient bien quand le verbe est associé à *šql* (*šafel* de *ql*, ci-dessus p. 80), dans d'autres cas, le sens de « cuire » s'impose, et en particulier dans *ʔb [h g] d b hlb* (Syria XIV, 130, l. 14) : « fais cuire le chevreau dans le lait » prescription opposée à celle d'Exode 23, 19 « tu ne feras pas cuire (v. *bšl*) le chevreau dans le lait de sa mère ».

Parfois, d'ailleurs, *ʔbh* est remplacé, à RŠ, par *ʔdb* ; ainsi

Lég. de Danel, p. 202 ll. 16-17 ; or εdb a le sens très général de « mettre, disposer », comme hébr. εsb^1 de Néhémie 3, 8. Et, de ces différents faits, il est permis d'inférer que le sens premier de $\text{t}bh$ est « accommoder, apprêter », préparer le repas (ou le sacrifice) en tuant l'agneau (ou le chevreau) pour le faire cuire.

« Tendre l'oreille », se dit en hébr. $na\dot{t}ah \text{ } \dot{z}ozen$. A RŠ, la même idée est exprimée par un verbe défectif qui se rencontre dans la locution $\dot{z}e\dot{s}tm\varepsilon$ (pour l'impér. ift. de $\dot{s}m\varepsilon$ dans un nom composé, voir ci-dessus p. 80 : $\dot{s}tm\varepsilon$), $\dot{w} \text{ } tq\dot{q} \text{ } \dot{z}udn$. On notera cependant que \dot{g} est employé parfois au lieu de \dot{s} (ar. \dot{g}) par confusion entre les deux signes qui sont de formes semblables ; si c'est ici le cas, le verbe « tendre » serait donc $\dot{q}\dot{s}$ et non pas $\dot{q}\dot{g}$.

Le verbe $b\varepsilon d$ se rencontre trois fois de suite dans une série de prescriptions rituelles : Syria XIV, 130, ll. 12-16, et constamment à l'impér. safel : $\dot{s}b\varepsilon d$. Ainsi p. ex. $\dot{e}l \text{ } \dot{z}e\dot{s}t \text{ } \dot{s}b\varepsilon d \text{ } \dot{g}\dot{z}rm$ « sur le feu... les $\dot{g}\dot{z}rm$ ». Vu la préposition l , le verbe $b\varepsilon d$ doit avoir le sens général de « mettre, disposer » ; comp. Syria, XIII, 121, l. 8 : $\dot{s}tt \text{ } h\dot{p}tr \text{ } l \text{ } \dot{z}e\dot{s}t$, où $\dot{s}tt$ appartient au verbe $\dot{s}t$ (hébr. $\dot{s}yt$) « mettre » très fréquent et qui se rencontre parfois en parallèle avec εdb (sur lequel voir ci-dessus). On ne peut donc pas songer à ar. $b\varepsilon d$ « être loin », et, du reste, $r\dot{h}q$ qui a le même sens que ar. $b\varepsilon d$ se construit avec l (remplaçant hébr. min) ; voir déjà GLECS, t. II, p. 13 : rd (impér. de $yr\dot{d}$ « descendre ») $l...$ - Pour $\dot{g}\dot{z}r$, voir ci-dessus p. 74.

Le substantif ou participe bdl se rencontre, au plur. abs. $bdlm$ et au plur. construit $bdl+r$. Ainsi, à côté des $mrynm$ (ci-dessus, pp. 63-64), il y a les $bdl-mrynm$, et, à côté des $m\varepsilon r\dot{g}lm$ (p. 63), les $bdl-m\varepsilon r\dot{g}lm$. Vu l'hébr. $badal$ « séparer, mettre à part », les $bdlm$ sont sans doute ceux qui sont mis en réserve ou qui se trouvent en surnombre ; les $bdl-mrynm$ sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux que les $mrynm$: il n'y en a que quatre contre cent et quelques.

$bn\dot{s}$ désigne un métier ou une fonction ; on peut provisoirement et approximativement traduire par « intendant », l'étymologie étant obscure. Il y a le $bn\dot{s} \text{ } mlkt$ ou « b de la reine », le $bn\dot{s} \text{ } t\dot{p}nr$ ou « b du $tuppanuru$ » (sur ce mot voir ci-dessus, p. 64) et le $bn\dot{s} \text{ } \dot{z}a\dot{g}lkz$ ou « b . de l' $\dot{z}a\dot{g}lkz$ », ce dernier mot

étant apparemment non-sémitique, comme d'ailleurs *tpr*. Voir aussi Syria XVIII, 167, l. 13, où il faut lire, bien probablement, *hms bnsm* « cinq b. », et de même aux ll. 15 et 17: *tš* *bnš[m]* et *arbx b[nsm]* « neuf ou quatre b. »

khš paraît être le nom d'une céréale. Le mot s'est rencontré dans la locution *k mll khš tšsm* (La déesse 'Anat, p. 97, ll. II): « comme le *mll* (hébr. *melilâh* « épi ») tu engrangeras le *khš* » ; il se retrouve dans un texte inédit qui confirme la lecture et le sens proposés.

tənšt, qui ne se rencontre qu'une seule fois (*Lég. Danel*, p. 207 l. 40) paraît identique à akk. *tēnišētu* « humanité, population ». Mais comme le verbe dont *tənšt* est le complément doit se lire *tšdn*: « elle ('Anat) chasse » et non pas *tldn* « elle enfante », *tənšt* doit désigner quelque proie, un gibier de petite taille ou sans défense (rac. *nš* « être faible »), un volatile peut-être, puisqu'il est écrit ailleurs: *tdd šnt šd, tštr špt šmm* « 'Anat aime la chasse (ou le gibier) ; elle fait tourner (šafel de *tvr*) les oiseaux des cieux ».

Errata : P. 79, l. 18 lire *šazzâh* ; l. 29 *šnh* ; l. 31 *bšp* ; l. 33 *šlk*. p. 80, l. 2, *šal* ; l. 7 *npl* ; l. 9 *lpxnk* ; l. 19, *tml* ; l. 20 *šl štvr* ; l. 34 *t*.

II. D. LIFCHITZ. Quelques noms de maladie en éthiopien.

Ces remarques sont destinées à servir de complément aux *Textes éthiopiens magico-religieux*, Institut d'Ethnologie, 1940.

Dans le plus ancien des textes édités et traduits (Rempart de la croix XV^e siècle, Abbadie 134) se trouve toute une série de noms de maladies qui ne figurent pas dans DILLMANN, *Lexicon linguae aethiopicæ*. Grâce à des rapprochements avec l'amharique et d'autres langues de l'Abyssinie, ces termes ont pu être traduits ; le précieux concours de Makonnen Habta Wald, lettré abyssin, a permis de compléter ces traductions.

p. 156-157 : *fəḥēq* a été traduit par « hoquet », d'après le dictionnaire de Alaqa Kefla Guiorguis, qui donne *fahaqa* « avoir le hoquet » (amh. *ḥəqq āla* ou *ḥəqḥəqq āla* « avoir le hoquet») dérivant probablement de *fəḥqa* « expirer ». Makonnen Habta Wald propose de dériver *fəḥēq* de *fahaqa* « gratter, sculpter », amh. *fāqa* « gratter », et donne le sens de « grattement de cœur », « mal de cœur ».

p. 156-157 : *nəgəbgāb* a été traduit par « essoufflement », comme dérivé de la racine amh. *anagabba* « faire de profondes respirations ». Makonnen Habta Wald propose de faire dériver ce terme du mot éth. *angabgaba* avec le sens de « trembler, grelotter, frissonner ».

p. 160-161 : *māqoyo* est une *maladie* qui sévit dans les vallées. On peut se demander si ce mot n'est pas un dérivé de *q^wollā* « vallées, terres basses ». Makonnen Habta Wald ignore le terme de *māqoyo*, mais propose de le rapprocher de amh. *māwqiya* « maladie donnée par des génies comme le bouda ou les zar », ou « possession ». Le mot *māwqiya* ne figure pas dans le dictionnaire de Guidi ni dans celui de Baetmann.

Séance du 9 Avril 1940



I. S. GRÉBAUT. — Quelques sens spéciaux du réciproque-co-natif guèze *taqātala*.

Un certain nombre de verbes guèzes à forme réciproque-conative *taqātala* ont un sens étranger à leur forme: sens du fréquentatif, de l'augmentatif, de l'action faite en commun; sens aussi de profit, de contiguïté, de divagation. Pour quelques uns des verbes ci-dessous mentionnés cette signification spéciale n'est pas indiquée dans le *Lexicon* de DILLMANN.

Sens du fréquentatif (alternance, succession, répétition, progression, morcellement, etc.). — *tafālaša* « se briser en petits morceaux »; *tarwādaqa* « tomber en lambeaux »; *taqāwəha* « luire progressivement »; *tanāšaha* « se purifier peu à peu »; *tabāraya* « venir à son tour »; *tarāḫəya* se dit des troupeaux qui « sont menés au pâturage soit ensemble, soit tour à tour »; *tabāraqa* se dit des éclairs qui « apparaissent successivement ou simultanément »; *tarāwəha* se dit des assistants qui « éventent (un dignitaire) soit ensemble, soit à tour de rôle ».

Sens de l'augmentatif. — *tanāšara* « regarder (quelqu'un) avec des yeux hostiles »; *tarwākafa* « recevoir (un hôte) avec beaucoup d'égards »; *tarwārada* « être violemment obsédé (par le démon) »; *taḫāwəya* « agir (envers quelqu'un) avec grande perversité »; *tašāḫaqa* « accabler (souds) »; *tarāgaḫa* se dit de « l'agitation convulsive des pieds »; *tarābəha* « faire un gain illicite (en trompant sur la marchandise) »; *tarādəya* « imposer à un emprunteur un taux inique ». L'analogie sémantique des deux derniers verbes est évidente.

Action faite en commun (deux ou plusieurs, participation, aide etc.). — *taḫādara* « cohabiter »; *tarwārada* « cohériter »; *tabākəya* « pleurer avec d'autres »; *tasāfara* « mesurer ensemble »; *tarwāšara* « scier à deux »; *tašāwəra* « porter ensemble »; *tasāḫaba* se dit de l'attraction (magique) faite en

commun ». Le sens de l'adjectif apparaît nettement dans les trois derniers verbes.

Sens de tirer pour soi avantage, commodité, etc. — *talābasa* « se vêtir avec recherche par vanité » : *tarāsāya* « se parer par vanité » ; *tawāfara* « sortir pour satisfaire un besoin naturel » ; *tabāraza* (emprunté à l'arabe) même sens. Noter l'analogie sémantique des deux premiers verbes et celle des deux derniers.

Sens de contiguïté, de parenté. — *tadāwala* (dénomina-tif de *dawal* « territoire, frontière ») « être contigu » ; *tawāsana*, même sens ; *talāšāqa*, même sens ; *tagāwara* (dénomina-tif de *gor* « voisin ») « être voisin » ; *tazāmada* « être parent » ; *tazāharwa* (dénomina-tif de) *zāhw* « frère ») « être frère ou sœur » ; *tahāmarwa* (dénomina-tif de *ham* « beau-père ») « être parent par alliance ». Analogie sémantique des trois derniers verbes.

Sens de divagation. — *tatāhala* « aller ça et là (sans but) » ; *tawāhaya* (à côté de *wāhaya*), même sens ; *tasākwaya* (à côté de *sākwaya*), même sens ; *taḥālafa* « passer de lieu en lieu » ; *tafālasa* « passer de pays en pays, de fonction en fonction, d'état en état, de mains en mains ».

Observation :

A'usage des formes verbales à *ā* après la première radicale est une des caractéristiques du sémitique occidental méridional.

En arabe classique le thème simple et le thème réfléchi sont tous deux vivants. Pour le simple le sens de direction et d'effort est dominant ; pour le réfléchi (en dehors du sens passif) la valeur de réciproque domine, sans être la seule. (L'existence d'une expression grammaticale nette de la réciprocité est une grande originalité).

En guèze (comme en) arabe moderne l'usage du thème simple est surtout une survivance lexicographique ; il apparaît généralement comme une variante phonétique non significative du thème ordinaire sans *ā*, et il est plutôt rare. Le thème réfléchi est très fréquent avec le sens réciproque et existe même dans les quadrilitères. Mais en outre, comme le montre l'exposé de S. Grébaut, il a recueilli la fonction du thème simple, avec diverses valeurs qui vont de la presque réciprocité aux notions d'intention et de direction.

Le développement s'est fait dans le même sens dans les langues éthiopiennes modernes. En amharique les verbes à *ā*

apparaissent généralement comme une variante phonétique, non comme une catégorie morphologique. Cependant il y a encore quelques racines où la coexistence de la forme sans *ā* et de la forme avec *ā* rappelle l'état ancien du sémitique méridional. Quant au thème réfléchi il est tout à fait vivant et peut se former pour toutes les racines (qui généralement n'ont pas de thème simple à *ā*). La valeur réciproque y domine statistiquement; mais la valeur conative ou extensive est très fréquente, de sorte que l'expression grammaticale propre du réciproque risque de paraître en partie oblitérée. A ceci l'évolution de la langue a paré par l'usage du réfléchi de fréquentatif (type *tanagāggara*) dont la fonction essentielle est précisément l'expression du réciproque; dans beaucoup de verbes il double le réciproque non fréquentatif; dans d'autres il s'oppose au conatif de type *tanāggara*.

Il serait important de pouvoir faire une chronologie des exemples relevés par S. Grébaut, de manière à pouvoir juger si l'usage décrit par lui peut être attribué au guèze du temps où il était une langue vivante, ou s'il ne s'est développé que dans le guèze réduit à l'état de langue savante écrite.

(MARCEL COHEN)

II. M. COHEN. — Sur les formes verbales du cananéen (aspect et temps), d'après des publications récentes

La question des temps et aspects en sémitique a déjà provoqué bien des discussions périodiquement renaissantes. Dans Marcel COHEN *Le système verbal sémitique et l'expression du temps* (1924), il a été admis, en gros, que la période la plus ancienne n'aurait connu qu'une forme pour le procès (conjuguée avec des caractéristiques personnelles préfixées). En sémitique oriental, tandis qu'il se constituait une forme du procès duratif ou statif, à suffixes (permansif), la forme du procès aurait donné naissance à deux formes notant le temps subjectif (*ikšud* passé, *ikaš(š)ad* présent - futur). En sémitique occidentale se serait développé un système d'aspects (objectifs): aspect accompli, représenté par un parfait à suffixes, analogue mais non pareil au permansif accadien, et aspect inaccompli, représenté par la forme à préfixes (celle-ci d'autre part diversement différenciée suivant les modes). Le temps subjectif, exprimé de bonne heure par l'accadien, langue de civilisation

tôt développée, ne serait exprimé que tardivement et de manières plus ou moins précaires dans les langues occidentales modernes. D'autre part, ce qui n'est pas dit expressément dans le livre cité, on pourrait entrevoir en ancien sémitique comme en berbère une tendance à traiter de manière différente le premier verbe d'une phrase longue et les suivants, d'où l'usage « inversé » de l'imparfait et du parfait en hébreu et partiellement en sudarabique épigraphique (avec conservation partielle d'usages anciens).

Or, récemment (Journal of the American oriental society, t. 58, 1938, pp. 266-309), Albrecht Goetze a, dans un article fortement documenté et bien conduit, décrit le système verbal de l'ougaritique de Ras Shamra comme pareil dans l'ensemble à celui de l'accadien. Toutefois le parfait n'aurait pas exactement les mêmes désinences, et sans doute pas toujours la même vocalisation interne que le permansif; d'autre part il y a lieu de noter qu'un exemple au moins de *yiqat(t)al* cité p. 300 serait un descriptif dans le passé.

Dans son livre *Development of the canaanite dialects* (1939) Zelig S. Harris a considéré l'ougaritique non seulement comme du sémitique occidental mais plus précisément comme du cananéen et propre à faire connaître les plus anciennes caractéristiques de celui-ci. Admettant entièrement l'exposé de A. Goetze, il pense (p. 83-85, avec renvoi à l'étude détaillée et chronologique des faits dans le corps du livre) que le cananéen comme l'accadien aurait eu d'abord, en ce qui concerne le procès, une opposition des temps (qu'il appelle, lui, objective) et n'aurait que secondairement acquis, comme le reste du sémitique occidental, le système d'opposition (qu'il appelle subjective) des aspects accompli-inaccompli. L'usage des formes après « et » de l'hébreu lui apparaît naturellement comme une conservation partielle (il ne tient pas compte, sauf erreur, du sudarabique); l'imparfait à *a* de la première radicale en éthiopien serait aussi ancien. Il observe toutefois que le cananéen (en dehors de l'ougaritique) est différent de l'accadien dès les plus anciens documents connus et n'arrive que difficilement à élucider le passage d'un système à l'autre.

Après cette étude, on doit dire que les vues précédentes sur la division dialectale ancienne du sémitique sont troublées. Ou bien il faut atténuer la séparation entre les développements oriental et occidental, ou bien il faudrait rattacher plus ou moins l'ougaritique au sémitique oriental. Mais il paraît peu satisfaisant d'admettre que, dans le développement général, un système de temps proprement dits ait précédé un système d'aspects. La question mérite un réexamen attentif des sémitisants.

Séance du 23 Avril 1940

I. S. GRÉBAUT. — La forme nominale guèze d'abstraction *qūtālē*.

La forme nominale guèze d'abstraction *qūtālē*, le plus souvent d'origine verbale, comprend bien plus de mots que n'en mentionne le *Lexicon* de DILLMANN. Une vingtaine de mots cités plus bas n'y figurent pas; ils se trouvent dans les notes lexicographiques des revues *Aethiops* et *Aethiopica*.

Théoriquement la forme abstraite *qūtālē* dérive soit d'un conatif *qātala* soit d'un réciproque-conatif *taqātala*, soit d'un causatif de réciproque ou de conatif *ṣastaqātala*. De ces thèmes verbaux proviennent encore diverses autres formes nominales: participes, noms d'agents, formes de compromis, noms abstraits. Parmi les formes nominales dérivées, les unes conservent la voyelle *ā* de la première radicale du conatif: *qātālī*, *taqātālī*, *maqātāl*, *maqātālī*, *mastaqātāl*, *mastaqātālī*; chez d'autres la voyelle se change en *ū*: *qūtālī*, *qūtāl*, *qūtālṇā*. La prononciation de cette voyelle *ā* semble bien avoir été primitivement proche de *ō*, puisque, au participe notamment, le passage du son *ā-ō* au son homophone *ū* est de règle. Exemples: *nūfāqē* « doute », de *nāfaqa* « douter »; autres formes verbales ou nominales ayant à la première radicale les voyelles *ā* ou *ū*: *ṣanāfaqa* « faire douter », *tanāfaqa* « se diviser (schismes, factions) », *nāfāqī* « celui qui doute », *manāfaq* « hérétique », *nūfūq* « doutant »; - *nūzāzē* « consolation », de *nāzaza* « consoler »; - *šūrūrē* « fondation » de *šārara* « fonder », autre forme: *šūrūr* « fondé »; - *būrākē* « bénédiction », de *bāraka* « bénir », autre forme: *būrūk* « béni »; - *sūtāfē* « société, associé, compagnon », de *tasātafa* « être associé, être copartageant »; autres formes: *sūtāfī* « cénobite », *sūtāf* « associé », - *sūtāfnā* « association »; - *hūqāfē* « embrassement », de *taḥāqafa* « s'embrasser mutuellement »; autre forme: *hūqūf* « embrassé »; - *rūkābē* « coït », de *tarākaba* « coïter »; - *hūyāšē* « observation », de *ṣastahāyaša* « observer (attentivement) ».

Le passage du son *ā-ō* au son homophone *ū*, dont il vient d'être question, peut aussi expliquer quelques abstraits *qūtālē* d'origine dénomminative, notamment ceux qui dérivent de la forme *qātāl*, usitée pour les nombres ordinaux: *hūmāsē* « réunion de cinq », *sūbāzē* « semaine », *nūsāzē* « réunion de neuf », provenant de *hāmas* « cinquième », *sābzā* « sep-

tième », *tasε* « neuvième ». Noter ici l'analogie phonétique suivante: le mot *sūbāṣē* « humanité (nature humaine) » (on attendrait *sābāṣē*, puisque ce mot est dénominatif de *sab* « homme »), semble avoir été formé par homophonie, à l'image de *sūbāḡē* « semaine ».

Parmi les abstraits *qūtālē* qu'on ne saurait rattacher aux thèmes verbaux *qātāla*, *taqātāla*, *ṣastaqātāla* ou à la forme nominale *qātal*, un certain nombre paraissent devoir leur origine à ceci: ayant pour première radicale soit une laryngale d'aspiration forte: *ḥ*, *ε* (cas ordinaire) ou d'aspiration faible: *ḥ*, *ṣ* (cas rare), soit une palatale: *ṣ*, *k*, *g*, soit une liquide *r*; plusieurs d'entre eux, du fait même de la prononciation de cette radicale, ont glissé naturellement vers le son *ū* de la forme *qūtālē*, évitant le son *ə* de la forme *qətālē*, qui serait ici normal, puisque ces abstraits *qūtālē* ne dérivent pas d'un thème verbal conatif, mais proviennent d'un thème simple, ou même sont dénominatifs. Exemples: *ḥūfārē* « infamie », *ḥūṣārē* « petitesse », *ḥūbārē* « union, liaison », *εūṣāfē* « manière de se draper », *εūtābē* « tracé du signe de la croix » (sur les personnes ou les objets) », *εūrāfē* « repos », *εūbārē* « sécheresse », *ḥūṣāṣē* « diminution », *ṣūlāfē* (dénominatef de *ṣalf* « mille », « myriade ») se disant « du plus grand nombre (exprimable) de milliers », *rūεādē* « tremblement », *rūεāmē* (dénominatef de *raεām* « tonnerre ») « bruit du tonnerre ou semblable à celui du tonnerre », *qūlābē* « inversion », *gūdālē* « défaut, manque ».

Quelques autres abstraits *qūtālē* s'expliquent vraisemblablement par l'analogie morphologique: on doit, semble-t-il, les considérer comme des formes concurrentes de l'abstrait *qətālē*, lequel, ordinairement d'origine verbale, dérive le plus souvent du fondamental simple. Les mots *qūyāḥē* « rougeur » (de *qēḥa* « être rouge »), *mūyātē* « changement » (de *mēta* « tourner »), *ṣūrāḥē* « éclat ardent (de la divinité) » (dénominatef de *ṣarḥ* même sens), font double emploi avec *qəyāḥē*, *məyātē*, *ṣərāḥē* et il n'y a entre eux aucune différence sémantique.

Il reste toutefois un très petit nombre de mots *qūtālē* dont la forme ne peut pas être justifiée par les considérations qui précèdent. Tels *nūfāṣē* « fuite » et *nūtāgē* « décroissance, diminution », qui ne présentent ni thème verbal conatif, ni particularité phonétique à la première radicale, ni synonyme de forme *qətālē*.

Observation:

Les dépouillements de S. Grébaut font apparaître un large développement de la forme abstraite *qūtālē* dans le guèze sco-

lastique, sans doute postérieur à la période où le guèze était vivant (ce qui explique le manque de beaucoup des mots considérés dans l'ancienne littérature et par suite dans le dictionnaire de Dillmann).

L'origine du timbre \bar{u} pour représenter la longueur caractéristique de la première voyelle du type *qātala* et de ses dérivés à préfixes doit dépendre de l' \bar{u} du nom passif (type *būrūk*). Une fois le type établi, il a dû se propager dans le lexique, par analogie lexicale, sans intervention des conditions phonétiques. (Marcel COHEN).

II. A. BASSET. — Au sujet de berbère (*t*)*aḥyam*(*t*) / (*t*)*aḥḥam*(*t*) « tente, maison ».

I. (*t*)*aḥyam*(*t*) / (*t*)*aḥḥam*(*t*) et le traitement du groupe *-ḥy-*. Parmi les appellations de l'habitation — maison ou tente — il en est une que l'on rencontre soit sous la forme *aḥ(h)am* (et *taḥ(h)amt*), soit sous la forme *aḥam* (et *taḥyamt*). Un regroupement sommaire des notations déjà publiées (BASSET *Notes de lexicographie berbère*, p. 67; LAOUST, *Mots et choses berbères*, p. 21; MARCY, *Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère*, Hespéris, 1931, p. 85) fait apparaître grosso modo, la répartition suivante :

aḥ(h)am au nord de la Kabylie et du pays Chaouia, au Moyen Atlas inclus (sauf chez une partie des Senhadja de Sraïr) ainsi qu'à Djerba (Adjim *taḥḥamt*), au Mزاب, au Gourara (Charouin) et au Touat (Tementit);

aḥyam dans le sud tunisien (Chenini, Taoujjout, Zraoua), dans le sud oranais, de Bou Semghroun à Moughel (région de Figuig), avec, en frontière linguistique, une forme mixte *aḥḥam*, pl. *iḥuyam* de l'informateur d'Asla chez les Senhadja de Sraïr; - *taḥyamt* dans la Tachelhait (sud du Maroc), dans l'oued Righ (région de Touggourt) au Tidikelt (Tit), à Siwa et chez les Touaregs (Ahaggar et région de Gao; et *taḥyamt*).

Parmi les notations d'*aḥḥam*, il en est à *ḥ* bref; si, de celles-ci, les unes, comme celles de Kabylie, sont suspectes, d'autres — celles du Moyen Atlas marocain — paraissent sûres. Cette dernière région étant caractérisée par la tendance à l'abrégement des consonnes longues, le rapport de (*t*)*aḥam*(*t*), (*t*)*aḥḥam*(*t*) et (*t*)*aḥyam*(*t*) nous semble être le suivant: (*t*)*aḥam*(*t*) est issu de (*t*)*aḥḥam*(*t*) par abrégement de consonne longue et (*t*)*aḥḥam*(*t*) de (*t*)*aḥyam*(*t*) par altération du *-ḥy-*; (*t*)*aḥyam*(*t*) ayant été partout la forme berbère première du mot

S'il en est bien ainsi, nous retrouvons ici, avec une extension considérable, en fait dialectal généralement massif et solidement établi — avec ou sans coïncidence locale, — le phé-

nomène déjà observé, plus modestement mais sûrement, pour le groupe voisin *gy*, dans *agyul* « âne » ; dans l'aire d'*agyul* en effet, aire située au nord-ouest d'une ligne allant de la Tripolitaine à la Maurétanie, nous avons entendu *aggul* en 5 points : aux Douars Merioud et Bellaa, à l'extrémité nord-ouest du pays Chaouia (*Atlas linguistique des parlers berbères*, fasc. 1, *Equidés*, carte XVII, points 301 et 302) à Tmagourt et à Tamezret (3 fois), en Tunisie, à Meggarin dans l'Oued Righ, enfin, confirmant une notation de Biarnay, à Ouargla.

Il ne semble pas au demeurant qu'il faille voir là simplement un phénomène particulier du groupe vélaire-palatale. En effet, à côté de *aməzzyan* « petit » attendu nous avons noté *aməzgan* avec chute de *γ*. Il s'agirait donc, plus largement, et plus que d'un traitement nécessaire et régional, d'une tendance diffuse due à un manque d'absolue stabilité de *γ* après consonne.

II. (*t*)*ahyam*(*t*) / (*t*)*ahham*(*t*) et (*t*)*agəzamt*. — En 1885 René Basset hésitait à rapprocher berbère *ahham* de l'arabe *hīma* « tente » à cause, en particulier, du touareg (*t*)*agəham*(*t*) « maison ». Depuis M. Laoust, disposant en outre de la variante *tagəzamt*, a bien vu que ce dernier mot appartenait à une racine différente à 2^{ème} radicale *z*. Effectivement, au cours de nos enquêtes au Sahara et au Soudan, nous avons eu, dans les conditions attendues du traitement de *z* chez les Touaregs, les 4 variantes : *tagəzamt* (3 fois) *təgəzamt* (4 fois), *tagəšamt* (5 fois), et *tagəhamt* (4 fois).

Le rapprochement de *tagəzamt* et de *tahzant* fait par M. Laoust nous paraît à retenir. Peut-être la relation *m/n*, non justifiée par lui, tient-elle à une influence contaminante de *tahyamt*. D'autre part il vaut mieux appuyer le rapprochement sur les faits de la Berbérie orientale. Signalons à cet égard que, dans le Sud de la Tunisie, dans les villages de Chenini et de Douiret, où les indigènes habitent dans des grottes percées à niveau dans le flanc de la montagne, *tahzant* est le nom du petit magasin formant chambre distincte, au fond de la grotte-pièce.

III. (*t*)*ahyam*(*t*) / (*t*)*ahham*(*t*) et *ihən*. — Nous rappellerons pour terminer un autre rapprochement récemment envisagé par M. Marcy, celui d'*ahham* et de touareg *ihən* « tente » : il nous paraît dépasser les possibilités de contrôle actuelles.

Observation :

Puisque la forme *ahyam* est la plus ancienne, le rapprochement étymologique avec une ancienne forme sémitique représentée par arabe-éthiopien *hym* est tentant ; peut-être faut-il y joindre, avec une autre labiale, l'égyptien ancien *hꜣyb-t* « abri (contre le soleil) ». (Marcel COHEN).

Séance du 22 mai 1940

I. G. MARCY. — Observations sur le relatif-futur en touareg-ahaggar.

La forme berbère dite souvent « participe » est un complexe relatif, où le sujet postposé, (place normale en berbère) est un pronom relatif sujet *-n* (*iffōg -ən* « est sorti qui, étant sorti »). Dans des parlers évolués *-n* se trouve à la fin du verbe, même si celui-ci est pourvu de préfixes : ainsi *gā-iffōg-ən* « devant sortir »; *ur-iffiḡ-ən* « n'étant pas sorti ». Mais dans quelques parlers conservateurs (Kabylie, Mزاب), le suffixe *n* suit le préverbe et la forme verbale est dépourvue de la désinence personnelle *i* (donc avec forme d'infinitif); ainsi *ga-n affōg* « devant sortir »; *ur-n affiḡ* « n'étant pas sorti », construction explicable si on admet que les particules en question sont des résidus d'anciens verbes auxiliaires. Pour ces faits et interprétations voir G. Marcy dans Comptes rendus du GLECS, tome I, p. 46 et B. S. L., tome 37, 1936, pp. 45 et suivantes.

En touareg-ahaggar, parler typiquement archaïsant, l'élément relatif est inséré entre le préverbe de négation et le verbe; mais par réfection secondaire le verbe a la désinence personnelle de 3^e personne; ainsi *ur-ən- yāqqim* « n'étant pas assis ». D'autre part, au relatif futur on trouve, par contraste, la construction de type récent avec le pronom postposé; ainsi *he-isəḡdi-n* « qui écoutera, devant écouter ». Cette anomalie apparente s'explique si le préverbe de futur *he-* n'est pas d'origine verbale. Or il semble qu'on peut l'expliquer par un emploi de la particule démonstrative berbère *ha-* « voici ».

Un tel emploi de cette particule paraît normalement dérivé de l'usage qui en est fait (avec un pronom régime direct et un verbe) dans nombre de parlers berbères pour l'expression de l'action possible, éventuelle; ainsi *ha-t- ikšem* « il se peut qu'il entre, à supposer qu'il entre ». (Sur l'expression d'un futur en berbère par un éventuel, voir B. S. L., tome 40, 1939, p. 164, note 4^o).

Remarques : 1. Le préfixe de 3^e personne ayant la forme consonantique *y* lorsque le radical verbal commence par une voyelle, le touareg peut montrer le traitement *h* de *y* intervocalique; ce *h* peut être lui-même éliminé par suite de dissimilation par *h* précédent de la particule de futur, de

sorte que la désinence personnelle peut être éliminée secondairement.

2. Dans les verbes du type bilitère $nā\bar{g}$, un $-*i$ final de la 3^e personne de futur aoriste réapparaît au relatif futur dans la plupart des parlers. C'est le traitement constant en touareg dans tous les verbes, quelle que soit la longueur du radical; ainsi *hé-isusm-i-n* « devant se taire ».

II. M. BRAVMANN. — Les participes des thèmes verbaux dérivés dans les langues sémitiques.

Les participes des thèmes verbaux dérivés rappellent les formes correspondantes de l'imparfait : *muqattil - yuqattil*; *muqattal - yuqattal*; *muqtil (*muqaqtil) - yuqtil (*yu qaqtil)*; *muqtal - yuqtal*, etc. L'*u* dans *mutaqattil* (de *yataqattalu*), *munqatil* (de *yanqatilu*), etc., dépend de l'influence analogique de *muqattil* (de *yuqattilu*), etc. (voir BARTH, *Nominalbildung*, p. 490).

C'est H. S. NYBERG qui a traité le dernier de ces formes de participe dans son travail *Wortbildung mit Präfixen in den semitischen Sprachen*, publié dans le *Monde Oriental*, vol. XIV (1920). Là (p. 179, voir aussi p. 271), il examine les participes à préfixes *mu-* conjointement avec les formes nominales à préfixes *m-* en général. En partant d'une théorie avancée d'abord par EWALD (*Lehrbuch der hebr. Sprache*, 8^e éd., 1870, § 160), il dérive les formes nominales à préfixe *m-* de phrases relatives composées du pronom interrogatif en fonction de relatif *ma* et d'un verbe conjugué; pour l'analyse de ces noms dérivés de phrases il s'appuie sur un article de H. BAUER (*Z. D. M. G.*, tome 41, pp. 407 et suiv.). Mais ce regretté sémitisant ayant omis les participes à préfixe *mu-* dans le cadre général, c'est NYBERG qui a signalé le premier que ceux-ci sont également issus de phrases relatives. Il se prononce de la manière suivante : « ...von den oben erwähnten Satzmustern sind meines Erachtens die mit *m-* anfangenden Partizipia nicht zu trennen; das *mu-* der Partizipia verhält sich zu *ma-*, *mi-*, ganz wie das Imperfektpräfix *yu-* zu *ya-*, *yi-*; der Wechsel ist wohl als Ablaut zu bezeichnen. Wenn aber die Partizipia hierher gehören, so sind wir offenbar in eine Zeit zurückversetzt, wo *ma* ganz geschlechtlos und unterschiedslos für Personen und Sachen gebraucht werden konnte... »

NYBERG a raison en dérivant les participes à préfixe *mu-* de phrases contenant un verbe conjugué; sa conception de

leur structure morphologique n'est pourtant pas tout à fait satisfaisante, car en considérant le préfixe *mu-* comme une variante par ablaut du préfixe *ma-*, *mi-*, NYBERG néglige le caractère secondaire de ces formes et ne tient pas compte du fait indiqué par lui-même qu'elles contiennent un verbe conjugué.

Le préfixe nominal *mi-* est une variante secondaire du préfixe *ma-* originel, de même que le préfixe d'imparfait *yi-* est issu du préfixe primitif *ya-*. Ces variantes à *i* se sont développées en syllabe fermée par un procédé phonétique fréquent dans les langues sémitiques : *maqtal miqtal* comme *yaqtul yiqtul* (voir BRAVMANN *Ueber i als Hilfsvokal im Wortinnern, eine Untersuchung zum Verhältnis von Akzent und Vokal im Semitischen*, dans le *Monde Oriental*, 1938). Mais le préfixe d'imparfait *yu-*, avec lequel NYBERG confronte le préfixe *mu-* des participes, est plus qu'une simple variante phonétique de *ya-* primitif. Je ne doute pas qu'il soit sorti du préfixe *ya-* dans une époque extrêmement ancienne par un procès dont le mécanisme n'est pas encore éclairci et qui pour cette raison peut être nommé *ablaut* (voir BROCKELMANN, *Grundriss*, I, p. 73). Cependant, étant borné à certains thèmes verbaux le préfixe *yu-* est caractérisé d'une manière spéciale et diffère par là évidemment du préfixe *yi-*.

Puisqu'il n'y a pas de doute que la composante du participe en *mu-* était un imparfait dont le préfixe dans les thèmes verbaux respectifs contient la voyelle *u*, il ne peut être question d'une relation directe entre l'*a* du préfixe *ma-* (issu du pronom *ma*) et l'*u* du préfixe *mu-*. Au contraire, l'*u* du préfixe *mu-* peut être reconnu comme une trace du préfixe d'une forme d'imparfait fusionnée dans les phrases relatives originales avec le pronom *ma* précédent. Cette forme d'imparfait ne peut avoir été que la 3^e personne du masculin (singulier). Il résulte de là qu'il faut dériver par exemple les formes arabes *muhriğ* « faisant sortir », *muhrağ* « qu'on fait sortir » (participes actif et passif, respectivement, du causatif de *harāğ* « sortir ») des phrases relatives *mā yuhriğū* « ce qui (celui qui) fait sortir » et *mā yuhrağū* « ce qu' (celui qu') on fait sortir », respectivement. Il faut donc conclure que le préfixe de participe *mu-* est né d'une fusion du pronom *ma* avec le préfixe d'imparfait *yu-*. L'*u* de *mu-* est un reste de ce préfixe d'imparfait : *mu-* < *mā* + *yu-*.

Cette contraction (synalèphe) de *mā* + *yu-* > *mu-*, qui s'est produite à l'époque préhistorique (protosémitique) est garantie par le cas suivant datant de la période historique. La locution coranique connue *ma yudrika* a été prononcée *mudrika* déjà à l'époque ancienne. Cette forme vulgaire

ancienne est rapportée et désapprouvée par al-Ġawālīqī, *Le livre des locutions vicieuses* (éd. H. Derenbourg), 145 u.c., raru dans *Morgenländische Forschungen (Festschrift Fleischer, Leipzig 1875, pp. 107-166)*. Voir aussi DE GŒJE, *Bibl. geogr. arabic.* IV, 234, et LANDBERG, *Etudes*, II, *Datina*, 731, N. 1, qui dit : « Le Prophète, qui aimait cette locution, aura sans doute dit *mudrik*, mais les savants, ramenant la langue parlée à une allure plus « classique », l'ont rapportée en *scriptio plena* ». Le mécanisme phonétique de cette contraction très remarquable ne peut être expliqué qu'en relation avec des problèmes semblables du vocalisme sémitique en général. Par ailleurs cette forme abrégée est attestée pour la langue vulgaire moderne par LANDBERG, *Proverbes et dictons de... Syrie*, 274, *Etudes sur les dialectes de l'Arabie méridionale*, II, *Datina*, 731, N. 1, *Glossaire Datinois*, 770; MEISSNER, *Mitteil. d. Semin. f. orient. Sprachen*, vol. IV (1901), 2. Abt., 101 et N. 1; YAHUDA, *Orientalische Studien (Festschrift Nöldeke)*, 404; BARTHÉLEMY, *Dictionnaire arabe-français (dialectes de Syrie)*, 238.

Séance du 11 juin 1940

Cette séance n'ayant pu être tenue, les communications insérées ici n'ont pas été présentées à discussion.

A) Communications

I. Ch. VIROLLEAUD. — Questions de phonétique ougaritique.

Le vocalisme. — On sait que les textes alphabétiques de Ras Šamra ne sont pas vocalisés, « sauf cependant au voisinage d'un » (J. CANTINEAU, *Syria*, XXI, 57). Il n'y a qu'une seule exception, qui se rencontre dans Lég. Keret où *srm* (1.110), qui paraît être un nom géographique, se retrouve plus loin (1.213), sous la forme *sarna*. D'autre part, les fouilles de 1938-1939 ont produit une importante collection de documents économiques qui sont rédigés les uns (et ce sont les plus nombreux) en alphabétique et les autres en syllabique akkadien. Comme certains noms figurent dans les deux séries (voir ci-dessus, pp. 63 et suiv.), ou qu'ils se rencontrent dans des textes akkadiens provenant de sites variés, mais datant également du milieu du II^e millénaire, il y a intérêt à confronter les différentes formes sous lesquelles se présentent ces noms, qui sont, pour la plupart, des noms de personnes ou des noms de villes.

Les noms d'hommes. — *Brqn*, en syllabique *Bur-qa-nu*; *Hdyn*, en syllabique, à R. Š. même: *Hu-di-ya-na*, mais à Tell-Halaf (Haute Mésopotamie) *Ha-di-ia-ni*; *Hdmn*, à lire sans doute *Hudimanu*, d'après le nom d'homme *Hu* (-ud)-*di-ma-nu*, cité par CLAY, *Person. Names*, p. 80; *Ybn-el* « Dieu a créé » correspondant au *Ia-ab-ni-ilu* des lettres d'Amarna; *Ykn* = *Ia-ku-nu* (CLAY, *ibid.*, 82); *Yky* = *Ik-ki-ia*, à Kerkouk.

Ynhm, en syllabique, à R. Š. même: *Ia-an-ha-am-mi* et à Amarna: *Ia-an-ha-mu* ou *E-en-ha-mu*, qu'on a rattaché jadis à la racine *ngm*, mais qui appartient, en réalité, à *nhm* « avoir confiance »; si *g* est représenté parfois en akkadien par *h* (ci-dessus p. 79), la graphie alphabétique *Ynhm* montre, en effet, clairement que, dans *Ianhamu*, *h* équivaut, non à *g*, mais à *h*. On trouve d'ailleurs à R. Š. le nom d'homme *Mnhm*, qui est le Menahem de l'Ancien Testament.

Ypr, sans doute le même que *I-pi-ra*, nom du destinataire d'une lettre (Lég. DANIEL, p. 23) émanant d'un roi de la région

d'Antioche, appelé Niqme-Had; sur ce dernier nom qui s'écrit à R. Š. *Nqmd*, voir *Syria*, XX, 16, ss, et XXI, 110 ss.

Ypy, syllabique *Ia-pa-i*; *Ysn*, syllabique *Ia-si-nu*; en hébreu (2 *Sam.* 23, 32) *Yašen*, qu'on rattache à la racine *yšn*², mais à tort, d'après ce qui est dit ci-dessus, pp. 73-74, concernant *šlhn* et *yšn*; *Ley*, syllabique *Li-e-ia* (Amarna); *Nryn - Nu-ri-ia-nu*; *gmyn - Am-mi-ia-na*; *šqñ - ši-id-qa-na*.

Les noms de villes. — *Arn* ou *Arn-alu - A-ri-in-na* (ville d'Asie Mineure, souvent nommée dans les textes hittites); *Arny - alu-A-ra-ni-ya* (dans le royaume d'Ougarit), *æl-s'tmğ-alu - Ilu-iš-tam-i* (« ô Dieu, écoute »); au début de la phrase le même impératif-infinif est écrit (poème inédit) *æstmğ*.

Hbty- alu Hu-Ba-ta; *Hpty - alu Ha-pa-ta-ya* ou *Hu-pa-ta-u*; *Hlb-krd- alu Hal-bi-gar-ra-di*, « la H. du héros » (noter que l'akkadien *qarradu*, toujours écrit avec *q* est transcrit, à R. Š., *krd*); *Hlb-rps'- alu Hal-bi-rap-ši*, « H. la grande ».

Msry, adjectif ethnique « l'homme originaire d'une ville (du royaume d'Ougarit), dont le nom s'écrit de même *Msry*, en syllabique *alu Mu-uš-ri-ya*.

ğ n-mk(y) et *ğ n-qp ğat*, en syllabique *alu inu-ma-ka* et *alu inu-qap-at*. La graphie alphabétique montre que la racine de *qapat* est *qp*² « être congelé ou épaissi », *inu- ğn*, étant « la source »; pour *mk* ou *mky - maka*, il appartient à la racine *mkk* ou *mwk*, « être bas, en surface ».

Cas d'alternances. — 1^o *z* (— *s*² de GLECS II, p. 89-90) éci uivaut à akkadien *z* ou *š*, dans le nom de ville *amžy = alu A-me-za* ou *Am-mi-za(u)* ou *Am-me-ša*. Pareillement, akkadien *šarru* « roi » est transcrit soit par *žr* (*Ewr-žr = E-wi-ri-šar-ri*), soit par *šr* (*Arpšr = A-ri-ip-šar-ri*).

2^o *-s* alterne avec *z*, dans les noms de villes *Ubs = alu U-bu-zu* et *Snr = alu Zi-na-ru*. Comparer à Amarna *zû[zi]* « cheval » — R. Š. *ssw*, hébreu *sws*, et *zukini* nom de fonction — R. Š. *skn*, hébreu *soken*.

3^o *-s* alterne avec *s* dans le nom d'homme *Grgs*, variante *Grgs'*.

Sur le traitement de *ğ* en akkadien d'Ougarit. — Le plus souvent, *ğ* n'est pas noté dans les noms écrits syllabiquement, et il ne peut d'ailleurs pas l'être, du moins exactement (ci-dessus, p. 79); voir déjà plus haut *gmyn - Ammiana*. Mais *ğ* est souvent indiqué par une sorte de hiatus dû à un artifice d'écriture, comme on le voit bien dans les noms de villes : *æl-stmğğ = alu il-iš-tam-i* (déjà cité), et non *iš-ta-mi*; *Ubrğy = alu U-bur-a* (et non *U-bu-ra*); *Bqğt = alu Ba-aq-at* (et non *Ba-qa-at*); *Gnğy = alu Ga-an-a* (var. *Gan-na-a*); *Mğr = alu Mu-a-ri*.

Parfois cependant *ğ* est représenté par le signe akkadien

ጋፈ / ጋፍ / ጋፈ, qui correspond à lui seul aux trois aleph de R. Š., mais qui est rarement employé. Ainsi les noms de villes ሩገገ et ረገገጋ sont écrits syllabiquement *alu ሩፈ-ጋ-ገፈ* et *alu-Ma-ጋፈ-ገፈ* (ou simplement *Ma-ገፈ*).

A l'initiale, ገ peut-être remplacé par la voyelle *a*; ainsi ገገገ (« l'homme de ገ Aṣtar ») = *A-aṣ-ta-ri*.

II. S. GREBAUT. — Les deux sens principaux de la forme guèze *ገገገ* dans les textes religieux.

Les mots guèzes de forme *ገገገ*, examinés ici du point de vue sémantique, sont tirés de deux ouvrages importants de la littérature ascético-mystique le *Fīlkəsyūs* et le *Maṣḥafa Hawī*. Certains d'entre eux ne se trouvent pas dans le *Lexicon linguæ æthiopicæ*, puisque DILLMANN n'a pas pu dépouiller le *Maṣḥafa Hawī*. « Equidem eum nondum inspicere potui », *Lex. æth.* col. 118.

Les mots de forme *ገገገ* ont deux sens bien distincts.

Au premier sens s'expriment le goût, le penchant pour quelque chose, l'application, la recherche, la complaisance. Avec ces significations, *ገገገ* ne peut être attribué qu'aux personnes. Exemples : *ገገገ* « qui recherche la vaine gloire »; *ገገገ* « qui se complaît dans la tranquillité »; *ገገገ* « qui aime la vérité »; *ገገገ* « qui s'adonne aux exercices de dévotion »; *ገገገ* (dénomiatif de *ገገገ* « Dieu ») « qui se complaît dans la piété ».

Au second sens il faut distinguer entre personnes et choses. Pour les personnes, *ገገገ* sert à exprimer l'appartenance ou le rang; pour les choses il traduit non seulement les idées d'appartenance ou de catégorie, mais encore celles de provenance, de condition, de commencement, etc.

Exemples : *ገገገ* « qui fait partie des anachorètes »; *ገገገ* « qui fait partie des cénobites »; *ገገገ* « qui est parmi les bienheureux »; *ገገገ* « qui appartient à l'occulte »; *ገገገ*, même sens; *ገገገ* « qui appartient au révélé »; *ገገገ* « qui appartient au créé »; *ገገገ* « qui part du cœur (sentiment, parole) »; *ገገገ* « qui s'implante »; *ገገገ* « qui est d'en haut ».

B) Compte rendu de l'activité du Groupe pendant l'année
1939-1940

Malgré les circonstances, qui ont tenu éloignés de Paris de nombreux participants, et empêché la plupart des relations hors de France, le fonctionnement du groupe a été régulier.

Toutes les séances se sont tenues, à l'exception de celle du 11 juin 1940; la participation a été en moyenne de 6 membres et 3 invités.

Les comptes rendus ont paru régulièrement jusqu'en mai, par les soins de D. Lifchitz, suppléant J. J. Clère, qui n'a pu être présent; c'est elle aussi qui a veillé à la conclusion du présent tome III.

Nous avons à déplorer la mort de R. Cotteville-Giraudet, tué le 18 juin 1940, et celle d'Alfred Loisy, qui n'était pas membre du groupe, mais s'est intéressé jusqu'au bout à nos travaux.

Nous avons enregistré 5 adhésions nouvelles, portant le nombre des inscrits à 95. Ce sont celles de : M. Pierre Amado, Mlle A. M. Goichon, M. Sultan, Mlle Adèle Tachauer et de la Bibliothèque de l'Université de Louvain.

Les cotisations ne sont rentrées jusqu'à présent que dans la proportion d'un tiers environ; seuls les cotisants ont reçu les comptes rendus.

Recettes :

Reliquat créditeur de 1938-1939 (dont 120 fr. sont encore impayés).....	150 15
Cotisations encaissées.....	1.165 85
Don Louis H. Gray.....	107 »
Ventes des <i>Comptes rendus</i> , tomes I et II.....	229 »
Total	1.652 »

Dépenses :

Frais d'impression et d'envoi des <i>Comptes rendus</i> , de la table des matières du tome III et de la couverture et frais d'organisation....	2.080 »
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Le projet de *bibliographie* a dû être suspendu; des versements anticipés constituent une encaisse qui donnera lieu à remboursement si ce projet ne peut pas être repris par la suite.

TABLE DES MATIÈRES

Communications

A. AĚŠKOLY. — Incompatibilités de phonèmes en hébreu et en araméen.....	54
A. BASSET. — Au sujet de berbère (t)ahyam(t) / (t)ahham(t) « tente, maison »	91
— Formations accidentelles en berbère.....	45
— Un pluriel devenu singulier en berbère.....	19
A. DE BIRAN. — Quelques observations sur les adjectifs et pronoms démonstratifs, relatifs, interrogatifs et indéfinis en chamito-sémitique et indo-européen... ..	74
R. BLACHÈRE. — Un accord aberrant du duel en arabe ancien.....	15
M. BRAVMANN. — Les participes des thèmes verbaux dérivés dans les langues sémitiques.....	94
E. CERULLI. — La racine monosyllabique (consonne + voyelle ou voyelle seule) en couchitique.....	33
J.-J. CLÈRE. — Existe-t-il un préfixe verbal t en ancien égyptien?	13
— Sur le genre général féminin des noms de villes en ancien égyptien	47
M. COHEN. — Mots amhariques présentant le traitement k > ħ	11
— Sur les formes verbales du cananéen (aspect et temps), d'après des publications récentes.....	87
— Un nom du treillis commun au latin et à des langues chamito-sémitiques et voisines?.....	16
G. S. COLIN. — Incompatibilités consonantiques dans les racines de l'arabe classique.....	61
— Observations critiques sur quatre communications antérieures.....	26
— Observations étymologiques sur le <i>Vocabulaire harari</i> publié par M. W. Leslau (<i>Journal asiatique</i> , t. 229).....	40
— Sur un rapport sémantique possible entre l'expression du féminin sexuel en arabe classique et celle du « nom d'unité ».....	41
R. COTTEVIEILLE-GIRAUDET. — A propos du nom de la harpe en vieil égyptien. Notes étymologiques.....	32
E. DESTAING. — Remarques sur la qualification en tachelhit du Soûs (Maroc).....	25
H. FLEISCH. — Quelques formes <i>tajzala</i> en arabe classique.....	17
S. GRÉBAUT. — Le causatif de réciprocité des verbes exprimant l'idée d'hostilité en guèze.....	21
— Les deux sens principaux de la forme guèze <i>qtūlāwī</i> dans les textes religieux.....	99
— La forme nominale guèze d'abstraction <i>qūtāle</i>	80
— La forme simple de noms concrets <i>qtlat</i>	42

— Formes de compromis éthiopiennes.....	53
— Quelques sens spéciaux du réciproque-conatif	
<i>taqātala</i>	guèze 58
A. HERDNER. — La signification de <i>sal</i> dans les textes de Ras Shamra.....	57
J. LECERF. — Quadrilitères expressifs en arabe dialectal syrien	58
W. LESLAU. — Mots amhariques présentant le traitement <i>k > č</i>	11
— Notes sur le tigrigna (éthiopien septentrional).....	37
— Observations sur quelques faits éthiopiens et sudarabiques	19
D. LIFCHITZ. — Quelques noms de maladie en éthiopien...	83
E. MAINZ. — Quelques notes sur un manuscrit judéo-arabe du Vatican.....	65
G. MARCY. — Fonctions originales dans les parlers berbères des pronoms démonstratifs-relatifs * <i>id</i> , * <i>in</i> ...	29
— Observations sur le relatif-futur en touareg-ahaggar...	93
— Remarques sur le pronom suffixe de la 3 ^e personne dans les parlers berbères.....	59
H. J. POLOTZKY. — Deux verbes auxiliaires méconnus du copte	1
— <i>L</i> labialisé en gouragué mouler.....	66
C. RABIN. — La chute de l'occlusive glottale en hébreu parlé et l'évolution d'une nouvelle classe de voyelles. (Comparaison avec l'arabe classique du Hidjaz)....	77
M. RODINSON. — La forme radicale du parfait de la forme fondamentale du verbe en tigré.....	69
Ch. VIROLLEAUD. — Le causatif et le réfléchi dans la langue de Ras Shamra.....	9
— Contribution à l'étude du vocabulaire de Ras Shamra	71, 73, 79, 81
— Noms de métiers et de fonctions à Ras Shamra.....	62
— Les noms de plantes dans les textes alphabétiques-sémitiques de Ras Shamra.....	22
— Questions de phonétique ougaritique.....	97
— Questions de vocabulaire ougaritique.....	3
— Sur quelques mots de Ras Shamra.....	46

Entretiens

Sur la question des labio-vélaïres en élamito-sémitique...	5
Sur l'incompatibilité de phonèmes dans les racines.....	49

Comptes rendus sur l'activité du Groupe

En 1937/1938.....	36
En 1938/1939.....	68
En 1939/1940.....	100